

Mars 2011

vol. CI no 3

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE volume CI numéro 3 — Mars 2011

**L'Action
NATIONALE**

volume CI numéro 3

MARS 2011

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

MAÎTRES CHEZ NOUS 2011



DÉCLARATION



Nous, citoyennes et citoyens du Québec, reconnaissons le patrimoine collectif que nous ont légué Adélard Godbout, Jean Lesage et René Lévesque avec :

- la prise en charge de notre potentiel énergétique à partir de 1944 et la nationalisation des infrastructures de production, distribution et transport d'électricité ET de gaz naturel de la Montreal, Light, Heat and Power, et la création d'Hydro-Québec puis,
- la tenue par le gouvernement Lesage, en 1962, d'une élection générale anticipée à caractère référendaire sur le thème « Maîtres chez nous » afin d'obtenir de la population le mandat de nationaliser les entreprises oeuvrant dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'électricité.

Les résultats de cette consultation électorale furent éloquentes tant en termes de vote populaire que de distribution des sièges à l'Assemblée nationale. Jean Lesage, grâce à ce mandat non équivoque, a pu prendre possession au nom du Québec de ses ressources électriques pour le mieux-être de TOUS les Québécois et Québécoises.

C'est ainsi qu'Hydro-Québec est devenue un « navire amiral » de l'économie québécoise et l'un des principaux symboles de fierté du peuple québécois. Son existence a favorisé le développement d'une extraordinaire expertise mondialement reconnue, en plus de générer au Québec des revenus colossaux et des centaines de milliers d'emplois au fil des années.

Le gouvernement du Québec a ensuite nationalisé, dans la foulée de l'élection de 1962 et par le truchement de la SOQUIP tout d'abord, puis ensuite d'Hydro-Québec gaz et pétrole, LES DROITS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DU GAZ ET DU PÉTROLE DU QUÉBEC.

Or, le gouvernement actuel a cédé à des entreprises privées et souvent étrangères, sans en avoir le mandat, à notre insu et manifestement pour une bouchée de pain, les droits sur notre pétrole, notre gaz et même le développement de notre vent.

Il a ainsi posé un geste extrêmement grave qui nous porte préjudice tant au plan individuel que collectif. Ce geste antidémocratique va à l'encontre du mandat donné par le peuple du Québec à ses prédécesseurs.

Rappelons que toute velléité de privatisation de nos ressources énergétiques allant à l'encontre du précédent créé aurait dû faire l'objet d'une consultation populaire où la volonté de redonner le contrôle de nos ressources énergétiques à des intérêts particuliers, comme c'était le cas avant 1962, aurait dû être clairement énoncée.

Compte tenu de ce qui précède, nous exigeons que le gouvernement reprenne immédiatement possession de ces droits d'exploration et d'exploitation de NOS ressources énergétiques qui constituent NOTRE BIEN COMMUN. Il n'est pas question ici de nationaliser ces sources d'énergie. C'est chose faite. Elles nous appartiennent déjà, et nous n'acceptons pas d'en être dépossédées. Advenant un refus, nous devons considérer ce gouvernement coupable de spoliation de biens publics appartenant au peuple québécois et dont l'État est fiduciaire.

CE QUE LE PEUPLE DU QUÉBEC A FAIT, SEUL LE PEUPLE DU QUÉBEC PEUT LE DÉFAIRE.

Signataires de la déclaration

Claude Béland	Jean-Paul Gilson	Lise Pelletier
André Bélisle	Benoît Girourd	Jean-Marc Pelletier
Benoît Bergeron	Marcin Kazmierczak	Jean-Louis Pérez
Patrick Bonin	Julie Kelly	Jean-Claude Pomerleau
Solange Bourgeois	Denis L'Homme	Réjean Porlier
Daniel Breton	François Laforest	Daniel-Jean Primeau
Nancy Breton	Virginie Lambert-Ferry	Real Reid
Jos-Guy Caron	Bernard Landry	Mikael Rioux
Sylvain Castonguay	Robert Laplante	Marie-France Roy
Dominic Champagne	Gérald Larose	Alain Saladzius
Daniel Charest	Thérèse Lavoie	Kim Sauvageau
Kim Cornelissen	Richard Lehir	Lucie Sauvé
Véronique Côté	Atim Léon	Catherine Seers
Éric Darier	Nicolas Mainville	Maude Sicotte
Françoise David	Luc Martin	Sylvie Simoneau
Xavier Daxhelet	Rhéal Mathieu	Sophie Thiébaud
Richard Dorval	Oswaldo Montoya	Jean-Guy Vaillancourt
Geneviève Ducharme	Thomas Mulcair	Pierre Valade
Rémy Duprés	Jean-Jacques Nantel	Louise Vandelac
Roy Dupuis	Christine Normandin	Pierre Véronneau
Vincent François	France Panneton	Frida Villarreal
Michel Fugère	Réjean Parent	
Jacques B. Gélinas	Jean-Marc Pelletier	

Le 3 mars 2011

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533

Numéro sans frais: 1-866-845-8533

Télécopieur: 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Dave Ancil, chercheur postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Pierre Graveline, directeur général de la Fondation Lionel-Groulx; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture:** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Jean-Louis Bourque (politologue); Paul Sabourin (Université de Montréal); **Membres du jury du prix Richard-Arès:** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus:** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**



ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

Hommage à Jean-Marc Léger

Artisan de la grandeur - <i>Robert Laplante</i>	4
Patriote québécois et pionnier de la Francophonie - <i>Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi</i>	6
Pour sortir du mensonge - <i>Jean-Marc Léger</i>	8

Articles

Le retour en force du «vouloir-vivre» québécois - <i>Pierre-Paul Sénéchal</i>	15
Déchets radioactifs ontariens sur le Saint-Laurent - <i>Julie Lemieux</i>	40
La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal - <i>Gérald Paquin</i>	48
L'affaire Michaud ou Le complot du 14 décembre 2000 - <i>Matthias Rioux</i>	58
Une fin de semaine avec Rosaire Morin - <i>Paul-Émile Roy</i>	65
La nation québécoise : colonisée, menacée, inachevée - <i>Pierre Graveline</i>	67

René Lévesque : 38 ans de surveillance
policière fédérale (3e épisode)

Même devenu ministre, la surveillance continue - <i>Pierre Cloutier</i>	97
---	----

Lire

Réplique

Qui a peur de l'histoire sociale ? - <i>Sylvie Ménard</i>	116
--	-----

Lire les essais

FRANÇOIS ROCHER Guy Rocher. Entretiens	119
MICHEL DUCHARME Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques (1776-1838)	125

<u>Livres reçus</u>	135
---------------------	-----

Robert Laplante

HOMMAGE À JEAN-MARC LÉGER

ARTISAN DE LA GRANDEUR

Jean-Marc Léger nous a quittés. Le Québec vient de perdre un très grand homme, *L'Action nationale* son plus ancien et plus fidèle artisan. Les nombreux témoignages rendus à l'occasion de son décès ont souligné son exceptionnelle contribution au développement du Québec, à son rayonnement ainsi qu'à celui de la langue française et de la culture québécoise. Jean-Marc Léger a porté très haut le flambeau de notre aventure collective.

C'était un homme exigeant pour lui-même, un idéaliste qui a toujours cherché à vivre à la hauteur de ses rêves. Nous lui serons à jamais redevables d'avoir su l'être pour notre peuple. Il abhorrait la médiocrité. Toute sa vie, il a combattu pour que la culture québécoise soit celle de l'accomplissement: accomplissement de notre liberté dans le combat pour l'indépendance, épanouissement de notre langue et de ses héritages dans la rencontre des peuples et le partage des valeurs communes.

Jean-Marc Léger a aimé son peuple d'un amour inconditionnel et c'est cet attachement qui lui aura donné la force et l'énergie créatrice qui ont fait de lui un grand bâtisseur. Il a fait naître des institutions, cela est remarquable. Mais la vraie mesure de sa contribution se situe bien au-delà de ses réalisations matérielles: il a su «faire lever l'horizon» (Gaston Miron) pour des millions d'hommes et de femmes

qui ont le français en partage et à qui il a su inspirer l'idéal de contribuer à enrichir le monde en témoignant des plus hautes valeurs de la civilisation. L'humanisme dont il se réclamait et qu'il a si bien incarné restera son plus grand legs et nous lui sommes reconnaissants d'avoir si bien su nous en faire réaliser les exigences et inspirer les devoirs.

Pendant plus de cinquante ans, Jean-Marc Léger a participé aux idéaux, partagé le labeur, accompagné le devenir de *L'Action nationale*. C'était l'homme des fidélités et jamais, même lorsqu'il était accaparé par les exigeantes fonctions qu'il a occupées, il n'a délaissé son engagement à la Ligue d'action nationale. C'était admirable – et combien inspirant! – de le voir concilier ses plus hautes obligations avec les modestes tâches de notre revue. Il savait l'importance des idées, il partageait notre volonté de les cultiver pour faire grandir le pays et trouver les meilleures voies de son affranchissement. Tenace, dur à la peine sans pourtant jamais renoncer à la joie de vivre et à la camaraderie, il a persévéré, comme ses pères avant lui.

Jean-Marc Léger aura été un modèle pour nous tous. Son humour, son intelligence et son immense érudition nous manqueront certes, mais son souvenir ne cessera d'enrichir notre mémoire. Je voudrais, au nom de tous les membres et les artisans de *L'Action nationale*, dire combien nous avons aimé l'homme, admiré l'auteur et surtout apprécié le voir nous rappeler sans cesse aux plus nobles exigences de la pensée. Jean-Marc Léger aura été un artisan de la grandeur. Celle qu'il souhaitait pour le Québec, celle dont il témoignait comme personne et qui laissera de son passage parmi nous un souvenir impérissable. □

Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi*

HOMMAGE À JEAN-MARC LÉGER

**PATRIOTE QUÉBÉCOIS
ET PIONNIER DE LA
FRANCOPHONIE**

Jean-Marc Léger qui est mort à Montréal, le 14 février 2011, dans sa 84^e année, était un journaliste et un intellectuel engagé en même temps qu'une personnalité attachante et d'une très grande distinction. Il était l'auteur de nombreux articles dans la presse quotidienne et dans l'excellente revue *L'Action nationale* et d'essais reflétant ses engagements fondamentaux : *Afrique française, Afrique nouvelle* (1958), *La Francophonie, grand dessein, grande ambiguïté* (1987), *Vers l'indépendance ? Le pays à portée de main* (1993), *Le Temps dissipé* (2000).

Il avait d'abord entrepris une carrière de journaliste (*La Presse* puis *Le Devoir*) qui le conduisit à diriger l'Union canadienne des journalistes de langue française entre 1955 et 1961, et l'Association internationale des journalistes de langue française, de 1960 et 1962. Il fut le premier dirigeant de l'Office de la langue française en mars 1961, et il commença à s'impliquer sur la scène internationale pour la promotion de ce qui deviendra la Francophonie.

Premier secrétaire général de l'organisation - connue alors sous le nom de l'Agence de coopération culturelle et tech-

* Charles Saint-Prot est directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques à Paris. Zeina el Tibi, journaliste et essayiste franco-libanaise, est présidente déléguée de l'Observatoire d'études géopolitiques à Paris, auteur de *Le Québec, l'Amérique en français*.

nique - entre 1970 et 1973, il a impulsé les programmes de coopération en faveur du développement des pays francophones du Sud, autour de l'éducation et de la diversité culturelle. Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). C'est à ce titre que l'OIF lui a rendu hommage en mai 2010 alors qu'elle célébrait le 40^e anniversaire de sa création. Le secrétaire général, Abdou Diouf, déclarait à cette occasion :

Grâce à votre courage, à vos compétences et à vos profondes convictions, vous avez donné à notre institution des assises solides dont nous mesurons, encore quarante ans plus tard, la portée. La vivacité de notre mouvement, son rayonnement croissant à travers le monde, le rôle qu'il acquit comme un acteur des relations internationales à part entière, sont le fruit de quarante années de construction de la Francophonie internationale à laquelle votre contribution a été essentielle, parce que fondatrice.

L'autre grand combat de la vie de Jean-Marc Léger fut pour la souveraineté du Québec. Le souci de l'avenir de sa patrie québécoise guida toute sa vie. Il faisait montre sur cette question de cette «admirable intransigeance, devenue véritable vertu» qui est la marque des militants des grandes causes. D'ailleurs, il se plaisait à répéter «l'honneur de notre vie aura été de tenter l'aventure. Et d'autres viendront après nous qui la reprendront pour la mener à son terme. C'est la seule espérance qui illumine notre nuit».

Jean-Marc Léger a été l'un de ces donneurs d'étincelles qui balisent le chemin en indiquant inlassablement que l'indépendance n'est pas seulement un droit pour une nation, mais c'est un devoir collectif tant il est vrai qu'elle est plus que jamais la condition première de la survivance. □

Jean-Marc Léger*

HOMMAGE À JEAN-MARC LÉGER

POUR SORTIR DU MENSONGE

Dans l'ensemble des « mémoires » et rapports qui ont été jusqu'à présent soumis à la commission Tremblay, il convient de relever la courageuse intervention du chanoine Groulx, alors qu'il représentait, au cours d'une séance, l'Académie canadienne-française qui y était allée aussi de ses doléances et de ses vœux. Notre historien national n'a pas hésité à déclarer que le mode actuel d'application de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord dessert de plus en plus les Canadiens français et que la promulgation d'une nouvelle constitution s'avère d'une urgente nécessité.

Pour beaucoup, semblable déclaration sera sans doute portée encore une fois au compte d'un « nationalisme exacerbé ». Mais ceux-là qui conservent encore avec un peu de conscience nationale, un certain pouvoir de réflexion conviendront que la position du chanoine Groulx procède d'un élémentaire réalisme.

L'heure est venue de sortir du mensonge où trop des nôtres depuis longtemps se complaisent. Ce pays n'est aucune-

* En mars 1954, Jean-Marc Léger, alors journaliste à *La Presse*, publiait dans nos pages, un texte qui témoigne de la justesse de son jugement et de la clarté de son engagement. Nous republions ici cet article à la mémoire du plus émérite des membres de la Ligue d'action nationale, décédé le 14 février dernier.

ment un pays biethnique: il n'est en rien le fait de «deux grandes races titulaires de droits égaux». Le Canada est un pays britannique où on veut bien tolérer officiellement l'existence singulière d'un groupement français et dont l'on a apaisé les appréhensions en lui consentant l'apparente maîtrise d'un semi-État, d'une «province» entre neuf autres. Est-il besoin de refaire l'histoire constitutionnelle et politique de ces soixante-quinze dernières années pour dénoncer le drame national?

Tout État multiethnique, l'histoire l'enseigne suffisamment, est en fait un État où un groupe ethnique domine l'autre, par sa supériorité numérique ou économique ou les deux à la fois. Sinon, c'est, après une pénible convivence, la rupture. On ne saurait trouver deux âmes animant un seul corps, deux nations se partageant équitablement un même État. Rien d'aussi pauvre, d'aussi misérable, à ce point de vue, que les déclarations de nos «hommes d'État» célébrant le Canada comme un exemple d'entente et de féconde collaboration entre deux grandes races...

Créature des anciennes colonies, des provinces, par elles constitué pour le service de certains intérêts communs, le pouvoir central a progressivement pris le pas sur elles, renversé la vapeur et fait des auteurs de son existence, ses vassales. Rien d'étonnant à cela: le destin d'une fédération, surtout à notre époque et dans un climat anglo-saxon, est de glisser lentement vers l'État unitaire. Nous y venons: déjà, nous y sommes partiellement.

Depuis les débuts, cet État est mensonge et aujourd'hui plus que jamais. Le domaine de l'imposition réservé aux provinces a été envahi: grâce à ses revenus nouveaux, il a été possible au gouvernement central d'occuper un secteur de plus en plus vaste du domaine social et de s'immiscer

ensuite dans le domaine culturel. Et le jour n'est plus éloigné, qu'on le sache bien, où Ottawa va constituer un Conseil «national» des arts et des lettres, prélude à la création d'un véritable ministère de l'Éducation nationale. Inconscients, les milieux les plus divers continuent à réclamer l'assistance du gouvernement fédéral au lieu d'exiger de celui-ci qu'ils rendent aux provinces les pouvoirs de taxation qu'il a accaparés. Le principal de l'Université McGill, Cyril James, déclarait récemment que la lutte constitutionnelle allait dominer la vie politique du Canada dans le quart de siècle à venir. Voilà qui est évident: ou nous laisserons les choses aller comme elles sont et avant vingt-cinq ans, ce pays sera devenu un État unitaire, ou nous mettrons nos partenaires en demeure de consentir à la promulgation d'une constitution axée sur une décentralisation aussi large que possible, faisant de ce consentement de leur part le prix de notre présence dans l'ensemble canadien.

Car le dilemme se posera, quelque déplaisir qu'en éprouvent les «Canadiens tout court», ceux qui se croient diminués par l'épithète «français», ceux qui s'imaginent que d'être ainsi qualifiés les confine au seul Québec. Le dilemme se posera entre la poursuite d'une «alliance» devenue domination totale et la fidélité à l'essentiel de notre être national. Ou bien, il y aura une véritable Confédération, accordant notamment au Québec la pleine maîtrise de son destin et réduisant au minimum les pouvoirs d'un gouvernement central, devenu diète interprovinciale, ou bien le Québec poursuivra seul sa route et son destin.

Une nouvelle constitution à base de décentralisation intensive est essentielle à la survivance du Canada français. Pour d'aucun, il faudrait cesser de parler de «survivance» qui serait définitivement acquise, pour parler de «vie». Nous le voudrions, mais il apparaît bien que pour l'heure, la plus

élémentaire honnêteté nous l'interdit. Nous ne sommes pas une nation vivante, avec tout ce que ce terme implique de jaillissement et de dynamisme et nous ne pouvons pas l'être dans l'actuel contexte politique et économique.

D'une véritable confédération, de notre appartenance à un Canada décentralisé, nous pouvons attendre au mieux les moyens de préserver l'essentiel d'une certaine culture, de certaines valeurs spirituelles. Et c'est dans la mesure où il restera suffisamment de Canadiens français conscients de la qualité et du prix de ces valeurs que nous aurons quelque chance que le mouvement actuel soit renversé. Cette nation aurait-elle perdu à ce point le sens et le goût de la lutte qu'elle refuse d'entreprendre le combat où tout serait engagé ?

Mais voilà qui serait certes bien insuffisant. Arrachée au pouvoir centralisateur anglo-canadien, une constitution portant décentralisation maxima, il resterait au Québec à utiliser cet instrument de sa survivance. Et pour ce, faire décidément table rase d'une tradition politique qui est en voie de nous perdre, renoncer à un libéralisme stérile, à un conservatisme mortel et bâtir un État provincial digne de ce nom. Un État provincial conscient de sa mission entreprendrait de bâtir une économie pour les Canadiens français.

Mettant un terme à la politique de suicide national pratiquée depuis un siècle par les trafiquants éhontés qu'ont été les artisans des divers gouvernements, un tel État entreprendrait d'exploiter lui-même tout ce qui nous reste de nos immenses ressources naturelles, de nationaliser les grandes entreprises étrangères qui hypothèquent l'avenir de la nation, poursuivrait une politique sociale et culturelle résolument progressive au service des masses populaires, cœur et avenir de la nation. Alors peut-être, en moins d'un quart de siècle, le Québec pourrait être le maître d'au moins

un tiers de la richesse nationale au bénéfice de la nation elle-même. Seule la conjonction des forces résolument nationales et authentiquement sociales nous ouvre une porte sur l'espoir. Disons-le tout net: un État socialiste du Québec, rattaché au minimum à l'ensemble canadien constitue la seule route vers le salut national. Il est probable que ceux qui entreprendront d'acheminer notre nation dans cette voie se heurteront aux forces conjuguées de la lâcheté, de la politicaillerie, du cléricalisme et de la trahison, aux forces des ténèbres agissant à l'enseigne de la prudence et du réalisme. Il est probable qu'ils essuieront un échec. Mais c'aura été l'honneur de notre vie de tenter l'aventure. Et d'autres viendront après nous qui la reprendront pour la mener à son terme. C'est la seule espérance qui illumine notre nuit.

Publié dans *L'Action nationale* en mars 1954

A blurred, high-angle photograph of a large crowd of people walking, creating a sense of movement and a busy environment. The image is in grayscale and serves as the background for the advertisement.

**Une épargne entrepreneuriale
Une finance socialement responsable**

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • www.REERvert.com

agir pour notre monde

**Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.**

**Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.**



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal	514 598-2122	1 877 598-2122
Québec	418 647-1527	1 877 647-1527
Joliette	450 753-7055	1 866 753-7055

www.cecosol.coop

Pierre-Paul Sénéchal*

L'ENJEU PREMIER

**LE RETOUR EN FORCE
DU «VOULOIR-VIVRE»
QUÉBÉCOIS**

Au lendemain du référendum d'octobre 1995, dans un but clairement affirmé de contrer définitivement l'idée de souveraineté du Québec, l'offensive fédérale est allée bien au-delà de sa dénégation, bien au-delà de l'affrontement argumentaire. Elle s'est résolument attaquée aux fondements mêmes de la nation, faisant fi des conséquences qu'une telle opération risquait inévitablement d'entraîner à terme. À deux ans d'une élection absolument cruciale pour le mouvement souverainiste, il convient que ce construit fédéral des quinze dernières années soit convenablement analysé et décortiqué. Chez une portion relativement élevée de militants, on demeure encore trop peu conscient de l'ampleur des dommages causés par l'opération de déconstruction et de ses effets délétères sur l'opinion publique. S'en remettre à la magie ou la chimie salvatrice d'un référendum improvisé pour battre l'adversaire pourrait s'avérer tout bonnement suicidaire. Le défi auquel nous sommes collectivement confrontés pour procurer au mouvement le souffle mobilisateur précède de beaucoup encore la stratégie ou la mécanique référendaire.

* MA science politique, ex-conseiller socio-économique au gouvernement du Québec et membre de la Ligue d'action nationale.

1. Le «vouloir-vivre collectif» ne se décrète pas, il se nourrit de mémoire et d'identité

Chez toute communauté nationale, le «vouloir-vivre collectif» procède d'une histoire commune et d'une décision de s'associer dans un dessein politique. Avec le territoire, la communauté sociologique et les institutions, il représente un élément constitutif essentiel de la nation. Le lien d'appartenance à la nation française, celui qui la fait vivre encore aujourd'hui, prend racine dans des moments forts de son histoire, dont la révolution de 1789; il repose essentiellement sur la «République». À l'opposé, l'idée de «mosaïque multiculturelle» qui sous-tend le concept national canadien a été fabriquée par les experts d'une commission royale d'enquête. La source de la nation états-unienne s'appuie quant à elle sur un ensemble de mythes fondateurs: l'«Amérique» est le centre du monde et les destinées nationales sont sous la conduite d'une force mystique («God Bless America»). Le ciment de la nation repose sur un symbole puissant, véritable moteur de mobilisation et de fierté collective: le drapeau américain.

La nation québécoise repose sur des éléments légués par une histoire de plus de 400 ans et une force tranquille de pérennité et de «vouloir-vivre». Une langue commune qui a laissé ses empreintes toponymiques sur une vaste partie du continent américain. Un territoire national qui, bien que charcuté à maintes reprises, demeure encore enviable avec ses 1,7 million de km² (ce qui le place au 17^e rang mondial). La réalité du peuple québécois repose également sur un ensemble de valeurs fondatrices, différentes de celles décrétées par l'approche canadienne.

Les années de la Révolution tranquille ont donné au peuple du Québec un sentiment de confiance, un souffle nouveau extraordinairement porteur d'avenir: modernisation de

l'État, création de nouvelles institutions publiques, mise en œuvre de nouvelles politiques économiques, sociales, éducatives et culturelles. Ces réussites ont fait la fierté et la confiance des Québécois pendant plus de quatre décennies. L'ambition, l'amour retrouvé de soi, le rejet du réflexe ou du complexe de conquis ont manifestement créé une impulsion sans précédent. Une nouvelle identité, plus moderne et plus dynamique, s'est graduellement forgée, elle a amené à penser en terme « collectif », elle a créé une mystique nationale qui donnera inévitablement naissance à un projet plus ambitieux : la souveraineté politique.

Le Québec des années de la Révolution tranquille a réussi à illustrer de façon bien réelle comment les deux forces les plus vigoureuses de l'histoire moderne, l'identité nationale et la révolution sociale, peuvent se réaliser conjointement sous un même drapeau. Il en a résulté un élargissement et un enrichissement des fondements de son identité.

2. L'identité québécoise, point de mire de la riposte fédérale

Au lendemain du rendez-vous historique de 1995 qui a bousculé l'ordre canadien, une « guerre préventive » est engagée par Ottawa. Une telle stratégie préventive s'appuie généralement sur la croyance qu'un conflit futur est probablement imminent ou en préparation. Au lendemain d'octobre 1995, un sondage indique en effet qu'une majorité de répondants anticipe la souveraineté au terme d'une période de cinq ans. D'un point de vue tactique, une guerre préventive a pour objectif de prendre avantage d'une fenêtre d'opportunité occasionnée par une supériorité offensive, par une déstabilisation passagère de l'adversaire ou bien encore pour porter un coup fatal à un adversaire affaibli.

La riposte empruntera abondamment aux objectifs de la guerre psychologique contemporaine : faire adhérer l'indi-

vidu et les masses à un ensemble d'idées et de valeurs, les mobiliser, les intégrer dans le modèle de société souhaité. Les techniques d'une telle guerre nous sont généralement familières : « communications politiques » à profusion, vastes campagnes de relations publiques, influences médiatiques, sondages orientés, culpabilisation et diabolisation de l'adversaire en vue de modifier la représentation que s'en fait l'opinion publique. L'univers des émotions de la population y est plus souvent exploité que le raisonnement et le jugement.

Pour préparer cette riposte, point de divergences dans les lignes des partis à Ottawa, point de débats au Parlement, point de « ministre de l'unité nationale ». L'offensive sera un pur produit de la machine d'État. Cette mission est d'ailleurs déjà inscrite, non seulement dans le mandat du Conseil privé, mais aussi dans l'ensemble de l'administration fédérale.

Détourner le Québec de la trajectoire qui est la sienne depuis 40 ans

Le plan de riposte préventive ira bien au-delà de la confrontation des idées, il visera à casser suffisamment l'élan du Québec pour que jamais plus une consultation référendaire sur son avenir politique ne puisse être même imaginée. Pour se garantir un tel résultat, on n'aura aucune hésitation à s'attaquer à l'âme du Québec, à son identité, à ses institutions politiques et économiques et à sa capacité de mobilisation politique. Au chapitre du message au citoyen, le Canada devra être présenté comme seul véritable protecteur des foyers et des droits. L'épisode du 400^e de Québec, qui couronne en quelque sorte dix années de « politique québécoise post-référendaire », illustre à quel point la référence identitaire constitue un enjeu de première importance.

Plusieurs ont décelé, dans cet ambitieux projet, les mêmes visées de déconstruction que celles qui ont suivi la mise en

déroute du mouvement patriote au XIX^e siècle (élimination du Parlement du Bas-Canada). On observe aussi une certaine similitude dans les pratiques (récupération de certains ex-leaders reniflés comme potentiellement plus fragiles de convictions en vue d'en faire d'éventuels «réformistes»).

Semer les germes d'un désamour de soi

Les stratégies souverainistes ne sont évidemment pas seuls à avoir décodé le message livré par les sondages des trois dernières décennies : plus on se définit comme « Québécois » en raison de déterminants culturels, linguistiques, institutionnels ou territoriaux, plus le taux d'adhésion à l'option souverainiste est élevé. En ciblant de façon spécifique la référence identitaire, l'estime de soi et les icônes qui font traditionnellement la fierté et la confiance des Québécois, on recherche des résultats « structurants ». Les analystes de la décolonisation ont jadis amplement décrit la méthode. Ils ont illustré comment se refaçonnent les attitudes d'une collectivité face à l'autorité d'un groupe plus puissant et comment un sentiment de désamour ou d'abandon d'identité peut graduellement être forgé à partir de comportements culturels reconstruits ou suggérés via des réseaux d'influence. Le soutien que reçoivent les organisateurs du Festival d'été de Québec pour une programmation toujours plus anglophone, les transferts linguistiques et culturels d'une cohorte toujours plus importante de francophones de Montréal et d'Outaouais, la forte résurgence des raisons sociales anglophones partout au Québec sont des manifestations parmi les plus tristes de cette opération de désamour collectif.

En ce début de 2011, brandissant ses sondages sur le plafonnement de l'option souverainiste, le clan fédéraliste se fait triomphant. La nouvelle réalité qu'on tente maintenant de forger dans l'imaginaire collectif, avec le soutien d'un cer-

tain noyau d'intellectuels, c'est que l'enjeu social «gauche-droite» a pris lieu et place de la question nationale.

3. Les grands axes de la riposte fédéraliste

À grands traits, voici un rappel des principaux axes de l'offensive (chacun constituant en soi un vaste champ d'exploration). La période relativement courte durant laquelle cette offensive s'est déroulée – à peine quinze ans –, en fait toutefois un chapitre fort important de notre histoire contemporaine.

Diminuer les institutions nationales du Québec pour affaiblir le sentiment de confiance des Québécois

En tête de liste des méthodes de la guerre psychologique, il y a souvent la dissuasion et la promesse du pire contre l'adversaire. Stéphane Dion est amené au cabinet Chrétien très peu de temps après le référendum pour lancer les premières salves. Elles seront politiques et judiciaires (Renvoi à la Cour suprême et Loi C20). La cible n'est pas modeste: affaiblir les capacités politiques de l'Assemblée nationale du Québec et accorder au Parlement fédéral un pouvoir de prédation du territoire québécois. Du côté d'Ottawa, la détermination est manifeste: la loi est adoptée en moins de deux semaines par la Chambre des Communes. Ce coup de force va d'emblée créer un effet dévastateur dans l'opinion publique québécoise. Malgré des appels à la mobilisation par les forces souverainistes, la population du Québec décide de ne pas bouger. La question territoriale fait peur («Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi»). Changement par rapport au coup de force de 1982: cette fois-ci, les intellectuels et les syndicats restent plutôt en retrait. Cette mise en tutelle du Québec dégage une odeur d'autoritarisme et de mépris pour ce peuple qu'une malheureuse guerre continentale a condamné à vivre en minoritaire sur le territoire qui fut jadis le sien.

C'est ce même objectif de « minorisation » perpétuelle qui présidera quatre ans plus tard à la création du Conseil de la fédération. Un projet signé Jean Charest et qui ne vise pas autre chose que la consécration du statut provincial du Québec et la normalisation de ses rapports avec le Canada. Avant d'adhérer à l'idée, les premiers ministres des provinces auront exigé de Charest que jamais ce Conseil ne puisse servir de lieu de discussion pour des modifications constitutionnelles.

Pendant ce temps, à Ottawa, on garde résolument le cap sur la construction en douce d'un nouveau style de gouvernance « régionale ». De plus en plus, les « politiques nationales » vont être conçues pour être administrées « régionalement », en passant délibérément par dessus la tête des provinces : Développement économique Canada, SADC, Bourses du millénaire et, en 2010, projet de création d'une Agence canadienne des marchés financiers.

Au chapitre de l'image interne et externe, le Canada va de moins en moins se présenter comme une fédération de provinces. L'énoncé de politique étrangère publié en 1998 n'évoque aucunement les pouvoirs constitutionnellement dévolus aux provinces, le système d'éducation y est décrit comme « canadien ». Aujourd'hui, les milliers de représentations graphiques du pays affichées sur le WEB au Canada reflètent cette nouvelle vision, un Canada du XXI^e siècle, dans lequel il n'y a pas de frontières territoriales, donc pas de Québec comme entité politique.

Menacer l'intégrité territoriale pour déstabiliser l'opinion publique

La salve partitionniste qui surgit de façon concomitante à l'assaut juridique de Stéphane Dion s'avérera un coup percutant en termes d'effets psychologiques. Le mouvement

regroupe des gens d'affaires, des élus à Ottawa et à Québec, des groupes de citoyens, des conseils municipaux du West Island et du Pontiac, des leaders autochtones (notamment de la communauté crie avec Matthew Coon Come). En mai 1997, Alliance-Québec, Canada indivisible, le Comité spécial pour l'unité canadienne, le Parti Égalité et le B'Nai Brith organisent un grand rassemblement à ville Saint-Laurent. Des discussions ont vraisemblablement eu lieu entre tout ce beau monde et les bureaux de Stéphane Dion. Le mouvement crée un choc dans l'opinion publique. Le gouvernement du Québec semble sonné. Sa riposte est d'une extrême faiblesse : une courte brochure d'information éditée par le Secrétariat aux affaires canadiennes.

Que faut-il principalement retenir comme résultat de l'opération ? La confiance de Lucien Bouchard, aux commandes de l'État québécois depuis quinze mois à peine, s'en trouve, selon certains témoignages, tellement atteinte que c'est à ce moment qu'il se résigne à repousser *sine die* la remise en marche du projet souverainiste.

Fragiliser les finances publiques du Québec pour mieux lui faire coller une image de « quêtoux » mal foutu

« Plus ça fera mal économiquement, plus l'appui à la souveraineté baissera. »

– Stéphane Dion

Peu d'analystes contestent, au milieu des années 1990, la nécessité de contenir le déficit fédéral devenu hors contrôle sous l'ère Mulroney. L'opération se fera de deux façons par les libéraux de Jean Chrétien : des coupures draconiennes dans les transferts aux provinces et une saisie des surplus de la caisse de l'assurance-chômage. Au moment où les dépenses de santé commencent à exploser, plus de huit mil-

liards\$ seront ainsi éliminés des transferts au Québec. Couvrant à l'origine 50 cents par dollar de contribution aux programmes sociaux et de santé, la contribution fédérale descendra d'un seul coup à 14 cents.

La manœuvre est astucieuse et le synchronisme parfait. Le fédéral étant absent des services directs aux citoyens, c'est l'administration souverainiste à Québec, aux prises avec le phénomène du vieillissement de la population, qui écopera de l'odieux des compressions budgétaires dans l'opinion publique. Une opinion elle-même déjà largement imbibée du préjugé selon lequel en matière de gestion des finances, le fédéral sait toujours mieux faire que le Québec. Très rapidement, les fédéralistes vont mettre en doute la capacité du Québec d'administrer ses propres affaires, particulièrement lorsqu'il est sous gouvernance souverainiste. À partir de 1997, surprise : d'importants surplus s'accumulent déjà à Revenu Canada. Ottawa est fin prêt pour lancer ses nouveaux programmes au Québec : Bourses du millénaire, Prestation fiscale pour enfants, Stratégie emploi jeunesse, Programme de nutrition prénatale, toutes des interventions relevant exclusivement de la juridiction du Québec.

Contaminer les réseaux sociaux, éducatifs et économiques aux vertus des valeurs canadiennes

L'univers des groupes d'intérêts et des associations professionnelles représente depuis des décennies un formidable outil de médiation entre citoyens et pouvoirs publics. Il ne faut donc pas s'étonner si la communication fédérale post-référendaire s'y est largement déployée.

La filière des professeurs d'histoire et des professeurs de géographie, entre autres, va être intensément sollicitée par Patrimoine Canada et des organisations comme la

Fondation Historica et le Dominion Institute. Spécialisés dans la célébration de la fierté canadienne, ces derniers vont diffuser à large échelle du matériel « pédagogique » pour l'enseignement de l'histoire, des plans de cours, des modèles d'activités dirigées et de mises en situation à l'intention des enseignants. On finance même des camps d'été et de voyages en Europe pour les plus « méritants ».

Les groupes d'affaires du Québec, naturellement dédiés à la promotion des intérêts de leurs membres auprès des pouvoirs politiques seront, quant à eux, de plus en plus instrumentalisés par ces derniers pour la promotion des valeurs canadiennes. Le phénomène est particulièrement manifeste au Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (plus de 7 000 membres, 26 chambres régionales et des associations comme Génération XYZ, l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, la Jewish Chamber of Commerce, etc.). Les dîners-conférences et les rencontres privées organisées par ce réseau sont autant de tribunes pour les ténors de la machine politique canadienne (le 28 avril 2009, Steven Harper invite les dirigeants du réseau à son bureau d'Ottawa). Des magazines d'affaires, dont plusieurs sont soutenus par des programmes fédéraux, se donnent quant à eux, pour mission de faire la promotion de la petite élite économique et fédéraliste locale.

Il résulte assurément de ces maillages politiques, dans le réseau des affaires et de la finance, un risque évident de nivellement de la pensée. Jadis voué aux intérêts économiques du Québec, le réseautage des gens d'affaires est de plus en plus en phase avec les forces de l'immobilisme et de la pensée unique. Le moment le plus triste à ce chapitre est ce dîner-conférence du 9 mars 2009 au cours duquel un peloton de 800 représentants de la belle « élite économique » de Montréal est venu gratifier de ses applau-

dissements enthousiastes les «explications» d'Henri-Paul Rousseau sur les désastreuses pertes de la Caisse de dépôt et placement.

À *contrario*, que dire du silence de nos intellectuels ? Grands artisans des courants d'idées qui ont présidé à l'éclosion de la Révolution tranquille, ils semblent, quant à eux, étonnamment discrets. Les paramètres du Programme des chaires du Canada lancé il y a plus de dix ans et dans lequel Ottawa verse 300 millions \$ par année pour «préparer le Canada de demain» reflètent cette politique d'encadrement de la pensée. Jamais auparavant le financement universitaire n'avait été pensé en termes d'une administration aussi centralisée et aussi contrôlée (les lettres de recommandations des postulants au programme sont obligatoirement adressées au Bureau central à Ottawa). Est-ce un hasard si, en histoire par exemple, les récipiendaires les plus «méritants» sont ceux qui versent le plus dans le révisionnisme, dans l'ambiguïté et dans le culte de l'anesthésie mémorielle ?

Renforcer l'affiliation citoyenne à l'espace territorial canadien

Ce chapitre de la politique identitaire fédérale se fera indubitablement sous le sceau du très médiatisé Programme des commandites : une vaste opération budgétée à plus de 250 millions \$, concoctée avec des agences de publicité amies et visant essentiellement à inculquer l'appartenance canadienne. Une opération mal préparée qui se transforme finalement en boomerang. Beaucoup plus subtile dans sa conception, la nouvelle Politique canadienne du sport rapportera indubitablement de réels dividendes. Le hockey (décrété «sport national canadien» par le Parlement fédéral), de même que les Jeux olympiques sont voués à incarner le Canada que l'on veut vendre aux Québécois. Créé sous les

auspices de Patrimoine Canada, Sport Canada sera désigné comme pivot principal de la stratégie identitaire canadienne. Les projecteurs de la Société Radio-Canada auront quant à eux pour mission de surdimensionner la fierté canadienne et les exploits des athlètes érigés au rang de héros.

Parallèlement à la mise en place de cette stratégie sportive, une vaste opération de tapissage du Québec aux couleurs du Canada est enclenchée. Des projets de « protocoles de visibilité » sont élaborés au central pour le compte des ministères et agences fédérales. Chaque bénéficiaire d'une aide fédérale (du jeune amuseur de rue au géant Bombardier) sera obligatoirement tenu de s'afficher dans les couleurs canadiennes. Confiée à Martin Cauchon et Denis Coderre, la mission se transformera assez rapidement en « guerre de drapeaux » lorsque, le 24 janvier 2001, ces derniers tenteront d'installer un unifolié sur des immeubles du gouvernement du Québec (Aquarium et Jardin zoologique de Québec). L'affaire des « chiffons rouges » qui en résulte fera du gouvernement fédéral l'heureux gagnant de l'affrontement dans l'opinion publique. Dans une guerre psychologique, l'attaquant doit toujours avoir les moyens de démontrer que son camp n'est pas en guerre et que le seul responsable d'un gâchis c'est l'adversaire. Résultat : depuis ce triste épisode, on observe un certain comportement de repli et de retenue à l'égard du drapeau du Québec, premier symbole de notre existence nationale.

Associer les médias à l'œuvre de ré-éducation identitaire

Les pratiques de la SRC au chapitre du conditionnement identitaire ont été abondamment étudiées déjà, car elles sont particulièrement révélatrices. En 2000, une première controverse entourant le financement occulte des émissions du journaliste Robert-Guy Scully permet toutefois d'associer

plus formellement la SRC francophone au programme politique du fédéral. En 2001, la Société sanctionne son journaliste Normand Lester à la suite de la sortie de son *Le livre noir du Canada anglais* et, en 2002, on délie la bourse comme jamais pour la production d'une grande série consacrée à l'histoire du Canada (dont la neutralité sera mise en doute par plusieurs historiens). Sur les écrans de la SRC, les symboles identitaires canadiens sont démesurément présents et visibles. Un ouvrage publié en 2005 par le professeur Marc Bernier de l'Université d'Ottawa décrit le phénomène de cette surexposition et affirme qu'un nombre croissant de citoyens doutent de l'indépendance, sinon de l'intégrité des journalistes radio-canadiens face au pouvoir politique d'Ottawa.

Dans un article récent (« Les médias et la question nationale au Québec », *L'Action nationale*, septembre 2010), Denis Monière décrit comment la SRC tronque la réalité en créant délibérément l'illusion d'un vaste pays où foisonne encore partout une présence française dynamique. Cette représentation d'un Canada bilingue n'est pas le fruit du hasard, elle résulte, selon lui, d'une politique délibérée de la Société qui a dressé dans toutes les régions du Canada une liste de locuteurs pouvant commenter l'actualité en français.

[Les grands médias] n'agissent pas seulement sur la perception des événements et des politiciens, ils véhiculent une représentation de l'identité collective qu'ils inculquent subrepticement dans l'esprit du public afin de structurer le sentiment d'appartenance. Le contrôle du discours politique exercé par les grandes sociétés publiques ou privées de médias est un réel facteur de risques pour l'identité nationale et pour le projet souverainiste québécois.

Barrer à tout jamais la route du pouvoir à un parti souverainiste

Au lendemain du 30 octobre 1995, les forces fédéralistes vont concentrer imagination et énergies à déconstruire l'image et la réputation du premier parti politique porteur du projet de souveraineté. Il faut d'abord trouver un bouc émissaire sur qui faire retomber les angoisses du récent affrontement référendaire. Jacques Parizeau, grand architecte du Québec moderne, sera une cible tout indiquée. Aux fins de discrédit de sa personne et du mouvement, on exploitera à fond sa déclaration « empiriquement démontrable, mais politiquement incorrecte » du 30 octobre. On la fera rouler jusqu'à plus soif pendant toute une décennie. Son successeur Lucien Bouchard ne sera pas en reste pour ce qui est de l'intimidation et de l'humiliation. Aussitôt en poste à Québec, il goûte très rapidement à l'insidieuse médecine des jeux de coulisses et des scénarios de désastres. Les menaces viendront à la fois de l'intérieur (partitionnistes) et des financiers de Wall Street. En juin 1996, Standard and Poor's place la gouvernance souverainiste du Québec devant une menace de décote. Il s'en suit une humiliante convocation du premier ministre à New York et une obligation de compressions budgétaires démesurément sévère compte tenu des coupes fédérales en santé.

En janvier 1998, étape numéro 2 du scénario, les réseaux d'affaires fédéralistes appellent de leurs vœux l'entrée en scène d'un « libérateur ». En dépit de son intérêt plutôt éloigné pour la *poutine* provinciale, Jean Charest, premier ténor du NON en 1995, est envoyé à Québec. Une gigantesque collecte de fonds auprès des firmes (prioritairement celles qui sont en lien avec les programmes d'infrastructures publiques) est entreprise dans le but de faire du PLQ la plus formidable machine électorale depuis l'ère Duplessis. Pour

plus de sécurité, on va également investir l'ADQ. La logique de notre système électoral offre en effet l'opportunité d'un parti nationaliste de rechange. En 2001, d'importants bailleurs de fonds se mettent en soutien à Mario Dumont en même temps que les radios FM de Québec. Les résultats ne se font pas attendre: le 1^{er} juin 2002, Léger Marketing annonce que la moitié des Québécois sont déjà prêts pour un gouvernement adéquiste. Une remontée spectaculaire concomitante à un réaligement en profondeur du programme autonomiste. Un nouveau credo fait désormais loi: «Le temps est venu de sortir des ornières constitutionnelles et de l'obsession référendaire».

En 2011, même scénario, mêmes acteurs: face aux déboires du «libérateur», face aux perspectives plus que douteuses du côté de l'alternance adéquiste, le «club des gens affaires pour le NON» se voit dans l'obligation d'investir dans une nouvelle police d'assurance: la Coalition pour l'avenir du Québec. Charles Sirois est à nouveau dépêché à l'avant-scène, mais dans un rôle nouveau, celui de penseur. Bien que toujours identifié comme un proche de Jean Charest, il fait, pour la circonstance, «très tendance», compte tenu du vernis «éducation et jeunesse» qu'il s'est affairé à se donner au cours des dernières années.

Briser les alliances internationales du Québec afin de miner le sentiment de confiance collective

La présence du Canada étant depuis trois décennies en perte d'influence marquée sur la scène internationale, il ne faut donc pas s'étonner que les objectifs stratégiques de sa politique extérieure soient en bonne partie redirigés vers des préoccupations intérieures et l'enjeu de l'unité canadienne. Le Canada, c'est un fait connu, n'a jamais digéré que le Québec agisse sur le plan international, même à l'intérieur du

corridor étroit de la Francophonie. Les relations privilégiées tissées avec la France depuis 1967 ont ouvert les Québécois à de nouveaux horizons et créé des appétits. Une situation qui exaspère. La riposte post-référendaire va enfin procurer à la diplomatie canadienne l'occasion de changer la donne et de durcir le ton à l'égard du Québec et ce, dans un contexte de risque maintenant contrôlé par rapport à la France.

En décembre 2000, Lucien Bouchard est cavalièrement écarté de la cérémonie d'assermentation du président mexicain Vincente Fox. Deuxième séance d'humiliation pour le premier ministre. À l'époque, le gouvernement Chrétien évalue déjà avec précision l'enjeu politique des célébrations du 400^e anniversaire de Québec en 2008. La machine diplomatique va se mettre à l'œuvre pour investir le comité organisateur de Québec en même temps qu'elle va cuisiner tous les centres de pouvoir au sein de l'appareil gouvernemental français. En décembre 2003, une réconciliation surprise Chrétien-Chirac annonce indubitablement des temps nouveaux sur ce front. Le bulletin de l'année 2008 sera tout à fait à la hauteur de l'effort: le Canada de Harper se voit investi d'un rôle prépondérant pour le 400^e. Il est assuré du contrôle de la programmation (triomphe de l'«entertainment» sur la commémoration historique) et il se voit octroyer l'exclusivité de l'ouverture des fêtes avec la France de Sarkozy.

Cette année 2008 doit réellement être inscrite comme étant une de grande défaite dans la trajectoire du Québec. Une ère nouvelle s'ouvre dans les relations Ottawa-Paris. En mai, Sarkozy décrète que «la France aime beaucoup le Canada», il annonce que la relation privilégiée avec le Québec, c'est terminé. Le choc créé n'est pas sans conséquence sur le moral des troupes souverainistes et sur l'idée d'éternité qui semblait inscrite dans la population à propos

de la place du Québec dans le cœur de la France. Paul Desmarais, qui a orchestré l'affectation de Charest à Québec en 1998, n'est pas étranger à ce fait d'armes. Quelques mois plus tôt, en guise de remerciement et de reconnaissance, il s'était vu accorder par Sarkozy, la plus haute distinction de la Légion d'honneur. Une relation étroite et mutuellement profitable qui a pris naissance en... 1995.

Rendre imprenable l'avant-poste stratégique de Québec

La Capitale aurait-elle, sur le plan politique, une destinée similaire à ce qui fut la sienne pendant plus de deux siècles sur le plan militaire? Les résultats de 1995 (54 % pour le OUI vs 60 % pour le Québec francophone) tendent en effet à le démontrer. Le clan fédéraliste y fait la loi depuis plus de quinze ans et tout semble indiquer que le siège s'annonce ardu pour les souverainistes. Rien de vraiment « mystérieux » dans cet état de choses.

Jouissant d'une situation privilégiée, Québec retire de sa fonction de capitale nationale un avantage économique certain qui lui procure l'impression de vivre dans une sécurité assurée. Prétendant y couler une vie agréable, sa population ne semble pas développer d'appétit bien marqué pour le changement, les « événements festifs » trônant au sommet de la liste des priorités. Lieu de pouvoir, Québec abrite plusieurs réseaux d'influence. Les récentes auditions de la commission Bastarache ont fait ressortir l'importance des maillages entre réseaux d'affaires et collecteurs de fonds du PLQ. Il y a dix ans, une autre commission (Gomery) avait mis au jour le rôle prépondérant de la filière Marc-Yvan Côté et les méthodes peu orthodoxes utilisées pour « fidéliser » la base militante fédéraliste. La capitale ainsi que ses municipalités satellites offrent depuis une quinzaine d'années de très nombreuses occasions d'affaires pour l'industrie du

génie-conseil (Roche et BPR) et pour les milliers d'entreprises qui s'y agglutinent. Le commissaire au lobbyisme a récemment dévoilé les méthodes de travail d'un relationniste comme Jean D'Amours, vice-président chez BPR en même temps que grand argentier du PLQ. À Québec, le « m'as-tu-vu » social et politique dans les chambres de commerce locales et dans les petits clubs d'affaires fait partie du quotidien. Il ne faut donc pas trop se surprendre si les liens d'intérêt développés entre la filière des affaires et celle du pouvoir politique (national et municipal) sont en appui à l'idéologie libérale et fédéraliste.

Sur le front de la riposte fédérale de 1995, même tactique qu'au plan national. Pour discréditer le mouvement souverainiste, on a d'abord cherché à abattre les figures de proue. En tête de liste, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, ex-ministre de la Culture, mais surtout, président en 1995 de la Commission régionale sur l'avenir du Québec. Sa gouvernance tout autant que sa personne seront, dans les mois suivant le référendum, objets d'une vicieuse campagne de dénigrement. Comme facteur non négligeable de conditionnement de la nouvelle dynamique régionale de la capitale, on ne saurait évidemment passer sous silence la puissance médiatique des « radios poubelles » et le nouvel environnement idéologique qu'elles se sont donné comme mission de propager : suprématie de la musique anglophone, culte du gagnant, de la moralité (Opération Scorpion), dénonciation des porteurs de savoirs, de modernité, de valeurs environnementales et d'ambition nationale.

Au lendemain de 1995, sous l'autorité directe de Jean Pelletier, chef de cabinet de Jean Chrétien, la ville est totalement mise aux couleurs du Canada. On ne peut plus maintenant en ajouter sans risquer le ridicule absolu. Il faut dire que plus de 40 % de l'espace historique de la

capitale est de propriété fédérale: Plaines d'Abraham, Port de Québec, terrasse Dufferin, Citadelle. Autant de lieux de référence pour rappeler quotidiennement l'omniprésence du Canada et surtout, les millions qu'il accorde plus généreusement à Québec que partout ailleurs, pour distraire sa population (70 M\$ pour le 400^e, 3 M\$/an pour des festivals et événements culturels de toutes sortes). En ce début de 2011 les tout petits des écoles primaires de la région de Québec sont conviés à une vaste campagne d'apprentissage de l'«O Canada» en vue d'une prestation lors de matchs des Remparts de Québec... propriété de familles libérales et fédéralistes.

4. Le retour en force du «vouloir-vivre» québécois: un objectif réalisable... si on s'y met vraiment

Les stratégies du clan fédéraliste sont actuellement à identifier les barrières à dresser sur la route d'un retour au pouvoir du Parti québécois. On peut raisonnablement présumer qu'ils concoctent déjà aussi les moyens qu'il faudra déployer pour déstabiliser une éventuelle gouvernance souverainiste. On est à des lieux d'une telle préparation du côté souverainiste. Nombre de militants doutent même qu'il soit un jour possible de mener de front gouvernance générale de l'État et combat national. À la lumière de 18 années de pouvoir du Parti québécois, le questionnement est tout à fait légitime.

Depuis quelques mois, Jacques Parizeau a fait plusieurs appels en faveur d'une réflexion sur les actions qu'un futur gouvernement souverainiste devrait immédiatement mettre en œuvre après la prise du pouvoir. L'ancien premier ministre ne fait pas référence à une future plate-forme électorale du PQ, ni aux lignes d'action déjà proposées dans le projet de gouvernance souverainiste, ceci relevant d'abord d'une discussion démocratique au sein du parti. L'outil qu'un prochain gouvernement souverainiste devrait abso-

lument avoir en poche avant même qu'il n'entre dans les bureaux de la Grande Allée, c'est un plan déjà bien structuré de reconstruction de l'identité québécoise. Appartenant à la mission générale de l'État, un tel plan exige des analyses et des effectifs spécialisés, une lecture attentive des comportements des différents publics, des approches spécifiques d'intervention. Il s'agit là d'un mandat que le gouvernement fédéral satisfait depuis longtemps et qu'il remet à jour constamment. Pour y satisfaire, un prochain gouvernement souverainiste ne pourra compter sur les effectifs réguliers de l'administration publique. Le gisement d'experts gouvernementaux ou de ressources induites du «sens politique» nécessaire pour concevoir et mettre de l'avant de telles opérations politiques est maintenant tari. De surcroît, depuis 2003, le régime Charest a placé l'ensemble de la machine administrative sous contrôle libéral-fédéraliste (les nominations politiques seraient maintenant descendues au niveau des chefs de directions).

D'abord refuser l'approche homéopathique au profit d'une «médecine de cheval»

Il faudra agir tôt et avec vigueur, ce qui n'est manifestement pas dans les habitudes. En 18 années de gouvernance souverainiste, on a été incapable de trouver la façon appropriée de doter le Québec d'un hymne national et de mettre en œuvre une politique protocolaire et diplomatique le distinguant véritablement d'une grosse municipalité. Le niveau de déconstruction du sentiment national est tel que l'on doit envisager le scénario de la médecine de cheval. En politique, les moments de grâce pour ce type d'opérations se situent uniquement en début de mandat. Pour les douze premiers mois de «gouvernance souverainiste», le «wait and see» et l'espérance des «conditions gagnantes» sont à éviter.

Développer un mode d'intervention, un partage inédit des responsabilités pour la promotion de la souveraineté

Démonstration a été amplement faite au sujet de la complexité de la gouvernance souverainiste. D'emblée happé par le quotidien des salles d'urgence, des écoles insalubres ou des viaducs écrasés, un gouvernement souverainiste est constamment mis devant la fatalité de pelleter en avant tout l'espace qu'il entend consacrer à la réalisation de son objectif premier. Ce phénomène ne relève pas d'une absence de conviction, il est inhérent à notre régime politique. En vertu du partage des responsabilités qui est celui du régime canadien, le Québec n'est en effet pas véritablement en mode de gouvernance nationale, mais en mode de gestion municipale élargie. Dans la gouverne courante des affaires québécoises, ce sont en effet les services de proximité qui occupent l'essentiel de l'espace politique et plus des deux tiers du budget.

Il faut sérieusement préparer (dans son sens étymologique du terme *prae-parare*, mettre de l'avant par un travail préalable) les 100 premiers jours d'un éventuel retour au pouvoir des souverainistes. Il faut commencer à réfléchir à l'idée d'une équipe porteuse apte à l'action immédiate pour la diffusion du message politique dans les milieux locaux et régionaux. Le contenu des messages doit lui aussi être préparé. Tenant directement son mandat du chef du gouvernement québécois et placée sous sa gouverne immédiate, une telle équipe porteuse pourrait être composée d'élus des deux parlements auxquels pourraient aussi s'adjoindre des personnalités issues du monde du travail, des affaires, de la culture et de l'environnement. Tout ce beau monde serait appuyé par un secrétariat administratif et politique pour tout ce qui regarde les fonctions de logistique, de recherche et de communication (documents et autres outils de sensibilisation).

Préparer la mise sur pied d'une unité opérationnelle de coordination politique au sein de l'exécutif gouvernemental

Les gouvernements souverainistes ont longtemps considéré l'appartenance nationale comme un sentiment naturel et suffisamment acquis pour qu'on n'ait pas besoin de s'en occuper de façon stratégique. On a toujours curieusement refusé d'instituer à la tête de l'exécutif gouvernemental, à l'instar du fédéral, un « war room », une unité spéciale suffisamment outillée en ressources et crédits pour exercer efficacement de tels mandats politiques et identitaires. Cette carence explique en partie, en dehors des deux périodes référendaires, le caractère hautement anémique des offensives politiques et à caractère identitaire sous gouverne souverainiste.

Pour être porteuse d'une capacité d'intervention rapide et efficace, une telle unité doit être placée sous l'autorité immédiate d'un comité ministériel permanent présidé par le premier ministre et dirigée par un secrétaire général associé. Cette unité doit pouvoir agir pour le compte de l'ensemble des ministères, agences et sociétés d'État, lesquels ont tous un rôle à jouer au chapitre.

Préparer dès maintenant l'ébauche d'un plan stratégique de reconstruction identitaire

Pour donner véritablement ses fruits dans un délai acceptable, un tel plan d'action devra contenir un nombre substantiel de pistes d'action, de propositions, toutes construites en fonction d'une logique d'application simple et devant rejoindre de larges éventails de clientèles. Les champs suivants devraient prioritairement être retenus.

En premier lieu, la revalorisation de la mémoire collective, ciment de l'appartenance des individus à la nation. L'identité

nationale du Québec est un produit historique, une réalité construite sur un héritage et des racines de plus de 400 ans, sur la possession d'un legs de souvenirs qui doivent absolument pouvoir être partagés avec toutes les communautés humaines qui veulent s'y associer. Cette mémoire ne valorise donc pas uniquement le passé, elle trouve sa pertinence dans le temps présent et dans le souci de rallier l'ensemble des citoyens autour de valeurs communes et d'un projet de société.

En second lieu, un réaligement de la politique culturelle. Si Patrimoine Canada a été l'intervenant clé de la stratégie identitaire canadienne, c'est que de l'autre côté de l'Ouataouais, on a compris que la culture définit et l'identité et la politique. Un examen rigoureux devra être fait des mesures de soutien au développement de la culture québécoise (une réalité que l'équipe Charest confond largement avec l'*entertainment* touristique).

La politique se rapportant à l'identité institutionnelle devra également être révisée et considérablement renforcée. La promotion de l'identité nationale et des institutions fondatrices est une mission légitime pour tout État. Une mission qui ne pose aucun problème de conscience partout sur la planète, sauf chez les fédéralistes québécois et chez nos intellectuels « post-modernes ». L'État est un groupement d'individus qui habitent un territoire déterminé sur lequel s'exerce une autorité politique. Rien de vraiment exceptionnel à ce qu'en matière de perception identitaire, d'adhésion et de cohésion, les symboles nationaux jouent un rôle de première importance.

L'identité territoriale devra également faire partie du chantier. Tout comme l'histoire, à laquelle on se réfère plus généralement, le territoire, la géographie, l'espace, interviennent

eux aussi et à leur manière dans le processus culturel de construction de l'identité. On sait que l'appartenance au territoire national n'a jamais caractérisé le long passé canadien-français, la religion et la langue constituant le territoire virtuel de la nation. Cette façon de voir est demeurée partiellement incrustée dans l'imaginaire québécois d'aujourd'hui. Lors de la création du Nunavut en 1999, des îles traditionnellement revendiquées par Québec y ont été transférées dans la plus grande indifférence, le gouvernement du Québec n'ayant pas même émis une requête à Ottawa à ce sujet.

Conclusion

Si le «souverainisme» québécois semble aujourd'hui se retrouver dans une situation d'impasse apparente, ce n'est pas en raison d'une quelconque faille dans la logique qui le construit depuis quarante ans. Ce n'est pas non plus en raison des enduits sociaux ou culturels qui s'y sont naturellement ajoutés au cours de cette période et qui auraient, selon certains, contribué à le «déconstruire de l'intérieur». Ni une société et ni les partis politiques qui la représentent ne peuvent se mettre en marge des combats d'idées pendant de longues périodes sans courir le risque d'un affaiblissement de la vie démocratique. Si le mouvement souverainiste donne certains signes de déstabilisation, c'est plus simplement en raison du fait qu'il a été envoyé dans les câbles par un mouvement beaucoup plus puissant que lui. Un mouvement qui n'a pas à mener périodiquement une lutte épique pour conquérir le pouvoir politique, il le détient de façon permanente. Un mouvement qui n'a pas hésité à recourir aux meilleures techniques de la guerre psychologique pour parvenir à ses fins. Un mouvement appuyé par une machine d'État et des réseaux d'affaires qui n'ont rien laissé au hasard. Un mouvement qui bénéficie de moyens

financiers et médiatiques hors proportion si on les compare à ceux du clan souverainiste

Dans la reprise de l'offensive, les leaders souverainistes devront apprendre davantage des méthodes de l'adversaire, lever enfin les interdits qu'ils se sont eux-mêmes imposés par le passé. Il lui faudra aussi se saisir des nouvelles réalités, car l'évolution actuelle du monde est en effet de plus en plus annonciatrice de promesses et de réussites pour les petites nations. Dans un tel contexte, le Québec dispose d'atouts que l'adversaire fédéral ne possède pas naturellement. En raison des services directs qu'il procure à sa population, il a la capacité de tisser des liens citoyens beaucoup nombreux et plus intenses. Il incarne une identité nationale qui n'a pas été fabriquée sur des bases purement artificielles, mais historiques.

Enfin, il nous faut considérer que l'affiliation à l'identité québécoise comme référence nationale est un phénomène encore relativement récent. Quarante ans à peine. En dépit de la formidable offensive fédérale des quinze dernières années, ce mouvement de construction et de consolidation d'identité est demeuré, somme toute, relativement solide. En ce début d'année 2011, l'affiliation est à 60 % dans l'ensemble de la population (67 % chez les francophones). C'est encore trop faible, mais tout permet de croire que des gains substantiels peuvent être réalisés à terme... si on s'y met vraiment. □

Julie Lemieux*

DES DÉTAILS INQUIÉTANTS

DÉCHETS RADIOACTIFS ONTARIENS SUR LE SAINT-LAURENT

Le 4 février dernier, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a accordé un permis à la compagnie ontarienne Bruce Power pour transporter par bateau 16 générateurs de vapeur radioactifs vers la Suède. La CCSN permet ainsi que des composantes usées de centrales nucléaires, des déchets radioactifs, voyagent sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, la principale source d'eau potable de millions de personnes. Estomaquée par cette décision, j'ai lu la transcription des audiences publiques tenues à Ottawa les 28 et 29 septembre 2010. J'y ai déniché plusieurs faits préoccupants.

Pourquoi un tel transport?

La compagnie suédoise Studsvik disposerait des équipements nécessaires pour recycler des métaux radioactifs. Bruce Power désire donc y envoyer ses vieux générateurs de vapeur afin de réduire le volume de ses déchets radioactifs à traiter au Canada. C'est du moins ce qu'a affirmé M. Duncan Hawthorne, PDG de Bruce Power, aux audiences de septembre. M. Hawthorne a affirmé que plus

* Auteure de *Avez-vous peur du nucléaire? Vous devriez peut-être...* (MultiMondes, 2009)

de 90 % du métal de ceux-ci pourrait être recyclé, ce qui constitue à ses yeux un bienfait pour l'environnement. Oublions ce présumé « bienfait » et attardons-nous plutôt à ce chiffre qui est erroné.

Selon M. Bo Wirendal, de la compagnie Studsvik, environ 25 tonnes de métal par générateur de 100 tonnes seront retournées au Canada, soit 25 %. La différence est importante. Les 400 tonnes de métal les plus contaminées (800 000 livres) repasseront sur nos routes, en direction de l'Ontario. Plusieurs camions devront donc parcourir des centaines de kilomètres, ce qui multiplie les risques d'accident.

M. Wirendal a donné des précisions techniques concernant ce recyclage très particulier. Le démantèlement des générateurs radioactifs nécessitera 3 ans. Les milliers de tubes qu'ils contiennent seront mis de côté et retournés au Canada, avec les résidus de sciage et de sablage des coques d'acier, les poussières radioactives des systèmes de ventilation et les parties métalliques fondues trop radioactives. La toxicité de ces objets est donc loin d'être insignifiante. Quand on renvoie même les poussières du système de ventilation, ça en dit long.

La CCSN a minimisé le danger de ce transport de générateurs de vapeur sur le fleuve en mentionnant que leur enveloppe en acier de 2 pouces d'épaisseur était pratiquement impossible à briser. Mais elle autorise le retour des matières résiduelles les plus radioactives dans un état beaucoup plus problématique. Or, un expert en transport de la CCSN a précisé que le tout sera emmagasiné dans des contenants qui ne requièrent aucune autorisation spéciale, les *low risk packages*, un avis étonnant quand on sait qu'ils contiendront notamment des poussières de plutonium.

Un changement de cap en matière de déchets

Le PDG de Bruce Power a beaucoup insisté sur la petite quantité de produits radioactifs dans cette affaire, seulement 4 grammes par générateur de vapeur de 100 tonnes. Il n'a cependant rien dit de la toxicité des isotopes radioactifs en cause, du plutonium-239 en majorité. Il faut connaître le sujet pour comprendre que dans ce domaine, d'infimes quantités de contaminants radioactifs peuvent produire des dommages immenses (voir « Quelle protection au juste? », *Le Devoir*, 8 février 2011).

Il est pratiquement impossible d'assainir ce qui a été contaminé par des isotopes radioactifs à vie longue. Ce n'est pas pour rien que d'aussi grandes quantités de métal contaminé seront retournées au Canada. Même le métal « recyclable » conservé par Studsvik demeurera légèrement radioactif après mélange avec des métaux non contaminés. Et aucun étiquetage n'est prévu.

M. Miles Goldstick, du *Swedish Environmental Movement's Nuclear Waste Secretariat*, a trouvé étrange que seule la compagnie Studsvik soit présente à ces audiences de la CCSN pour parler de ce qui se passe en Suède. Il a expliqué que cette compagnie n'était pas aussi *high tech* que ce qu'on nous laisse entendre et qu'elle n'avait toujours pas de permis dans son propre pays pour recycler des composantes usées de centrales nucléaires. Le permis détenu par Studsvik se limite au droit de les importer. M. Goldstick a aussi mentionné que ce recyclage soulevait d'importantes questions en matière de gestion future des déchets nucléaires à l'échelle mondiale. Mais M. Michael Binder, le président de la CCSN, l'a ramené à l'ordre en précisant clairement que cet aspect de la question outrepassait le mandat de ces audiences publiques. Incroyable.

Évitons de mélanger les pommes et les carottes

La décision de la CCSN dans ce dossier a provoqué une véritable levée de boucliers. Celle-ci a riposté avec divers arguments techniques que la plupart des gens ne comprennent pas, ce qui est à mon avis très choquant. Cela crée beaucoup de confusion.

Lorsque la CCSN insiste sur le fait que les générateurs de vapeur ne sont tout de même pas des réacteurs nucléaires contenant des combustibles usés, elle fait preuve d'un manque de précision inquiétant. Je suis convaincue que la plupart des opposants bien informés font la différence. Quand on parle de combustibles usés, les pires déchets nucléaires, on parle des barres d'uranium qui ont séjourné dans le cœur du réacteur. Une fois utilisées, ces barres d'uranium émettent beaucoup de rayons gamma, des rayons très pénétrants comme les rayons X. Elles sont tellement radioactives qu'on les manipule à distance, derrière des écrans protecteurs. On doit même les entreposer dans des piscines durant quelques années, le temps qu'elles refroidissent un peu.

Cette distinction n'empêche cependant pas les générateurs de vapeur d'être dangereux. Ces derniers contiennent des produits radioactifs provenant du cœur des réacteurs, des isotopes charriés par l'eau lourde et qui s'y sont déposés. Le plutonium, un produit hautement radioactif, y prédomine nettement. Or, celui-ci est toxique même en faible quantité. Si on inhale du plutonium, ses rayons alpha endommagent l'ADN des cellules et constituent un agent cancérogène très efficace.

Dans le domaine nucléaire, on mesure la radioactivité en becquerels, chaque becquerel correspondant à la désintégration d'un atome radioactif par seconde. Par analogie, un becquerel

ressemble à un coup de pistolet microscopique par seconde. Si on respire, on boit ou on mange des isotopes radioactifs, ceux-ci peuvent se loger dans nos cellules et y poursuivre leur désintégration radioactive, créant des dommages.

Pour évaluer les dommages biologiques de la radioactivité, on effectue un calcul plus compliqué qui prend aussi en considération le type de rayonnement (alpha, bêta ou gamma) et la sensibilité des tissus ou des organes exposés. Le résultat de ce calcul s'exprime avec une unité de mesure appelée millisievert. Selon la CCSN, si on se trouve à 1 mètre de distance des générateurs de vapeur, on « encaisse » 0,08 millisievert par heure. Concrètement, cela signifie qu'en 12 heures à cet endroit, on atteint le maximum d'exposition à la radioactivité artificielle permis pour une année. Ce n'est donc pas négligeable.

De plus, la CCSN n'a pas précisé que les 2 pouces d'épaisseur de la coque d'acier des générateurs de vapeur bloquent complètement les rayons alpha et bêta, en plus de stopper environ la moitié des rayons gamma. Autrement dit, la radioactivité mesurée à l'extérieur des générateurs de vapeur est incomplète, car elle ne représente qu'une infime partie de celle qu'ils contiennent réellement.

La comparaison avec les isotopes médicaux

La comparaison avec les isotopes médicaux pose également problème. On accepte les isotopes médicaux, car ils sont essentiels pour diagnostiquer certaines maladies et soigner des gens. Il en va tout autrement du transport de déchets radioactifs, qui ne comporte que des risques. En outre, la radioactivité de la plupart des isotopes médicaux dure quelques jours tout au plus, alors que celle du plutonium dure des milliers d'années.

Pour donner une idée de cet aspect important, la ville de Prypiat a été contaminée au plutonium lors de l'accident de Tchernobyl de 1986. Plusieurs de ses habitants sont décédés dans les mois qui ont suivi et on estime aujourd'hui que Prypiat est inhabitable pour des centaines d'années. À la suite des retombées radioactives, dans plusieurs régions très éloignées de Tchernobyl, certains aliments restent impropres à la consommation 25 ans plus tard (sangliers en Allemagne, moutons au Royaume-Uni). Les polluants radioactifs à vie longue sont toujours présents dans l'environnement et ils se retrouvent en partie dans leur corps.

Une opposition bien informée

Beaucoup de gens ont vivement réagi au projet de Bruce Power. Ils se sont manifestés dès juillet, quand la CCSN l'a rendu public. Les opposants provenaient des États-Unis, du Canada, du Québec et de Suède. On compte parmi eux des médecins, des regroupements écologistes, des groupes de femmes, des experts dans le domaine nucléaire ou dans le domaine des déchets et de simples citoyens. Certains d'entre eux étaient étonnamment bien informés. Plus de 100 mémoires ont été déposés.

Durant les audiences de septembre, des participants ont corrigé des oublis de la CCSN. On a notamment relevé des erreurs de calcul de la radioactivité contenue dans les générateurs de vapeur, la CCSN ayant oublié de considérer certains isotopes pourtant hautement radioactifs. D'autres participants ont soulevé des accidents potentiels vraisemblables, auxquels les experts de la CCSN n'avaient pas pensé. On a aussi mis en doute le fait que la CCSN se basait en grande partie sur des mesures effectuées par l'industrie, un premier problème, et que ces mesures étaient une extrapolation mathématique d'un nombre restreint d'échantillons,

un second problème. Il est donc raisonnable de croire que la contamination contenue dans ces générateurs de vapeur soit plus élevée que l'estimé qu'on en a fait.

Plusieurs participants ont demandé pourquoi on ne fait pas d'évaluation environnementale rigoureuse de ce projet. Gordon Edwards, de la *Canadian Coalition of Nuclear Responsibility*, a présenté un document de la CCSN de 2005, dans lequel on peut lire que les déchets faiblement et moyennement radioactifs à vie longue, comme ces vieux générateurs de vapeur, ne sont pas recyclables. Ce document précisait également qu'il faut les entreposer de manière sécuritaire à proximité des centrales d'où ils proviennent, afin de protéger l'environnement et la santé publique.

Monsieur Dale Dewar, médecin, a attiré l'attention sur des considérations plus globales en lien avec le projet de Bruce Power. Il a rappelé que la radioactivité artificielle dans l'environnement n'a pas cessé d'augmenter depuis le largage de la première bombe atomique et le développement des réacteurs nucléaires. Ces nombreux produits de fission toxiques et cancérogènes n'existaient pas auparavant. Or, on en échappe un peu plus à chaque étape de cette industrie complexe. Faut-il en rajouter encore davantage en procédant au recyclage de métaux radioactifs et en faisant voyager les déchets? Vous conviendrez avec moi que poser la question c'est y répondre.

Ce médecin a aussi mentionné un aspect essentiel et extrêmement problématique dans ce domaine: l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a jamais le dernier mot en matière de santé quand il est question du nucléaire. C'est écrit noir sur blanc dans les statuts de l'OMS depuis 1959. L'Agence internationale de l'énergie atomique jouit d'un droit de veto sur tout, y compris sur ce qui peut être publié

ou non, ce qui a permis de taire plusieurs effets nocifs du nucléaire pendant des années. C'est très grave quand on pense que Tchernobyl fait des victimes encore aujourd'hui. J'ai effectué des recherches à ce sujet et mes découvertes m'ont laissée pantoise.

Un dangereux précédent

Le récent changement de cap de la CCSN dans le dossier des déchets nucléaires n'augure rien de bon. Plusieurs réacteurs canadiens arrivent en fin de vie utile et ces 16 générateurs de vapeur correspondent à seulement 2 des 8 réacteurs de Bruce Power. Si on permet ce premier voyage, d'autres suivront inévitablement.

En réaction au tollé du public, la CCSN a tenu une conférence de presse à Ottawa le 11 février dernier. M. Ramzi Jammal, vice-président exécutif de la CCSN, a dit ceci : *« Those generators, if they would fit into an existing approved package, I'll be very honest with you, we would not be here. The size of the generator is the issue. »*. Et M. André Régimbald, directeur général de la réglementation des substances nucléaires, a ajouté : *« La Commission canadienne de sûreté nucléaire a déjà publié sa décision concernant le permis. Maintenant, il n'y a aucune exigence qui oblige Bruce Power à annoncer le chargement et la Commission canadienne de sûreté nucléaire n'a pas l'intention d'aviser publiquement. »* Le message est clair. Il n'y aura pas de transparence dans ce dossier.

On vient d'apprendre en plus que l'entrepôt à long terme de tous les déchets nucléaires canadiens risque d'être installé au Nouveau-Brunswick, qui ne compte qu'une seule centrale nucléaire tout comme le Québec. Et le tout passera où ? Chez nous, sur le Saint-Laurent. Un refus catégorique s'impose. Il ne faut pas accepter ce précédent. ▢

Gérald Paquin*

LA VITALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Au-delà du stéréotype de la polarité linguistique à Montréal, c'est-à-dire que les anglophones prédominent à l'ouest de l'île et les francophones à l'est, il existe une réalité bien différente. Sur l'île de Montréal, la vitalité de la langue anglaise prédomine partout, à l'est comme à l'ouest, sur la vitalité de la langue française.

La vitalité d'une langue peut se mesurer par ce qu'on appelle l'indice de vitalité linguistique, aussi appelé indice de « continuité » linguistique. Celui-ci permet d'évaluer globalement le niveau de la persistance ou de l'attraction d'une langue. L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage (le plus souvent utilisé à la maison) par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale respectivement un gain, un maintien ou un déclin de locuteurs.

L'indice de vitalité linguistique (IVL) sur l'île de Montréal

Dans le rapport Castonguay de 2005 diffusé par l'OLFQ et dédié aux IVL du Québec¹, les indices de vitalité linguistique

* M.Sc., chercheur indépendant : geraldpaquin@videotron.ca

¹ *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001*, C. Castonguay, « Suivi de la situation linguistique », Étude 1, OLFQ, mai 2005.

sont calculés pour la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMRM)². Les IVL qui y sont rapportés sont légèrement inférieurs à ceux de l'île comme à ceux des différents arrondissements de la ville de Montréal.

Ce n'est qu'avec le rapport Termote de 2008³ que les IVL sont calculés distinctement pour l'île de Montréal tels que rapportés dans le tableau suivant. Par exemple, en 2001, l'IVL pour l'anglais est de 1,36 dans la RMRM, mais de 1,41 sur l'île de Montréal. Comme l'indiquent les valeurs des IVL de 1971 à 2001, en trente ans, l'IVL de la langue anglaise a connu une croissance plus rapide que l'IVL de la langue française. Ce dernier ne s'est maintenu sur l'île de Montréal que légèrement au dessus de 1.

		Indice de vitalité linguistique		
		Français	Anglais	Autres
Île de Montréal	1971	1,00	1,19	0,76
	1981	1,01	1,23	0,75
	1986	1,01	1,26	0,76
	1991	1,03	1,34	0,67
	1996	1,04	1,35	0,68
	2001	1,06	1,41	0,64
RMR Montréal	1971	1,00	1,15	0,74
	1981	1,00	1,19	0,73
	1986	1,00	1,22	0,74
	1991	1,02	1,30	0,65
	1996	1,03	1,32	0,65
	2001	1,04	1,36	0,63

2 Région qui s'étend de Lavaltrie à Saint-Lazare et de Richelieu à Saint-Jérôme.

3 Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051, M. Termote et N. Thibault, OLFQ, mars 2008.

L'indice de vitalité linguistique pour chaque arrondissement de la ville de Montréal

Dans les deux tableaux accompagnant la carte de l'île de Montréal (pages suivantes), sont calculés les IVL des langues française et anglaise basés sur les réponses uniques et multiples⁴ du recensement de 2006 pour chaque arrondissement de la ville de Montréal et des autres municipalités de l'île. Nous obtenons que l'IVL de la langue anglaise sur l'île de Montréal (1,430) continue de croître et prédomine toujours largement sur l'IVL du français (1,089). Notons que l'IVL de l'anglais est encore plus élevé dans la ville de Montréal (1,489).

Plus précisément, pour la ville de Montréal en 2006, un IVL du français de 1,099 signifie que par rapport aux 847 632 personnes dont le français est la langue maternelle, on en a recensé 931 803 qui faisaient usage du français à la maison, soit un gain de 9,9 % pour les francophones. En contrepartie, un IVL pour la langue anglaise de 1,489 signifie que par rapport aux 210 032 personnes dont l'anglais est la langue maternelle, on en a recensé 312 805 qui en faisaient usage à la maison, donc un gain de 48,9 %, soit environ 5 fois plus que le pourcentage de gain des francophones.

La dernière colonne des deux tableaux montre que l'écart absolu entre l'indice de vitalité de l'anglais et celui du français varie de 0,1 % à 131,3 % sur l'île de Montréal. Pour la ville de Montréal, par exemple, l'écart absolu signifie que le pourcentage de gain des anglophones est de 39 % plus élevé que le pourcentage de gain des francophones⁵.

4 Les réponses multiples sont réparties en fonction des réponses mentionnées par les répondants.

5 Dans la ville de Montréal, tandis que le nombre de ceux qui font usage du français à la maison a augmenté de 9,9 %, la population qui fait usage à la maison de l'anglais a augmenté de 48,9 %, ce qui donne $48,9\% - 9,9\% = 39\%$ ou en termes des IVL : $(1,489 - 1,099) \times 100 = 39$. En fonction du nombre de locuteurs, 102 773 choisissent de faire usage à la maison de l'anglais contre 84 171 qui optent pour le français.

© 2010 Gérald Paquin, tous droits réservés

Écarts absolus (en %) entre les indices de vitalité linguistique du français et de l'anglais dans la ville de Montréal en 2006

	Population totale	Réponses uniques et multiples						
		Population Langue maternelle		Population Langue usage		IVLF	IVLA	Écart absolu ¹ IVLA – IVLF ²
		Français	Anglais	Français	Anglais			
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	1 854 442	905 267	319 079	985 524	456 274	1,089	1,430	34,1%
Ville de Montréal	1 620 693	847 632	210 032	931 803	312 805	1,099	1,489	39,0%
Saint-Léonard	71 730	24 188	6 733	30 468	17 318	1,260	2,572	131,3%
Rivière-des-Prairies-PAT	105 372	67 337	6 429	73 851	15 261	1,097	2,374	127,7%
Ahuntsic-Cartierville	126 607	66 138	6 778	75 813	13 586	1,146	2,005	85,8%
Montréal-Nord	83 911	47 503	3 805	56 155	7 008	1,182	1,842	66,0%
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	142 825	60 931	7 758	73 410	14 263	1,205	1,838	63,4%
L'Île Bizard-Sainte Geneviève	17 590	10 403	3 433	10 327	5 244	0,993	1,527	53,5%
Anjou	40 891	28 117	2 064	31 076	3 348	1,105	1,622	51,7%
Saint-Laurent	84 833	25 562	14 182	29 757	23 082	1,164	1,628	46,3%
Ville-Marie	78 876	38 556	12 981	41 074	19 297	1,065	1,487	42,1%
Outremont	22 897	14 423	2 616	15 232	3 827	1,056	1,463	40,7%
Rosemont-La Petite-Patrie	133 618	99 140	5 223	107 006	7 561	1,079	1,448	36,8%
Mercier-Hochelaga-Maison.	129 110	100 233	4 341	106 753	6 193	1,065	1,427	36,2%
Pierrefonds-Roxboro	65 041	21 420	21 810	22 140	30 300	1,034	1,389	35,6%
LaSalle	74 763	30 593	20 333	31 617	27 527	1,033	1,354	32,0%
Le Plateau-Mont-Royal	101 054	63 197	13 144	67 476	17 651	1,068	1,343	27,5%
Lachine	41 391	24 772	9 167	25 275	11 510	1,020	1,256	23,5%
Côte-des-Neiges-NDG	164 246	43 491	45 886	49 508	61 353	1,138	1,337	19,9%
Le Sud-Ouest	69 860	40 396	12 176	42 353	15 158	1,048	1,245	19,6%
Verdun	66 078	41 235	11 175	42 513	13 321	1,031	1,192	16,1%

¹ Écart absolu des indices de vitalité linguistique (IVL) en % = (IVLA - IVLF) x 100.

² IVLF: indice de vitalité du français, IVLA : indice de vitalité de l'anglais.

Source: Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal. Recensement de 2006.
Compilation (réponses uniques et multiples) et calculs de l'auteur.

Écarts absolus (en %) entre les indices de vitalité linguistique du français et de l'anglais pour les autres villes sur l'île de Montréal en 2006

	Population totale	Réponses uniques et multiples							
		Population Langue maternelle		Population Langue usage		IVLF	IVLA	Écart absolu ¹ IVLA – IVLF ²	
		Français	Anglais	Français	Anglais				
Autres villes	233 749	57 635	109 048	53 722	143 469	0,932	1,316	38,4%	
Kirkland	20 491	5 055	9 428	4 273	13 818	0,845	1,466	62,0%	
Côte-Saint-Luc	31 395	4 959	13 807	4 370	19 580	0,881	1,418	53,7%	
Baie-d'Urfé	3 902	843	2 423	643	2 961	0,764	1,222	45,9%	
Ste-Anne-de-Bellevue	5 197	2 120	1 900	1 878	2 518	0,886	1,325	43,9%	
Dollard-Des Ormeaux	48 930	8 592	22 347	7 991	30 251	0,930	1,354	42,4%	
Mont-Royal	18 933	8 382	4 287	9 193	6 426	1,097	1,499	40,2%	
Hampstead	6 996	1 041	4 318	908	5 455	0,872	1,263	39,1%	
Beaconsfield	19 194	5 292	10 332	4 683	13 106	0,885	1,269	38,3%	
Pointe-Claire	30 161	6 978	16 785	6 082	20 407	0,872	1,216	34,4%	
Westmount	20 494	4 432	10 982	4 085	13 765	0,922	1,253	33,2%	
Montréal-Ouest	5 184	788	3 463	685	4 098	0,869	1,183	31,4%	
Dorval	18 088	5 568	8 285	5 261	10 326	0,945	1,246	30,1%	
Senneville	962	345	525	343	598	0,993	1,138	14,5%	
Montréal-Est	3 822	3 243	168	3 338	173	1,029	1,030	0,1%	

¹ Écart absolu des indices de vitalité linguistique (IVL) en % = (IVLA - IVLF) x 100.

² IVLF: indice de vitalité du français, IVLA : indice de vitalité de l'anglais.

Source: Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal. Recensement de 2006.
Compilation (réponses uniques et multiples) et calculs de l'auteur.

Ce sont ces écarts qui servent à comparer les vitalités linguistiques de l'anglais et du français dans les arrondissements et les municipalités de l'île de Montréal. On voit nettement en teintes de gris la prédominance de la vitalité de la langue anglaise sur celle de la langue française (écarts positifs). La prédominance de la vitalité du français sur l'anglais est partout absente sur l'île de Montréal.

Nous constatons sur cette carte que les six arrondissements du nord-est de l'île, pourtant reconnus pour avoir une majorité de francophones (autour de 54 %), sont dominés par des IVL très prononcés en faveur de la langue anglaise. Pour le cas particulier de Saint-Léonard, qui compte le plus haut pourcentage d'allophones (56,7 %), bien que le français ait le plus important indice de vitalité (1,260), c'est aussi là où l'IVL de l'anglais est le plus élevé (2,572), soit plus du double, correspondant aussi au plus grand écart (131,3 %). Notons qu'à l'île Bizard-Saint-Genève, le français est en déclin avec un indice égal à 0,993.

Par ailleurs, là où les francophones sont fortement minoritaires sur l'île de Montréal, comme dans la grande majorité des villes autres que Montréal, la vitalité du français est aussi en déclin avec des indices qui se tiennent très nettement sous la barre de l'unité, diminuant jusqu'à 0,764 à Baie-d'Urfé. Précisément, dans toutes les municipalités de l'île, autres que Montréal, Montréal-Est et Mont-Royal, la vitalité de la langue française est partout en décroissance.

Rapport des pourcentages de gain

Comme l'IVL donne une mesure de la vitalité d'une langue en termes de pourcentage de gain de locuteurs d'un même groupe linguistique, nous avons aussi mesuré le rapport des pourcentages de gain d'un groupe linguistique par rapport à

l'autre. Pour la ville de Montréal, selon les réponses uniques et multiples du recensement de 2006, les rapports des pourcentages de gain entre anglophones et francophones se trouvent indiqués dans le tableau suivant⁶.

	Gain % franco	Gain % anglo	Rapport % gains
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	8,9%	43,0%	4,8
Ville de Montréal	9,9%	48,9%	4,9
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	9,7%	137,4%	14,2
Lachine	2,0%	25,6%	12,6
Pierrefonds-Roxboro	3,4%	38,9%	11,6
LaSalle	3,3%	35,4%	10,6
Outremont	5,6%	46,3%	8,3
Ville-Marie	6,5%	48,7%	7,4
Ahuntsic-Cartierville	14,6%	100,5%	6,9
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	6,5%	42,7%	6,6
Verdun	3,1%	19,2%	6,2
Saint-Léonard	26,0%	157,2%	6,1
Anjou	10,5%	62,2%	5,9
Rosemont–La Petite-Patrie	7,9%	44,8%	5,6
Le Plateau-Mont-Royal	6,8%	34,3%	5,1
Le Sud-Ouest	4,8%	24,5%	5,1
Montréal-Nord	18,2%	84,2%	4,6
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	20,5%	83,8%	4,1
Saint-Laurent	16,4%	62,8%	3,8
Côte-des-Neiges-NDG	13,8%	33,7%	2,4

⁶ Le cas de l'île Bizard-Sainte-Geneviève, où le pourcentage de gain des francophones est négatif, n'a pas été considéré.

C'est dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles qu'on obtient le plus haut rapport : le pourcentage de gain des anglophones y est 14,2 fois plus important que celui des francophones.

Les arrondissements de Lachine, Pierrefonds-Roxboro et LaSalle suivent avec des rapports très élevés de 12,6, 11,6 et 10,6 respectivement. Ces rapports donnent une mesure, dans le cas où ces rapports sont positifs, de la vitalité d'un groupe linguistique par rapport à l'autre.

Notons que ce rapport des pourcentages de gains ne fait pas ressortir la différence entre le nombre de locuteurs de l'anglais et du français au départ. Or, cette différence peut s'avérer importante dans certains arrondissements. Ainsi, l'effet de hauts pourcentages de gains pour les anglophones peut prendre un certain temps avant de se faire sentir comme dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite-Patrie où nous retrouvons respectivement 23 et 19 fois plus de francophones que d'anglophones.

La présence des anglophones

Les cinq plus grands écarts observés entre les IVL de l'anglais et du français sont obtenus là où les anglophones sont fortement minoritaires (de 4,6 % à 9,4 % de la population de l'arrondissement) avec un fort pourcentage d'allophones (de 28,1 % à 56,7 %). De plus, parmi les 19 arrondissements de la ville de Montréal, il y en a six dont cette somme est supérieure à 50 % (sans dépasser 70 %) et qui comptabilisent à eux seuls 56 % des gains de locuteurs de langue anglaise. Ce sont les arrondissements Côte-des-Neiges–NDG, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Léonard, LaSalle et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Or, Saint-Léonard et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension n'ont res-

pectivement que 9,4 % et 5,5 % d'anglophones. La présence des anglophones, comme dans ces arrondissements où ils sont très nettement minoritaires, n'empêche pas les allophones d'aller s'y installer et de choisir l'anglais comme langue d'usage.

Conclusion

La ville de Montréal étant la métropole du Québec, elle constitue un pôle majeur pour la culture, l'éducation, le commerce, l'industrie et la finance. Elle dispose d'une influence considérable qui lui permet d'exercer un rôle stratégique sur le plan régional, national et international. Elle est aussi un carrefour de nombreuses cultures. En effet, Montréal dispose d'un important réseau de secteurs d'activités où on peut trouver de tout en anglais (un travail, des soins médicaux, de l'éducation, des denrées, des clients, des contrats, etc.). Au quotidien, de nombreux coins de l'île de Montréal ne sont pratiquement plus francophones, ni même bilingues, mais essentiellement anglophones.

La vitalité de la langue française à Montréal est particulièrement pauvre comme le montrent ses piètres indices de vitalité. C'est en identifiant clairement les raisons des si forts indices de vitalité de l'anglais à Montréal et c'est en intervenant en conséquence pour y augmenter considérablement l'indice de vitalité du français que l'on pourra le mieux s'assurer que la langue française soit la langue la plus influente du Québec. □

Matthias Rioux*

L'AFFAIRE MICHAUD OU LE COMLOT DU 14 DÉCEMBRE 2000

Ce jour-là, je me précipite à l'Assemblée nationale, de retour de la Gaspésie.

Un membre du personnel de l'Assemblée m'informe qu'un vote est sur le point de débiter. Il vérifie s'il m'est possible d'entrer. Mon pupitre étant tout près de la porte, il me fait signe d'y aller rapidement. Voyant le Président et un greffier debout, je m'enquiers auprès de mon voisin, Rosaire Bertrand, député de Charlevoix, de quoi il s'agit. Il m'informe d'une résolution concernant Yves Michaud. Sans plus. Le vote est en cours, impossible alors de demander au Président de relire la résolution. La procédure me confine à l'ignorance. Furieux, je me vois contraint d'appuyer la résolution ne sachant pas si elle était favorable ou défavorable à l'endroit de Yves Michaud.

Les députés péquistes se lèvent et votent. J'imagine un instant qu'elle lui est favorable. Du reste, une motion félicitant Michaud, *le Robin des banques*, pour sa lutte en faveur des droits des petits investisseurs eût été recevable. Rapidement, la réalité me rattrape lorsque j'entends le greffier prononcer : « Monsieur Charest, Sherbrooke » et ainsi de suite, sans que le président ait eu à demander « quels sont ceux qui

* Ancien ministre et député de Matane de 1994 à 2003, l'auteur est présentement doctorant en sociologie politique à l'Université Laval.

sont contre la résolution». Imitant leur chef, les députés libéraux se lèvent, opinant du bonnet, certains avec le sourire. Je comprends qu'il s'agit d'une motion sans préavis, négociée préalablement entre l'Opposition officielle et le Gouvernement.

Après la séance, je mets tout en œuvre pour me procurer le texte de la fameuse résolution. D'autant, qu'un collègue m'informe qu'elle blâme Michaud pour des propos offensants tenus à l'endroit de la communauté juive. Je lis attentivement le texte pour comprendre les motifs du blâme et pourquoi une telle résolution est présentée sans préavis, à l'insu des députés et votée sans débat.

Que dit la résolution :

Que l'Assemblée nationale dénonce sans nuance, de façon claire et unanime, les propos inacceptables à l'égard des communautés ethniques, et, en particulier, à l'égard de la communauté juive, tenus par Yves Michaud à l'occasion des audiences des États généraux sur le français à Montréal le 13 décembre 2000.

Pas un mot du libellé ne démontre que le citoyen Michaud a tenu des propos à ce point inacceptables qu'il mérite une dénonciation *sans nuance* et surtout *unanime* des membres de l'Assemblée nationale. Je sens qu'il y a anguille sous roche et que l'on veut tuer une mouche avec un kalachnikov.

Au caucus des parlementaires péquistes consécutif à la motion «scélérate», je constate que plusieurs députés semblent mal à l'aise. J'entends encore Bernard Landry, déambulant vers le buffet, dire discrètement à Louise Beaudoin : «On maltraite nos amis». Je me lève pour souligner au premier ministre qu'une résolution de cette importance, votée dans la précipitation, sans en avoir informé préalablement

l'aile parlementaire était inacceptable. Visiblement irrité, il me répond que la situation était grave et qu'il fallait agir vite. La même logique que le commando qui frappe à l'aube! Du reste, je cherche encore aujourd'hui les motifs de l'urgence qui a conduit des parlementaires à voter aveuglément une motion fondée sur le mensonge.

J'utiliserai la méthode interprétative pour expliquer ma compréhension de ce jour sombre du parlementarisme québécois. Certes, une certaine réserve est inhérente à la fonction parlementaire, mais, dans le cas qui nous occupe, rien ne peut empêcher un ancien parlementaire de réparer l'injure faite à Yves Michaud et redonner à notre Parlement national le lustre qu'il a perdu le 14 décembre 2000 en le transformant en peloton d'exécution.

Sans en avoir la preuve documentaire ou testimoniale, j'ai néanmoins la conviction que le complot ourdi contre Michaud a été conçu hors du Parlement et que son orchestration devant l'Assemblée nationale fut l'œuvre de deux complices: Lawrence Bergman, ancien président d'une section du B'nai Brith, député libéral de D'Arcy-Mc Gee, et André Boulerice, péquiste et représentant de la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques. Le premier, se croyant investi de la mission de représenter la communauté juive à l'Assemblée nationale, et le second disant posséder dans sa génétique une filiation avec *le Peuple élu*. Dans son excellent ouvrage, *Chronique d'une exécution parlementaire*, l'historien Gaston Deschênes ne lève pas le voile sur l'origine du complot. Par ailleurs, son essai nourrit le doute qui m'habite depuis dix ans. Quel personnage ou quel groupe a instrumentalisé Bernard Landry et Sylvain Simard qui, lors de l'évènement, ont déclaré en conférence de presse que Michaud avait banalisé l'holocauste, alors qu'il n'a jamais prononcé le mot devant les États généraux sur la langue?

À moins d'une preuve irréfutable démontrant le contraire, je refuse encore aujourd'hui de croire que Bernard Landry ait influencé ou encouragé Lucien Bouchard dans sa colère folle et son misérable aveuglement. Appelé à commenter les propos de Yves Michaud tenus à l'émission de Paul Arcand, le premier ministre n'y avait d'abord vu aucune trace d'antisémitisme. D'où vient alors ce changement de cap aussi soudain que brutal de la part du chef?

À qui profite le crime?

Comme plusieurs, je me suis demandé à qui profitait le crime.

Les proposeurs de la résolution assassine évoquée plus haut ne sont pas les vrais acteurs du geste ignoble, du crime parlementaire posé par l'Assemblée nationale. Les deux députés étaient de simples porteurs de ballon qui ont exécuté, avec servilité, les ordres venus d'en haut. Il convient ici de féliciter André Boulerice d'avoir courageusement reconnu son erreur.

On imagine aisément la jubilation du chef de l'Opposition officielle de déposer une résolution accusant fallacieusement d'antisémitisme un militant séparatiste. Pour Jean Charest, c'était un moment béni, mieux, l'occasion inespérée de casser du sucre sur le dos de Michaud, ancien député libéral (1966-1969), devenu indépendant lors de l'adoption du «bill 63». En clair, un homme dérangeant, voire menaçant pour les «establishments» de tout acabit. L'occasion était belle également pour le chef libéral de démontrer à la communauté juive que son parti demeure son refuge assuré dans les tempêtes et le défenseur de ses intérêts. On serait tenté de qualifier le comportement politique de Jean Charest, en la circonstance, de machiavélique, évoquant de la sorte la mémoire du célèbre auteur du *Prince*. Cela serait

injurier l'intelligence du grand philosophe florentin dont l'oeuvre théorique prônait l'avènement d'un «ordre nouveau» fondé sur la morale, la liberté et la laïcité.

L'autre acteur du complot est l'ancien premier ministre, Lucien Bouchard. Peut-on imaginer qu'il ignorait que la résolution sordide condamnant Yves Michaud était sans fondement? Que les propos de Michaud lors des audiences des États généraux sur la langue ne comportaient aucune charge contre le peuple juif et l'holocauste? Il savait sans doute que les parlementaires appelés à voter, par la force, une telle motion étaient privés de l'information nécessaire à la mise en contexte de l'évènement et, ce faisant, l'Assemblée devenait pour l'occasion un tribunal populaire sans droit d'appel. «Étrange paradoxe», écrira le juge Beaudoin dans son jugement sur *l'Affaire Michaud*. D'autant, que les autorités ont systématiquement refusé à l'accusé Michaud le droit élémentaire de s'expliquer devant une commission parlementaire.

Ce 14 décembre 2000, où étaient donc passées les règles de justice naturelle, quand notre Assemblée nationale bafoua, à la satisfaction de Lucien Bouchard, le juriste, une des plus importantes d'entre elles, l'*audi alteram partem*, si chère à Bernard Landry, garantissant à un accusé le droit strict de se faire entendre. Ce jour-là, l'Assemblée nationale devint un tribunal par la volonté de deux hommes, pour exécuter un citoyen sans preuve et sans droit d'appel. Un geste sans précédent dans l'histoire du parlementarisme des pays civilisés.

Le geste est d'autant plus répugnant qu'à de nombreuses occasions Yves Michaud a témoigné de ses liens d'amitié avec la communauté juive de Montréal. Il a loué le courage d'un peuple qui a fait naître un pays souverain au cœur du monde arabe. En déclarant que les Juifs n'avaient pas le

monopole de la souffrance, il n'a pas voulu stigmatiser cette communauté, tant s'en faut. Il a choisi de rappeler, avec à propos, que d'autres peuples victimes de génocide (arménien, rwandais, etc.) vécurent l'ostracisme.

En confiant à l'Assemblée nationale la sale besogne d'assassiner politiquement Yves Michaud, le chef a voulu enlever de sa route un candidat pressenti dont l'élection dans la circonscription de Mercier était, selon les observateurs, une formalité. La présence possible d'un tel trouble-fête au sein de son caucus l'a conduit à opter pour l'exécution parlementaire. Un geste indigne de la part d'un premier ministre. Un chef de parti respectueux de sa base militante aurait laissé l'association locale choisir son candidat et ultimement refuser si besoin était de signer son bulletin de candidature, si tant est qu'il eût des raisons de le faire.

Il ne faut pas se surprendre du comportement autocratique de Lucien Bouchard. Pour mieux contraindre ses députés à la discipline, il a échappé un jour cette énormité : « pas de caucus, pas de gouvernement ». Une insulte à l'intelligence et la négation des prérogatives du pouvoir législatif et de la nécessité du contrôle parlementaire sur le pouvoir exécutif. Il aurait voulu faire de son caucus une secte en infantilisant ses députés qu'il n'aurait pas agi autrement. À cette époque, les péquistes ont connu les aberrations du centralisme démocratique. Une doctrine ayant sévi à une autre époque et en d'autres lieux.

Mais, le hasard fait bien les choses. Moins d'un mois après le vote de la honte dont il fut l'artisan, voilà que le grand chef, après avoir condamné les péquistes à tourner en rond pendant cinq ans sur la question nationale, annonce, le trémolo dans la voix, qu'il tire sa révérence, faute de n'avoir pu réunir *les conditions gagnantes* pour la tenue d'un référé-

rendum sur la souveraineté. Peu de temps après son départ dramatique, le voilà qu'il annonce, tout bonnement, qu'il s'associe à une firme de juristes apparentée à la communauté juive, Davies Ward Philips & Vineberger, devenant ainsi «l'avocat aux honoraires les plus élevés à Montréal», écrit Bernard Descoteaux, directeur du journal *Le Devoir*, le 27 janvier 2011.

Comment interpréter tout le pathos entourant sa démission? Il eût été préférable qu'il avoue franchement qu'il ne voulait pas Michaud dans son entourage; qu'il n'avait plus la foi dans la cause souverainiste (si tant est qu'il l'eut) et que désormais il préférerait la sécurité financière à l'éprouvant combat pour le pays. Il en serait sorti grandi s'il s'était exprimé comme un lucide. Surtout que lui, le nouveau riche devenu, dont «la propension à poser en donneur de leçons» a poussé l'effronterie jusqu'à demander aux Québécois de travailler plus et aux pauvres de se serrer la ceinture. On n'ose imaginer ce qu'il exigera de notre peuple au nom des magnats du pétrole et du gaz.

Aujourd'hui, je joins ma voix à celle de mes anciens collègues, maintenant fort nombreux (plus de cinquante) pour dénoncer le complot dont fut victime Yves Michaud le 14 décembre 2000 et lui présenter mes regrets les plus sincères. J'en profite pour dire la honte que j'éprouve d'avoir été roulé dans la farine par des manipulateurs. Difficile d'imaginer qu'une démocratie représentative puisse descendre aussi bas. Il est réconfortant que d'anciens parlementaires, 10 ans après le drame, dénoncent la mauvaise action, relèvent la tête et reconnaissent leur erreur. Ils sortent anoblis de cette contrition. Quant aux non-repentis, il faut les plaindre. □

UNE FIN DE SEMAINE AVEC ROSAIRE MORIN

En juin 1997, j'avais emmené Rosaire Morin pour une fin de semaine à mon chalet dans les Laurentides. J'avais noté dans mes carnets, qui seront publiés en avril aux Éditions du Québécois sous le titre Chronique d'un rendez-vous manqué, quelques moments de cette rencontre. Ce sont ces notes que je reproduis ici

29 juin.

Séjour au Lac Chaud, avec Rosaire Morin. Je le fais parler et prends des notes. Une véritable encyclopédie vivante. Un homme passionné, habité par le problème du Québec. Notre épargne sort du Québec dans une proportion incroyable et nous n'avons pas d'argent pour nous développer. Les politiciens ne sont pas à la hauteur de la situation. Ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Ils ne sont pas conscients des vrais problèmes sociaux et politiques. Ils n'ont pas de plan, ils improvisent continuellement. Et au Québec, nous recommençons toujours à zéro, en niant ce qui s'est fait précédemment. Il pense qu'on aurait dû procéder point par point dans la réforme de l'éducation. Pas tout jeter à terre pour recommencer à zéro. De même dans le domaine de la

santé. Il dit que René Lévesque n'était pas indépendantiste. Que Bouchard est un opportuniste qui accepterait demain de remplacer Chrétien à la tête du Parti libéral et du Canada si on lui offrait le poste. Il se propose de publier de petites enquêtes sur la situation du français au Québec, sur l'envahissement du marché par l'extérieur, etc. Il pense à fonder un mouvement qui regrouperait les groupes nationalistes et le PQ. Il ne faut pas que l'indépendance apparaisse comme de la seule responsabilité du PQ. Il pense à fonder un hebdomadaire voué à l'indépendance.

Ce homme, qui est assez handicapé, qui a près de quatre-vingts ans, est plein de projets. Il faudrait enregistrer tous ses propos. Il est le directeur de la revue *L'Action nationale*. Il a déjà publié un important dossier sur ce qu'il appelle la déportation de l'argent en dehors du Québec, dans les fonds mutuels et les caisses de retraite. Il poursuit ses recherches malgré les menaces. Il travaille à une histoire de la revue qui fête ses quatre-vingts ans cette année. Il n'est pas seulement l'âme de la revue, mais son moteur. Il connaît beaucoup de gens qu'il sollicite pour une collaboration ou une aide financière.

Les travaux de Rosaire Morin sont très importants pour la société, pour le Québec. Mais il n'a pas l'argent nécessaire. Il quête partout où il peut, mais ne réussit pas à trouver ce dont il aurait besoin. Et la société a de l'argent pour toutes sortes de futilités. Et même, le travail qu'il fait devrait être fait par les universités, par les facultés d'économie. Ce sont elles qui sont payées, mais c'est lui qui s'acquitte de la besogne, qui fait le travail. □

Pierre Graveline*

LA LIBERTÉ DU QUÉBEC (1)
**LA NATION QUÉBÉCOISE :
COLONISÉE, MENACÉE,
INACHEVÉE****

Quelqu'un, quelque part, conteste-t-il encore sérieusement notre existence en tant que nation québécoise ?

Par notre histoire, notre langue, notre culture et notre fidélité à celles-ci, par notre persévérante résistance aux multiples tentatives de nous soumettre et de nous assimiler, par le territoire que nous occupons depuis plus de 400 ans et que nous avons aménagé et développé, par les institutions et les entreprises que nous avons créées au fil des siècles, par les liens que nous avons tissés avec le monde, par les valeurs fondamentales que nous partageons, nous, Québécoises et Québécois, formons indéniablement une nation.

Une formidable prise de conscience

Pourtant, il n'y a pas si longtemps – quand on nous posait la question dans des enquêtes d'opinion publique au début des années 1960 –, nous nous définissions en grande majorité comme Canadien français, voire même, dans une proportion notable, simplement comme Canadiens. Seule

* Directeur général de la Fondation Lionel-Groulx et membre du comité de rédaction de *L'Action nationale*, l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

** Certains éléments de cette première partie, depuis lors remaniés, ont paru dans *L'Action nationale* en 2009 et 2010.

une faible minorité d'entre nous répondait qu'elle se voyait d'abord comme Québécois.

Au fil des décennies qui ont suivi, alors que l'éducation se développait dans notre société, que la scolarisation de notre jeunesse s'étendait, que la connaissance de notre histoire progressait, que notre culture s'épanouissait et rayonnait, que nos conditions socioéconomiques se transformaient, que les enjeux politiques se clarifiaient, en somme alors que le Québec cueillait les fruits de la Révolution tranquille entreprise et en partie menée à bien au tournant de ces mêmes années 1960, un extraordinaire renversement de tendances se produisait. Une formidable prise de conscience nationale s'effectuait, de sorte qu'aujourd'hui la majorité des femmes et des hommes qui habitent cette terre d'Amérique du Nord s'identifie d'abord et avant tout comme Québécois. C'est le cas de quelque 60 % de l'ensemble de la population et de 70 % des francophones selon les dernières enquêtes d'opinion, ce qui est remarquable considérant le fait que la plupart des anglophones et des immigrants anglicisés qui vivent au Québec se définissent comme Canadiens.

Mesurée à l'aune de l'histoire, cette évolution – toujours en cours – de notre sentiment d'identité et d'appartenance s'est déroulée, il faut le souligner, dans un laps de temps étonnamment bref.

Malgré toutes les tentatives de «dénationalisation tranquille» que nous avons subies ces dernières années – de négation de notre identité et d'effacement de notre histoire jusque dans nos propres institutions d'enseignement et manuels scolaires –, nous sommes dorénavant conscients, en majorité, d'appartenir à une nation distincte.

Une nation politique inclusive

Certes, des conceptions divergentes s'affrontent sur la définition de cette nation. On l'a vu notamment en 2006 au moment du débat sur la « reconnaissance » de la nation québécoise à la Chambre des communes à Ottawa, « reconnaissance », il importe de le rappeler, qui s'est avérée purement cosmétique et qui ne nous a accordé aucun pouvoir nouveau sur notre existence et sur notre avenir.

Les chantres du multiculturalisme – cette idéologie qui, au Canada, sert en particulier à tenter de noyer dans un nébuleux magma identitaire notre conscience nationale, de nous réduire au rang d'une minorité parmi tant d'autres et de nous enlever au passage toute légitimité politique – voudraient bien affubler notre nation d'un caractère ethnique : seuls en feraient partie les Québécois d'origine française ; en seraient exclues à la fois les Anglo-Québécois et les citoyens issus de l'immigration. « Diviser pour régner », aurait écrit Machiavel.

Mais au Québec même, en dépit d'une certaine confusion qui perdure à l'occasion dans le langage populaire, il ne se trouvera pas grand monde, ni chez les intellectuels, ni chez les artistes, ni chez les représentants politiques, pour défendre cette vision d'une nation ethnique fondée sur le « droit du sang ».

Au contraire, nous nous définissons aujourd'hui comme une nation pluraliste et inclusive, fondée sur le « droit du sol ». Notre nation – certes pour l'essentiel d'origine française mais métissée par notre cohabitation de longue date avec les Amérindiens et par l'apport des vagues successives d'immigrants –, est constituée d'une majorité de langue française qui possède une histoire, une culture et

des valeurs dont elle veut à juste titre assurer la prépondérance et la pérennité au Québec, dans le respect des droits de la minorité anglaise qui fait partie intégrante de la nation québécoise et, bien entendu, dans le respect des droits des nations autochtones qui vivent sur le territoire québécois.

Notre nation découvre peu à peu qu'elle a ses propres intérêts et aspirations – parfois similaires, parfois divergents, de ceux des autres nations, mais tout aussi légitimes – que nulle autre qu'elle-même ne saurait défendre et promouvoir.

En ce début du 21^e siècle, notre nation se construit clairement comme une authentique nation politique.

Un demi-siècle de progrès stupéfiants

Les progrès réalisés par notre nation au cours de ce demi-siècle (1960-2010) où nous avons pris conscience de notre identité et affirmé notre existence sont à bien des égards stupéfiants.

Sur le plan de l'éducation, d'une nation essentiellement illettrée et ignare que nous étions, nous sommes devenus l'une des nations les plus instruites de la planète. Publié dans les années 1960, le rapport Parent fut à l'origine de cette révolution de l'éducation. Alors qu'au début des années 1960 seul le secteur scolaire anglo-protestant offrait en partie certains de ces services, le Québec possède aujourd'hui le réseau de services à la petite enfance le plus développé et le plus accessible de toute l'Amérique du Nord et l'un des meilleurs au monde. L'éducation préscolaire pour les enfants de cinq ans a été généralisée. Alors qu'environ 40 % des enfants ne terminaient alors même pas leur cours primaire, le taux de réussite est maintenant de 100 %. Alors qu'à peine 30 % des enfants accédaient à des études secondaires et qu'aussi

peu que 14 % d'entre eux obtenaient leur diplôme, tous les jeunes entreprennent aujourd'hui des études secondaires. Les deux tiers d'entre eux décrochent leur diplôme dans le temps imparti et, grâce à l'éducation des adultes, ce taux grimpe par la suite à 85 %. Alors qu'une infime minorité des jeunes faisait des études collégiales, on atteint désormais un taux de 60 %. Près de 40 % des jeunes obtiennent finalement leur diplôme d'études collégiales. Enfin, le pourcentage de la population qui accède aux études universitaires est passé au cours de cette période de 5 à 25 % et 16,5 % des Québécois détiennent aujourd'hui un diplôme universitaire. Alors que dans les régions du Québec, les PME ne tarissent pas d'éloges sur la contribution des cégeps à leur développement, les entreprises étrangères invoquent avec persistance la qualité de la main d'œuvre et du système éducatif qui l'a formée pour justifier leurs investissements en terre québécoise. Les universités québécoises et leurs centres de recherche, en particulier, font aujourd'hui l'envie de bien des pays.

Sur le plan de l'économie, d'une nation sous-développée, dépendante du capital étranger et centrée sur l'exportation de ses ressources naturelles, nous sommes devenus l'une des puissances économiques moyennes de la planète. Alors qu'au début des années 1960 le capital anglo-américain dominait presque complètement l'économie québécoise, nous avons désormais la haute main sur la plus grande part de nos activités économiques et de nos institutions financières. La nationalisation de l'électricité en 1963 et le développement d'Hydro-Québec – qui est devenu l'une des plus grandes entreprises de production d'hydroélectricité sur la planète et dont la vente des actifs permettrait à elle seule de payer une partie significative des dettes de l'État québécois – ont été le coup d'envoi de cette révolution économique. Grâce au soutien de l'État québécois et s'appuyant sur des instruments financiers collectifs mis en place ou dévelop-

pés dans la foulée de la Révolution tranquille – la Caisse de dépôt et placements du Québec (aujourd'hui l'un des 20 plus grands fonds financiers souverains dans le monde), la Société générale de financement, le Mouvement Desjardins, les fonds de capital de risque dont le Fonds de solidarité des travailleuses et des travailleurs du Québec et Fondaction –, une classe d'entrepreneurs québécois s'est constituée. De grandes multinationales ont vu le jour, parmi lesquelles Bombardier, Quebecor, CGI, Cascades et SNC-Lavalin, pour n'en nommer que quelques unes, sans compter les 175 000 PME qui créent l'essentiel des emplois. De peuple de locataires nous sommes devenus un peuple de propriétaires. Au 94^e rang mondial par notre population – sur quelque 250 pays et territoires –, nous nous situons, en 2008, au 40^e rang pour nos exportations internationales, notamment grâce aux produits de l'aluminium et de l'avionnerie, et au 44^e rang pour la taille de notre économie, devant des pays comme le Portugal, le Danemark, l'Irlande, la Finlande et la Nouvelle-Zélande. Qui plus est, la part de notre PIB que nous consacrons à la recherche et au développement nous place au 8^e rang mondial, devant même les États-Unis en cette matière! Notre niveau de vie (PIB par habitant) nous positionne aujourd'hui au 27^e rang mondial devant, par exemple, l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Sur le plan des conditions sociales, d'une nation pauvre, rongée par les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes, et à peu près dépourvue de services publics et de programmes sociaux, nous sommes devenus l'une des nations les plus équitables et les plus solidaires de la planète. Un ensemble remarquable de services publics et de programmes sociaux – qui assurent une certaine répartition de la richesse et qui sont équivalents sinon supérieurs à ceux qui existent dans les pays les plus développés – a progressivement été mis en place et a jeté les fondements

de cette révolution sociale. Notamment dans le domaine de la santé, nos investissements publics massifs – 10 % du PIB en 1995 contre 4,5 % en 1960 – ont donné de grands résultats : notre taux de mortalité à la naissance est devenu l'un des plus bas au monde, passant de 13,8 à 4,2 par 1 000 naissances entre 1960 et 2008 ; entre 1970 et 2008, l'espérance vie s'est accrue de 68 à 78,3 ans pour les hommes et de 75,2 à 83,2 ans pour les femmes. En Amérique du Nord, nous avons aujourd'hui les plus bas taux de coût de la vie, d'inégalité sociale et de criminalité. Historiquement, notre niveau de vie global n'a jamais été aussi élevé et les écarts de taux d'emploi et de revenus avec nos voisins Ontariens n'ont jamais été aussi réduits. En particulier, les conditions de vie des femmes se sont considérablement améliorées, grâce, entre autres, à une politique d'équité salariale en emploi que notre État – l'État québécois – a été le premier à mettre en œuvre sur la planète.

Sur le plan de la culture, d'une nation qui voyait sa langue commune constamment bafouée et dont l'expression culturelle était largement folklorisée, nous sommes devenues une nation créatrice de l'une des cultures les plus originales et les plus dynamiques aujourd'hui à l'œuvre sur la Terre. L'adoption en 1977 de la Charte de la langue française a puissamment contribué à cette révolution culturelle. Qui plus est, dans presque tous les domaines – littérature, arts visuels, chanson, musique, théâtre, danse, cinéma, arts du cirque –, nous nous sommes dotés en cinq décennies d'un réseau public et privé d'institutions et d'entreprises professionnelles, compétentes et performantes. Comme en témoignent les succès internationaux du Cirque du Soleil, de l'Orchestre symphonique de Montréal, de Céline Dion, de Robert Lepage, de Denys Arcand, de Luc Plamondon, pour ne citer que quelques noms, jamais notre culture n'a connu une telle reconnaissance et un tel rayonnement.

Sur le plan de la démocratie, d'une nation où les libertés d'opinion et d'expression étaient soumises aux diktats d'un pouvoir religieux – celui d'une Église catholique intégriste – qui contrôlait l'éducation, qui dominait à peu près toutes les institutions, et qui régentait la vie politique et les comportements sociaux – voire même sexuels – de la population, nous sommes devenus une nation démocratique qui, sans être exemplaire, n'en est pas moins une des plus avancées au monde. Le développement des services publics, l'adoption d'une charte québécoise des droits de la personne, la laïcisation du système scolaire, la reconnaissance des droits des femmes et des droits des homosexuels, l'adoption de la Loi sur le financement des partis politiques ont été quelques-unes des étapes marquantes de cette révolution démocratique.

Nous pouvons à juste titre nous réjouir de nos réalisations au cours du dernier demi-siècle d'existence de notre nation et en être fiers. Peu de nations peuvent se louer d'avoir réussi une démocratisation et une modernisation aussi remarquables de leur État, de leurs institutions et de leurs politiques, d'avoir accompli de tels progrès éducatifs, culturels et socioéconomiques en une si courte période historique.

Nous devons cependant nous rappeler que, à l'encontre de ce que certains nous proposent aujourd'hui, ce n'est pas en prônant l'individualisme et la poursuite effrénée de l'enrichissement personnel au détriment du bien commun mais en misant au contraire sur la coopération et sur la solidarité que nous avons atteint ces résultats.

Des défis vitaux à relever

Cela constaté, loin de connaître une situation idyllique, nous sommes collectivement aux prises, en ce début du 21^e siècle, avec des problèmes sérieux à résoudre et des défis vitaux à relever.

Sans en dresser la liste exhaustive, mentionnons certains parmi les plus angoissants de ces problèmes et de ces défis que nous avons en commun avec les autres nations : la dégradation des écosystèmes, due en premier lieu au réchauffement climatique provoqué par les gaz à effet de serre ; les conséquences inquiétantes de la mondialisation sur la diversité culturelle et sur les droits sociaux ; la montée en puissance des intégrismes religieux et leurs impacts sur les libertés individuelles, sur les droits des femmes et sur les relations entre les nations ; la persistance de la pauvreté et la croissance des inégalités, de même que l'augmentation de la cupidité et de la corruption, résultant de décennies de domination du néolibéralisme – et de sa doctrine du « chacun pour soi » – sur les orientations et les pratiques socioéconomiques ; la crise de confiance dans le processus électoral et dans les institutions démocratiques.

À l'instar des autres nations, nous sommes aussi confrontés à des enjeux qui nous sont propres. Pour n'en citer que quelques-uns : la crise démographique et le vieillissement de notre population, le niveau relativement élevé de notre dette publique, l'intégration difficile des nouveaux arrivants à notre langue et à notre culture, l'anglicisation rapide de notre métropole, l'instauration d'un véritable « apartheid » scolaire entre les élèves de notre réseau public et ceux du réseau privé d'enseignement, le sous-financement chronique de notre réseau d'enseignement supérieur, le décrochage scolaire d'une trop grande partie de notre jeunesse, l'inadéquation de la formation professionnelle et technique aux besoins du marché du travail, le développement d'un système de santé à deux vitesses – l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres –, la mauvaise gestion de certains secteurs de notre économie, notamment la forêt, les mines et l'agriculture ; sans oublier le vieillissement de nos infrastructures.

Aussi graves soient-ils, ces défis ne sont cependant pas plus insurmontables que ceux qui se présentaient à notre nation il y a 50 ans et que nous avons su alors relever avec courage et imagination. Il faut toutefois prendre conscience que notre nation, ne disposant pas – contrairement aux 192 nations aujourd'hui membres des Nations unies (sans compter le Kosovo et le Sud-Soudan qui s'apprêtent à le devenir) – des outils que confère l'indépendance politique, se trouve dramatiquement démunie pour faire face à ses défis.

Nous ne pouvons ni adopter comme nous l'entendons toutes les lois que nous jugerions nécessaires, ni percevoir et utiliser à nos propres fins tous les impôts et toutes les taxes recueillis auprès des citoyens et des entreprises québécoises, ni conclure avec d'autres nations des traités qui renforceraient et prolongeraient nos actions.

Nous ne pouvons même pas faire entendre notre propre voix dans les instances internationales – ONU, OMC, UNESCO –, où, pourtant, se dessinent désormais largement notre avenir et celui de l'humanité toute entière.

Notre nation : colonisée sur le plan politique

En réalité, alors même que nous réalisons au cours du dernier demi-siècle des progrès substantiels sur les plans de l'éducation, de l'économie, des conditions sociales, de la culture et de la démocratie, nous ne sommes pas parvenus à transcrire ces progrès en termes de pouvoir politique et, tout au contraire, nous nous sommes affaiblis considérablement sur ce plan. La Révolution tranquille a tragiquement failli à atteindre sa finalité ultime : l'émancipation politique de notre nation.

Pourtant, du « maître chez nous » de Jean Lesage en 1963 au référendum sur l'indépendance de Jacques Parizeau en 1995, en passant par « l'égalité ou l'indépendance » de Daniel Johnson père, la « souveraineté culturelle » de Robert Bourassa, la « souveraineté-association » de René Lévesque et « l'affirmation nationale » de Pierre-Marc Johnson, tous les gouvernements et tous les partis politiques québécois – fédéralistes et souverainistes, à l'exception du gouvernement de Jean Charest – ont tenté d'une façon ou d'une autre d'accroître le pouvoir politique du Québec au cours de cette période. Confrontés à l'intransigeance de la nation canadienne et faute de recevoir un appui suffisant de nos concitoyens, tous ont échoué.

Si nous avons obtenu, depuis 1960, quelques faibles gains dans nos négociations avec l'État canadien, essentiellement en matière de sélection d'une partie des immigrants et de formation de notre main-d'œuvre, nous n'avons cessé, dans l'ensemble, de perdre du terrain sur le plan politique.

D'une part, notre poids démographique, politique et économique au sein du Canada est en baisse constante. Alors que nous constituions 33 % de la population du Canada en 1867, nous n'en représentons plus que 23 % en 2010. Et cette proportion continuera de diminuer dans les décennies à venir. La révision de la carte électorale « fédérale » en cours au moment d'écrire ces lignes – qui augmentera le nombre de circonscriptions en Ontario et dans l'Ouest, mais pas au Québec – viendra bientôt traduire cet affaiblissement démographique en réduction de l'importance relative de notre députation dans la Chambre des communes à Ottawa. Comme le démontre l'actuel gouvernement du Canada – celui du Parti conservateur de Stephen Harper –, il est désormais possible pour un parti politique canadien – et c'est là une réalité tout à fait nouvelle dans l'histoire du Canada et

du Québec – d'aspirer à la gouvernance du Canada sans se préoccuper outre mesure de l'opinion publique québécoise. Autre illustration de cette perte d'influence du Québec, la Ville de Montréal, métropole économique du Canada en 1960, n'arrive plus, en 2010, qu'au troisième rang – derrière Toronto et Calgary – quant au nombre de sièges sociaux de grandes entreprises qu'elle abrite. Et c'est sans coup férir que l'establishment économique du Canada a pu obtenir l'abolition de la Bourse de Montréal et le transfert de ses activités à la Bourse de Toronto en 2007. Bientôt, ce même establishment obtiendra aussi, probablement, la création d'une commission des valeurs mobilières fédérale au détriment de l'Autorité des marchés financiers du Québec.

D'autre part, nous avons subi, au cours des 50 dernières années, de dures attaques et encaissé de graves défaites sur les plans politique et constitutionnel. Il n'est pas inutile de rappeler à cet égard certains faits marquants de notre histoire récente : l'imposition de la Loi des mesures de guerre et l'occupation militaire du Québec par l'armée canadienne en octobre 1970 ; l'adoption, en 1982, d'une nouvelle constitution canadienne restreignant unilatéralement les pouvoirs du Québec contre l'avis unanime de notre Assemblée nationale ; les nombreux jugements de la Cour suprême du Canada qui ont largement édulcoré la portée de notre Charte de la langue française ; le sabotage par le Canada de l'Accord du Lac Meech de 1990 qui devait permettre – « dans l'honneur et l'enthousiasme » – notre réintégration dans la constitution canadienne ; la tentative de mise au pas de notre nation par l'Entente de Charlottetown de 1992 ; le chantage économique du Canada à notre endroit, qui est revenu comme une sombre litanie à chaque occasion où nous avons été appelés à nous prononcer sur notre avenir ; le soutien fédéral au mouvement partitionniste des communautés anglophones du Québec ; les incessantes campagnes de peur auprès des

membres des communautés ethnoculturelles québécoises pour les mobiliser contre nos aspirations indépendantistes; aux mêmes fins, l'instrumentalisation constante des nations autochtones contre notre nation; les diverses opérations menées par le gouvernement canadien pour ternir la réputation du Québec sur la scène internationale et pour affaiblir nos liens avec la France; le vol organisé du référendum de 1995 par le gouvernement fédéral; l'utilisation massive et illégale de fonds «fédéraux», révélée par le scandale des commandites, afin de promouvoir au Québec «l'unité nationale» et les symboles identitaires canadiens; l'adoption par le parlement fédéral de la Loi dite sur la clarté référendaire, qui prétend restreindre notre droit à l'autodétermination; l'envahissement systématique des champs de compétence constitutionnelle de notre État par l'État canadien et l'instauration du déséquilibre fiscal pour miner les fondements mêmes des pouvoirs de l'État québécois.

Résultat de ce demi-siècle de reculs et de défaites politiques? Comme à d'autres moments de son histoire, notre nation – apparemment résignée à son sort, encore une fois trahie par le défaitisme de ses élites, ses forces vives désorientées et démobilisées, – stagne dans son état de «province», du latin *provincia*, qui signifie «pays des vaincus».

Notre nation s'est engagée dans le 21^e siècle en vivant sous une loi fondamentale – la constitution canadienne – qui lui a été imposée par une autre nation. Nous nous plions, dans nombre de domaines déterminants pour notre avenir, aux lois votées par un parlement dit «fédéral» dont la grande majorité des membres représente une autre nation, et aux jugements d'une cour suprême dont les magistrats sont nommés par le premier ministre d'une autre nation. Nous versons des impôts et des taxes dont une bonne partie est dépensée pour des priorités décidées par une autre nation.

Nous tolérons de ne pas même disposer des pleins pouvoirs sur notre langue, notre culture, nos communications et notre immigration, pourtant vitaux pour notre existence. Nous acceptons sans mots dire qu'une autre nation parle en notre nom, jour après jour, sur la scène internationale. Nous allons jusqu'à détourner les yeux quand nos enfants versent leur sang dans une guerre dont nous ne voulons pas.

N'en déplaie aux ténors québécois de l'aveuglement volontaire et du bon-ententisme à tout prix, comment donc doit-on appeler une telle nation sinon une nation colonisée sur le plan politique ?

Des arguments fallacieux contre l'indépendance

Depuis 50 ans, ces mêmes ténors du statu quo nous répètent à satiété que notre aspiration à l'indépendance politique est illégitime, qu'elle va à contre sens de l'histoire et de la mondialisation en cours, qu'elle excède nos capacités économiques et nous condamnerait à l'appauvrissement et que, de toutes façons, elle est inutile puisque le Québec se développe fort bien à l'intérieur du Canada.

Chaque de ces arguments est dénué de fondements sérieux.

Constituant incontestablement une nation, nous avons le droit légitime – en vertu de la Charte des Nations unies et dans la mesure où nous nous inscrivons dans une démarche démocratique et nous engageons à respecter nos obligations internationales – de nous autodéterminer, de décider librement de notre avenir, et de proclamer l'indépendance politique du Québec à l'intérieur des frontières qui sont les siennes aujourd'hui.

Ce faisant, notre nation non seulement n'irait pas à contre sens de l'histoire mais s'inscrirait au contraire dans la tendance de fond de l'histoire contemporaine et deviendrait un acteur politique du puissant mouvement de mondialisation en cours. Quand l'Organisation des Nations unies est née en 1945, elle regroupait 51 États indépendants ou en voie de le devenir. Elle compte aujourd'hui 192 États membres. Au cours des 65 dernières années, 142 nations ont donc décidé d'assumer leur indépendance politique et rien n'indique que ce grand mouvement d'émancipation des peuples soit en voie de s'arrêter. Ensemble, ces 192 nations, et celles qui les rejoindront bientôt, ont entrepris – dans le cadre d'institutions internationales qu'elles ont créées – de revoir les relations politiques, socioéconomiques et culturelles qu'elles ont entre elles, de *déterminer* en somme la mondialisation et d'en *définir* les règles. C'est en demeurant prisonnier du statut de province du Canada, qui nous maintient à l'écart de cette grande entreprise mondiale, que nous nous isolons, nous marginalisons et allons à contre courant de l'histoire de l'humanité.

Qui plus est, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, notre nation est mieux outillée que la majorité des nations membres de l'ONU pour assumer son indépendance politique et pour apporter une contribution pertinente aux défis de la mondialisation. Nous disposons de tous les atouts nécessaires. Avec ses quelque huit millions d'habitants, le Québec est plus peuplé que 121 des 192 pays qui siègent aujourd'hui aux Nations unies. Seuls 18 de ces pays disposent d'un territoire plus étendu. Nos institutions démocratiques sont parmi les meilleures et les plus stables au monde. Avec 16,5 % de nos concitoyens qui possèdent un diplôme universitaire, notre population est parmi les plus scolarisées de la planète. Nos instruments de solidarité sociale sont parmi les plus équitables qu'on puisse trouver sur la Terre. Bien vivante et dynamique, notre culture

apporte une contribution originale de plus en plus reconnue au patrimoine de l'humanité. Nos ressources naturelles, notamment notre capacité à produire une énergie hydroélectrique et éolienne propre, comptent parmi les plus abondantes. Inscrite dans le grand marché nord-américain, notre économie est parmi les plus modernes et les plus compétitives. Elle se compare à celles de plusieurs pays européens prospères de taille équivalente tels la Finlande, la Norvège, le Danemark, la Suisse, l'Autriche et la Suède.

Dans ces conditions, rien ne permet de soutenir – en fait, c'est tout le contraire – que, assumant, avec les compétences et les ressources qui sont les nôtres, notre indépendance politique et maîtrisant de ce fait pleinement nos outils de développement socioéconomique, nous verrions notre niveau de vie baisser et notre prospérité s'évanouir.

Admettons-le, notre nation a le droit légitime de réaliser son indépendance politique. Ce faisant, reconnaissons-le, elle irait dans le sens de l'histoire et s'inscrirait comme un acteur dynamique de la mondialisation en cours plutôt que de rester un spectateur qui en subit passivement les conséquences. Qui plus est, n'en doutons pas, notre nation a les moyens et la capacité d'être indépendante.

Mais pourquoi donc le Québec devrait-il s'engager dans la voie de l'indépendance politique puisque, nous dit-on, il peut se développer à sa guise à l'intérieur de l'État canadien, la preuve en étant les immenses progrès que nous avons accomplis comme province canadienne au cours des 50 dernières années?

Voilà certainement l'argument le plus fallacieux et le plus pernicieux que véhiculent sans vergogne les ténors du statu quo politique.

Car c'est oublier d'abord que c'est notre nation elle-même qui, dans un immense effort collectif de mobilisation de sa société civile et de son État national et ne comptant que sur ses propres moyens, a réalisé la modernisation de nos institutions. C'est nous-mêmes qui avons réformé nos réseaux d'éducation et de santé et mis en place, dans tous les domaines, nos propres services publics et programmes sociaux. C'est notre État qui a nationalisé l'électricité et construit des barrages, de la Manicouagan à la Baie James. C'est nous-mêmes qui, rassemblant nos épargnes, nous sommes dotés d'outils financiers nous permettant d'acquérir le pouvoir économique dont nous disposons aujourd'hui et de développer nos entreprises. Ce sont nos créateurs et nos artistes qui ont créé et diffusé notre culture. C'est nous-mêmes qui avons démocratisé, francisé et laïcisé notre société. Personne ne nous a fait de cadeau.

C'est oublier aussi que ces progrès accomplis par notre nation l'ont été au prix d'un immense et coûteux gaspillage de temps, d'énergie et de ressources consacrés à lutter contre un État canadien qui, se méfiant de cette montée en puissance du Québec, a souvent tenté de la freiner, de la limiter ou de l'orienter à ses propres fins. Certes, par la péréquation ou par d'autres programmes « fédéraux », l'État canadien a contribué au financement de notre Révolution tranquille. Mais qu'était-ce donc que le Canada nous versait ainsi sinon, pour l'essentiel, nos propres impôts et nos propres taxes ?

C'est oublier, par ailleurs, que notre nation ne peut considérer comme acquis à jamais les progrès réalisés depuis un demi-siècle. Pour preuve, que reste-t-il de la Charte de la langue française par laquelle nous avons cru assurer la pérennité de la langue française en Amérique du Nord et la paix linguistique à Montréal ? Des décennies de contesta-

tion juridique financée par l'État canadien et de jugements d'une Cour suprême canadienne d'une partialité constante ont conduit à pas moins de 200 modifications de cette charte et la laisse désormais exsangue et largement inopérante. Tout est aujourd'hui dans une grande mesure à recommencer.

C'est oublier, enfin et surtout, que la nation canadienne non seulement a refusé et refuse toujours avec obstination tout accroissement de son pouvoir politique à notre nation – même en matière de langue, de culture et de communications qui sont pourtant vitaux pour notre existence –, mais a tout fait au contraire pour nous affaiblir sur ce plan, allant jusqu'à nous imposer une constitution dont nous ne voulons pas. L'État canadien pousse même l'intransigeance jusqu'à interdire, encore et toujours, l'application des dispositions de la Charte de la langue française aux institutions et aux entreprises *québécoises* qui sont sous sa juridiction et qui embauchent 10 % de la main d'œuvre. Il n'hésite pas non plus, comme on l'a vu lors des Jeux olympiques d'hiver tenus à Vancouver en 2010, à afficher aux yeux de la Terre entière son indifférence, son mépris même, à l'égard de la langue française et de la culture québécoise.

De la conférence constitutionnelle de Victoria, en 1971, où Robert Bourassa réclamait pour le Québec la «souveraineté culturelle» au débat sur la «reconnaissance de la nation québécoise» au parlement d'Ottawa, en 2006, où Gilles Duceppe exigeait que cette reconnaissance en traduise en pouvoirs concrets, combien d'occasions n'a-t-elle pas eu pourtant, cette nation canadienne, de manifester une ouverture envers ce qu'il est convenu d'appeler «les revendications historiques» du Québec? Son attitude a toujours été intraitable et sa réponse sans ambiguïté: *no way!*

Le défaitisme de nos élites

Malheureusement, les discours mensongers – largement répercutés dans les médias – des ténors du statu quo au sujet de «l'inutilité» et de «l'infaisabilité» de l'indépendance ont porté fruit. Jointes à l'intransigeance du Canada et aux reculs politiques répétés qu'a connues le Québec depuis un demi-siècle, ils ont conduit une bonne partie de nos élites à sombrer dans le défaitisme politique.

Désabusées par les échecs de leurs nombreuses et vaines tentatives de réformer le «fédéralisme» canadien, les élites «fédéralistes» québécoises ont désormais renoncé. «Il n'y a pas d'ouverture», «Le fruit n'est pas mûr», répètent-elles en chœur, se gardant bien de reconnaître que «ce n'est pas le fruit qui n'est pas mûr, c'est l'arbre qui est pourri», comme l'exprime avec humour Gilles Duceppe.

Abattues par les défaites référendaires de 1980 et 1995, les élites «souverainistes» – du moins une partie notable d'entre elles, Lucien Bouchard et ses disciples en tête – se sont réfugiés dans un attentisme déprimant. «Les conditions gagnantes ne sont pas réunies», «La marche est trop haute», professent-elles d'une même voix fatiguée, se gardant bien de rappeler que ce sont elles-mêmes qui, à la tête du Québec et du Parti québécois de 1996 à 2001, ont brisé – par leur adhésion larvée au multiculturalisme et par leurs politiques provincialistes réductrices – l'élan vers son émancipation politique dans lequel notre nation était alors engagée.

À visage découvert ou plus hypocritement par leur inaction, les uns et les autres nous invitent à «renoncer à notre rêve d'indépendance et de liberté», à nous consacrer plutôt à la gestion des affaires courantes et à la résolution des pro-

blèmes actuels de la société québécoise. Comme s'il n'y avait pas de liens entre la faiblesse politique de notre État national et notre incapacité manifeste à faire face à plusieurs défis que nous devons aujourd'hui relever ! Comme si, par ailleurs, notre nation – plus stupide que les autres ? – ne pouvait à la fois gérer son présent et préparer son avenir !

Ce défaitisme de nos élites n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire de notre nation. Déjà, au lendemain de la Conquête, seigneurs et prélats de l'Église – occupés à préserver leurs privilèges – incitaient les « Canadiens » à se soumettre aux vainqueurs anglais. De même, dans les années qui suivirent l'écrasement de l'insurrection des Patriotes, nombreux ont été les chefs de file des « Canadiens français » à prôner l'abandon de la lutte et même, tel Étienne Parent, à préconiser l'assimilation volontaire. Plus récemment, aux lendemains des référendums de 1980 et 1995, combien n'ont-ils pas été dans l'intelligentsia québécoise à annoncer « la mort du nationalisme » ? Rien de neuf sous le soleil du Québec...

Faut-il rappeler que, aujourd'hui comme hier, ce défaitisme de nos élites est tout sauf désintéressé ? De puissants intérêts personnels, des carrières, des ambitions et des fortunes sont en jeu. La soif du pouvoir, fut-ce même sur un État provincial diminué qui s'apparente de plus en plus à un gros ministère de la santé, explique plusieurs renoncements. Le contrôle qu'exercent les fédéralistes sur la plupart des médias québécois élucide bien des retournements. Et surtout, surtout, le pouvoir économique et financier de l'État canadien dont dépendent largement nos gens d'affaires pour l'expansion de leurs entreprises, nos professionnels pour leurs contrats, nos artistes pour leurs tournées et nos universitaires pour leurs recherches, éclaire nombre de silences.

Ce défaitisme intéressé d'une bonne partie de nos élites face à l'aspiration à la liberté politique de notre nation alimente – l'exemple venant de haut – le dérapage vers le « chacun pour soi » auquel on assiste aujourd'hui au Québec et le désenchantement d'une partie de la population qui se traduit par une désaffectation envers la poursuite du bien commun et par un abstentionnisme électoral – près de 43 % lors des élections québécoises de 2008 ! – dramatique et croissant.

Notre nation : menacée

Notre nation se trouve donc toujours soumise, en ce début du 21^e siècle, à l'ordre constitutionnel et à la domination politique de la nation canadienne. Et nombreux sont ceux qui croient que cet état d'asservissement va perdurer. Même s'il continue de recueillir un appui significatif dans la population, le projet d'indépendance du Québec ne paraît-il pas aujourd'hui – y compris aux yeux de plusieurs de ses partisans – stagnant, sinon en net recul, voire même inatteignable ?

Bien sûr, sur un plan individuel le Canada n'est pas un goulag, comme le disait René Lévesque. À la condition de fermer sa conscience à l'histoire, aux intérêts et aux aspirations de sa nation, d'accepter aussi de travailler et de vivre largement dans une langue et une culture qui ne sont pas les siennes – de *s'acculturer* –, une Québécoise ou un Québécois de langue française peut tirer son épingle du jeu dans le régime politique actuel. Il peut faire carrière dans les institutions « fédérales » jusqu'à occuper les plus hautes fonctions, jusqu'à devenir – de Wilfrid Laurier à Jean Chrétien, les exemples ne manquent pas – Premier ministre du Canada.

Vu sous l'angle individuel, même l'assimilation plus ou moins volontaire à la grande communauté anglaise nord-

américaine peut paraître une condition acceptable. Après tout, des millions d'Étatsuniens sont des descendants de Canadiens français. Ils ont, dans leur quasi totalité, tout oublié de leur langue et de leur culture d'origine. Cela ne les empêche pas de vivre, de travailler, d'élever une famille, de réussir en arts ou en affaires et, pourquoi pas, d'être heureux. Peut-être même l'un d'entre eux deviendra-t-il un jour président des États-Unis!

Mais, sur un plan collectif et dans la mesure bien entendu où l'on croit que l'aventure historique québécoise mérite d'être poursuivie, c'est une toute autre paire de manches. Qu'advient-il dans l'avenir de notre nation? Survivra-t-elle, s'épanouira-t-elle, si elle demeure une nation colonisée sur le plan politique par la nation canadienne?

Après tout, nous avons résisté avec vaillance et avec un succès certain, depuis 250 ans, à de multiples et sérieuses tentatives de nous soumettre et de nous assimiler au vainqueur des Plaines d'Abraham. Ne pourrions-nous résister encore et encore? Et puis d'autres nations – pensons à la Catalogne ou à l'Écosse – semblent s'en sortir plutôt bien dans l'ensemble, sans avoir pour autant proclamé leur indépendance politique. Ne pourrions-nous suivre la même voie?

Il est difficile de répondre avec certitude à ces questions.

Toutefois, les exemples des nations écossaise et catalane sont d'une pertinence douteuse. Ces nations vivent sur le continent européen où cohabitent, dans un relatif mais indéniable respect mutuel, des dizaines de nations, de langues et de cultures. On est là bien loin de notre réalité nord-américaine: une nation de langue française de quelque huit millions d'individus noyée dans un océan anglophone de plus de 300 millions de personnes. Sans compter qu'il

n'est pas dit que l'Écosse et la Catalogne, où de puissants mouvements indépendantistes sont aujourd'hui à l'œuvre, ne déclareront pas leur indépendance politique dans les années à venir.

Quant à notre capacité de survivance en tant que nation québécoise, nous nous retrouvons au 21^e siècle à des lunes de l'époque où, solidairement regroupés autour des clochers de nos villages, nous pouvions nous soustraire des influences culturelles anglaises et consacrer les longues et froides soirées d'hiver à pratiquer allègrement la «revanche des berceaux»! À ce chapitre, le passé ne peut être garant ni d'un présent où les dogmes du multiculturalisme, du matérialisme et de l'individualisme priment ni d'un avenir incertain.

Pour qui refuse de pratiquer la politique de l'autruche – en s'enfonçant la tête dans les sables bitumineux de l'Alberta? –, une constatation s'impose: au-delà des progrès que nous avons réalisés depuis un demi-siècle en matière d'éducation, d'économie, de conditions sociales, de culture et de démocratie, notre nation est aujourd'hui – du fait de sa subordination à la nation canadienne et de son affaiblissement politique – une nation menacée.

L'anglicisation de Montréal

Fondée par les Français en 1642 et longtemps considérée comme la deuxième grande ville française du monde après Paris, Montréal – la métropole du Québec et sa véritable «frontière», où se joue dans une large mesure notre avenir linguistique, culturel et socioéconomique – n'est déjà plus vraiment, aujourd'hui, une ville française. Elle est désormais, dans les faits, une ville «bilingue» qui s'anglicise à vue d'œil et à une vitesse fulgurante.

Incapable d'assurer notre renouvellement démographique par nous-mêmes – notre taux de fécondité se situe, les meilleurs années récentes, à 1,8 enfant par femme alors qu'il devrait être à 2,1 simplement pour maintenir la population actuelle –, nous nous sommes tournés vers l'immigration au cours des dernières décennies, croyant ainsi contrer notre déclin démographique et répondre aux besoins de main-d'œuvre de nos entreprises.

Environ 50 000 personnes immigrantes – un million en 20 ans, soit, en proportion de la population, un niveau d'immigration trois fois plus élevé que celui qu'acceptent les États-Unis ou la France – arrivent chaque année, la plupart d'entre elles s'établissant à Montréal. Rappelons que 40 % de ces personnes arrivent par le biais des programmes canadiens d'accueil de réfugiés et de réunification des familles sur lesquels le Québec n'a aucun contrôle. Les autres 60 % sont sélectionnées à partir de critères établis par le gouvernement du Québec.

Ni le Canada ni le Québec n'exigeant une connaissance minimale de la langue française comme condition préalable à l'immigration, la moitié de toutes les personnes immigrantes – un demi million en 20 ans ! – n'ont aucune notion de cette langue à leur arrivée. 40 % d'entre elles ne s'inscrivent à aucun cours de français et, parmi celles qui suivent de tels cours, le tiers abandonne avant la fin. C'est au bas mot 100 000 immigrants allophones qui, chaque décennie, optent dans les faits pour l'anglais comme langue d'usage à Montréal.

N'étant pas indépendant, notre État national ne peut les obliger à apprendre le français en en faisant une condition d'obtention de la citoyenneté. C'est l'État canadien qui accorde la citoyenneté et, à ses yeux, la connaissance de l'anglais suffit

amplement. Pour bon nombre de personnes immigrantes qui ne savent pas avec certitude si elles demeureront au Québec ou si elles se déplaceront ailleurs en Amérique du Nord, il paraît préférable, dans ce contexte, d'apprendre l'anglais et de l'utiliser comme langue de communication.

D'autant que notre État n'arrive même pas à offrir, en quantité suffisante et dans des délais convenables, des cours de français aux personnes immigrantes qui le demandent...

D'autant qu'il est parfaitement possible de vivre à Montréal en ne parlant que l'anglais...

Les entreprises de moins de 50 employés – qui regroupent 35 % de la main-d'œuvre – n'ayant pas l'obligation de mettre en place des programmes de francisation, on y travaille de plus en plus en anglais. Aujourd'hui, près d'un demi-million de personnes travaillent principalement dans cette langue à Montréal.

Un « unilingue » anglais peut aisément se faire servir dans cette langue dans la plupart des commerces dont les affiches sont au mieux « bilingues ». Il peut recevoir tous les services gouvernementaux en anglais. La Charte de la langue française ne s'appliquant ni aux cégeps ni aux universités, il peut suivre sans difficultés des études supérieures en anglais. Mentionnons que le plus grand cégep de Montréal et du Québec est le cégep Dawson, un collège anglais, et que les trois universités québécoises de langue anglaise – McGill, Concordia et Bishop – reçoivent 27 % des fonds publics québécois consacrés aux universités et 40 % des investissements du gouvernement fédéral canadien dans les universités québécoises, alors que les Québécois dont la langue maternelle est l'anglais représentent 5 % de la population, 8 % si l'on compte aussi ceux qui ne sont pas nés au Québec.

Qui plus est, suite au jugement de la Cour suprême invalidant en 2009 la loi 104 – pourtant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec –, il est désormais possible « d'acheter » le droit à l'éducation primaire et secondaire en anglais en inscrivant ses enfants pendant trois années à une école privée anglaise non subventionnée.

Un « unilingue » anglais peut de surcroît recevoir tous les soins de santé dans cette langue à Montréal où, rappelons-le, la moitié des investissements en cours dans les nouvelles infrastructures de santé de la métropole ira à des établissements de langue anglaise, alors que les Québécois – nés au Québec ou à l'étranger – dont la langue maternelle est l'anglais constituent 12,5 % de la population du Montréal métropolitain.

Enfin, sur le plan culturel, un « unilingue » anglais a accès à tous les services et tous les produits dans cette langue à Montréal où la majorité des stations de télévision et près du tiers des stations de radio accessibles émettent en langue anglaise. Il n'a pas besoin de participer à notre culture et, de fait, toutes les études montrent qu'il ne la connaît pas et ne s'y intéresse pas. Soit dit en passant, même les caisses populaires Desjardins et l'Église catholique de Montréal choisissent de plus en plus l'anglais comme langue de communication avec les personnes immigrantes. Et, comble absolu de « bonheur », un « unilingue » anglais peut même « communier » sans traduction avec les grandes équipes sportives de Montréal – notamment le Canadien et les Alouettes – dont les joueurs, à de rares exceptions près, non seulement parlent anglais mais sont incapables de dire un traître mot en français !

Résultat de cette immigration mal gérée, de l'incapacité de notre nation à franciser une grande partie des nouveaux arri-

vants, de l'aveuglement, de l'incurie et du laxisme linguistiques et culturels de nos institutions et des gouvernements – aussi bien péquistes que libéraux – qui se sont succédés à Québec ?

D'une part, la population de langue maternelle française est passée de 61 % en 1971 à moins de 50 % en 2006 sur l'île de Montréal.

D'autre part – et cela est encore plus préoccupant –, la langue anglaise devient progressivement, autant que la langue française, la langue d'usage dans la métropole du Québec. Quiconque vit à Montréal peut en témoigner : il devient chaque jour un peu plus difficile pour un Montréalais de langue française de travailler et de se faire servir dans sa langue à Montréal. Tous les indicateurs le disent, tous les signes sont là : la langue anglaise est en voie d'y devenir la langue dominante.

Cette anglicisation rapide de Montréal se trouve facilitée par le départ vers les banlieues des Montréalais de langue maternelle française. Seulement depuis 1986, quelque 200 000 d'entre eux ont fait ce choix. N'eut été du fait que, de 1961 à 2000, plus de 300 000 Montréalais de langue maternelle anglaise ou immigrants anglicisés ont migré vers le Canada ou les États-Unis, les Montréalais de langue maternelle française seraient depuis longtemps minoritaires dans cette ville.

Si l'anglicisation de Montréal devait se poursuivre – ce qui est certain dans le contexte du statu quo politique –, voire s'amplifier – ce qui est probable –, si le Québec français devait en conséquence perdre Montréal comme métropole culturelle, combien de temps pourrions-nous maintenir le principe – aujourd'hui déjà devenu un mythe – de la langue française comme langue commune à Montréal d'abord, au

Québec ensuite ? L'anglicisation du Festival d'été de la Ville de Québec, naguère haut lieu de la chanson francophone, ne présage-t-il pas l'avenir qui se construit sous nos yeux ?

Il y eut autrefois une autre grande ville française en Amérique du Nord. Elle s'appelait la Nouvelle-Orléans. Du jour où elle s'est anglicisée, il aura suffi d'une seule génération pour que, dans toute la Louisiane, la langue et la culture françaises s'éteignent, ne subsistant que dans quelques enclaves folkloriques.

Notre nation : inachevée

L'anglicisation de Montréal – qui entraînera à plus ou moins brève échéance celle de tout le Québec – peut-elle être retardée, sinon renversée, sans que notre nation ne sorte du carcan canadien et ne réalise son indépendance politique ?

Personne ne peut sérieusement croire qu'un gouvernement libéral courra le risque d'indisposer sa base électorale en s'attaquant à ce problème. Mais on peut toujours imaginer qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois, manifestant une volonté politique dont ce parti n'est malheureusement plus coutumier, adopte rapidement un plan d'action dans ce but en modifiant, pour la partie que le Québec contrôle, la politique d'immigration pour faire de la connaissance du français une condition d'accueil, en mettant en place des mesures efficaces de francisation pour les immigrants déjà sur place, en appliquant les dispositions de la Charte de la langue française aux entreprises de moins de 50 employés, aux écoles privées non subventionnées ainsi qu'aux centres de la petite enfance, aux collèges et aux universités, en limitant autant que faire se peut l'accès aux services gouvernementaux en anglais aux seuls Québécois dont la langue maternelle est l'anglais, en finançant les systèmes

d'éducation et de santé garantis à la minorité anglo-qubécoise en fonction du poids démographique réel de cette minorité, en mettant aussi en œuvre des politiques fiscales et d'habitation pour contrer le départ vers les banlieues des Montréalais de langue maternelle française. On peut même imaginer qu'il dote le Québec de sa propre constitution et établisse une citoyenneté québécoise qui crée, pour qu'une personne immigrante puisse l'obtenir, l'obligation d'appréhender le français.

Il ne fait toutefois aucun doute que la plupart de ces mesures – dont plusieurs, rappelons-le, ne sont même pas envisagées par le Parti québécois, dont les députés, provenant pour la plupart de l'extérieur de Montréal, mesurent mal l'ampleur de l'anglicisation de la métropole et ferment les yeux sur l'injustice scandaleuse du surfinancement des institutions anglaises par crainte d'affronter la minorité anglo-qubécoise et d'être accusés de xénophobie – seraient contrées par les actions de l'État canadien, inévitablement contestées devant les tribunaux et soumises en bout de course au jugement de la Cour suprême du Canada qui les invaliderait largement.

Combien de secondes de délibérations cette cour prendrait-elle, croyez-vous, avant de déclarer qu'il ne peut coexister deux lois fondamentales dans un même pays et que, conséquemment, les règles de la constitution et la citoyenneté canadiennes ont préséance sur celles du Québec ?

Tout serait alors à recommencer. Combien de fois aurons-nous le courage de refaire les mêmes combats, perdus d'avance dans le contexte canadien, avant de nous décourager, de nous résigner et d'abandonner ?



Pour notre nation – aujourd'hui confrontée aux brutales et incontestables réalités de l'anglicisation de sa métropole, de son affaiblissement politique au sein du Canada, de la volonté de la nation canadienne de construire son identité sur le dogme du multiculturalisme et de se développer en faisant fi des intérêts et des aspirations du Québec, du défaitisme contagieux de ses élites, de l'isolement international de l'État québécois et de sa marginalisation dans la mondialisation en cours – le statu quo politique est porteur de tous les dangers. Seule la réalisation de notre indépendance politique peut nous ouvrir les chemins de l'avenir.

À défaut de conquérir notre liberté politique, nous nous condamnons nous-mêmes, probablement à disparaître, au mieux à demeurer à jamais une nation colonisée, constamment menacée et inachevée. □

Pierre Cloutier

René Lévesque :
38 ans de surveillance
policière fédérale

3^E ÉPISODE : 1960-1962

MÊME DEVENU MINISTRE, LA SURVEILLANCE CONTINUE

Depuis le 9 février 1948, René Lévesque est dans la mire de la « Special Branch » de la GRC où, à l'emploi du service international de Radio-Canada, comme journaliste depuis 1945, on doute de sa loyauté et on craint ses idées « subversives ».

Malgré des enquêtes sur sa personne qui n'aboutissent à rien, on garde le dossier ouvert. Après s'être impliqué dans la grève des réalisateurs de télévision du réseau français de Radio-Canada, au cours de laquelle la « Special Branch » est particulièrement active, René Lévesque perd l'émission qui l'a rendu célèbre, *Point de mire*, à l'été 1959, quelques semaines après un rapport dévastateur sur cette émission de la part de la GRC.

René Lévesque démissionne de Radio-Canada le 4 avril 1960. Comme il n'est plus « fonctionnaire fédéral », donc sujet au filtrage sécuritaire, on aurait pu raisonnablement penser que la surveillance policière fédérale aurait cessé. Mais tel n'est pas le cas.

La GRC le surveille lorsqu'il participe à un mouvement pacifiste contre le danger nucléaire et elle le surveille lorsqu'il prononce des conférences devant les chambres de commerce de Rimouski et du Nord de Montréal.

* Pierre Cloutier, ll.m, avocat

Le 22 juin 1960, René Lévesque est élu député libéral de la circonscription électorale de Laurier et devient ministre des Ressources hydrauliques et des Mines, dans le gouvernement de Jean Lesage, du 5 juillet 1960 au 29 mars 1961, puis est nommé ministre des Richesses naturelles le 28 mars 1961, où il prépare la nationalisation de l'électricité.

Au début de septembre 1962, après une réunion du cabinet au Lac-à-l'Épaulé, le gouvernement de Jean Lesage va de l'avant et annonce une élection référendaire dont le thème portera sur la nationalisation de l'électricité. Les libéraux l'emporteront avec une double majorité des sièges et des voix (54%).

La GRC est toujours dans les coulisses

Même s'il a été dûment élu démocratiquement par la population dans le respect du cadre constitutionnel canadien et qu'il est devenu ministre dans le gouvernement provincial de Jean Lesage, la GRC continue tout de même la surveillance de René Lévesque.

On continue d'étoffer le dossier de surveillance avec des renseignements provenant de sources ouvertes, mais également des renseignements raisonnablement obtenus par des méthodes d'enquêtes intrusives et clandestines, dont la plupart font encore l'objet de censure en 2007 parce que, selon le gouvernement fédéral, leur divulgation :

[...] risquerait vraisemblablement de porter préjudice à la conduite des affaires internationales, à la défense du Canada, des États alliés ou associés avec le Canada ou à la détection, à la prévention ou à la répression d'activités hostiles ou subversives.

Le dossier de sources ouvertes

Le dossier de sources ouvertes portant sur cette période comprend principalement des coupures de presse de journaux et périodiques anglophones, comme le *Ottawa Journal*, le *Montreal Star*, le *Montreal Gazette*, le *Globe and Mail*, le *Canadian Tribune*, le *Ottawa Citizen*, le *MacLean Magazine* et une revue d'extrême droite, *The Canadian Intelligence Service*, créée par un certain Ronald Gostick¹.

On surveille plus particulièrement les déclarations de René Lévesque sur la nationalisation de l'électricité, sur ses relations avec les syndicats, sur son attitude envers le Canada anglais et le développement économique du Québec.

Le dossier de sources ouvertes contient, entre autres, un long article de *MacLean Magazine* du 18 novembre 1961 intitulé : «The man in the middle of Quebec's New Deal» qui retient particulièrement l'attention du quartier général de la GRC. J'y reviendrai.

De plus en plus de censure

Le dossier de sources internes à la GRC, est quant à lui, fortement censuré. Ainsi entre le 8 mars 1961 et le 11 octobre 1962, le dossier comprend 25 pages totalement censurées !

Après ce «trou noir» important et volumineux, on se transpose au 11 octobre 1962, soit quelques semaines avant l'élection référendaire du 14 novembre 1962 sur la nationalisation de l'électricité.

Le dossier comprend alors un long rapport de plus de 10 pages adressé, à sa demande, à l'inspecteur H.C. Draper

¹ Pour une biographie de Ronald Gostick voir : http://en.wikipedia.org/wiki/Ron_Gostick

au quartier général de la GRC à Ottawa. La première page se lit comme suit :

Sir: Attached hereto please find the information re: Rene LEVESQUE (censuré) requested by you. There is no indication on file that LEVESQUE is or ever was a member of the C.P. of C. [vraisemblablement le Parti communiste du Canada], [censuré] and he is reported to have been on the Board of Directors of the Montreal Committee for the Control of Radiation Hazards in 1960 and to have chaired a public meeting sponsored by this group at which Dr. Linus PAULING spoke in 1959. (See Items dated 7-10-59 and 7-6-60).

In the MacLeans article, which I have quoted from in Para 1 pf the attachment, there is statement that, as Minister of Natural Ressources, LEVESQUE has briefs prepared by his Department scrutinized by outside experts. There is no indication who these «outsides experts» might be.

Le rapport demandé par l'inspecteur Draper est divisé en deux parties. La première comprend un long article d'un journaliste du *Macleans Magazine* daté du 18 novembre 1961 et la deuxième un résumé du dossier de la GRC, fortement censuré, couvrant la période comprise entre le 5 avril 1950 et une date inconnue (à cause de la censure), mais qui est forcément antérieure à la date du rapport, soit le 11 octobre 1962.

La première page du rapport se lit comme suit :

Re: Rene LEVESQUE

Born: 24-8-22, New Carlisle, Que.

Education: B.A. (Laval) plus some work toward Law Degree at Laval, 1938 to 1941

Employment: 1942-43 C.B.C. Quebec City

War Correspondent U.S. Army

(This could not be confirmed when checked through F.B.I. in 1949)

C.B.C. Montreal, International and Domestic Service

M.L.A. Quebec Legislature

(Cabinet Minister in Liberal government of Premier Jean Lesage)

The November 18, 1961 issue of MacLeans Magazine carried an article entitled "The Man in the Middle of Quebec's New Deal", written by one Ken JOHNSTONE. This is possibly identical to Alexander Kenneth JOHNSTONE [censuré] a free lance writer in Montreal who has been employed by MacLean Magazine. JOHNSTONE is a one L.P.P. suspect but, so far as is known, he is not active in subversives circles at the present time. In 1960 he was reported to be a member of the Montreal Press Club. The article provides background information on LEVESQUE which rounds out, and to some extent confirms, other information contained in our indices regarding LEVESQUE.

L'article du *MacLean Magazine* peut se résumer de la façon suivante.

Le Québec entre en 1962 dans la première étape d'une révolution économique et René Lévesque en est la bougie d'allumage. René Lévesque est devenu célèbre au Québec grâce à son émission *Point de mire* et ses talents de communicateur.

Il se fait beaucoup d'ennemis à cause de ses émissions sur l'Union soviétique où il explique rationnellement les bons et les mauvais côtés du régime socialiste. On l'étiquette comme « communiste » à cause de cela.

Il commence sa carrière journalistique à l'âge de 14 ans comme animateur remplaçant au poste C.H.N.C. à New Carlisle.

Il travaille à la radio à Québec pendant ses études de droit puis il est correspondant de guerre en Europe en 1944-1945.

De retour au pays, il travaille au service international de Radio-Canada avec un séjour comme correspondant de guerre en Corée.

Avec l'arrivée de la télévision, il contribue aux premières émissions françaises d'affaires publiques où il se distingue avec l'émission *Carrefour* puis *Point de mire*.

Cet emploi l'amène à voyager partout au Canada et à l'étranger.

Son premier voyage en Union soviétique a lieu en 1955 lorsqu'il couvre la visite du ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Lester B. Person.

M. Pearson est invité par le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev. Ce dernier invite aussi les journalistes canadiens, mais seul René Lévesque et un journaliste de Toronto acceptent.

René Lévesque apporte avec lui son appareil d'enregistrement mécanique. À sa grande surprise, Khrouchtchev invite Lévesque à enregistrer une conversation qu'il a avec M. Pearson. Le chef soviétique se lance alors dans une charge à fond de train contre l'ONU. Lévesque rend public son enregistrement qui fait la une des journaux à Paris et à Londres.

À son retour à Montréal, il constate que son enregistrement n'a pas été diffusé parce qu'il n'est pas à l'avantage de M. Pearson.

Après sa participation à la grève des réalisateurs du réseau français de Radio-Canada, son émission *Point de mire* disparaît de la programmation.

En 1960, il est élu député de Laurier et devient ministre dans le cabinet Lesage.

En 1961, il devient ministre des Ressources naturelles et c'est lui et son équipe qui préparent le terrain pour la nationalisation de l'électricité.

Lorsqu'il prend charge du ministère, il constate qu'il n'y a aucun économiste pour évaluer le dédommagement qui doit être payé aux compagnies d'électricité.

Il rectifie rapidement le tir et fait appel à des experts à l'externe pour évaluer les demandes monétaires des compagnies privées d'électricité.

La deuxième partie du rapport contient des informations recueillies par la GRC. Le texte, fortement censuré, se lit comme suit:

The following additionnal information concerning LEVESQUE appears in our indices:

Rene LEVESQUE, C.B.C. International Service, 1236 Crescent, Montréal.

[censuré]

On the 14-2-55, Jean-Louis VINCENT [censuré] was interview by Rene LEVESQUE on the C.B.C. program "Carrefour". On the 25-2-55, VINCENT was interviewd by a panel composed of Rene LEVESQUE, Robert KEYSERLINGK, Jean-Louis GAGNON, [censuré] and Gerard FILION [censuré] of the C.B.C. program "Conference de presse". Rene LEVESQUE was reported to be the moderator on both "Carrefour and "Conference de Presse".

[censuré]

[...] accompanied DR. James ENDICOTT [censuré] to the World Peace Congress held in Stockholm, Sweden during November 1954 at which time he also visited the U.S.S.R and China. He returned to Canada on the 9-2-55².

A letter from the Chairman, J.I.C. to the Secretary J.I.C. Department of National Defence, Ottawa, states that Rene LEVESQUE, a C.B.C. commentor would be travelling independently to the U.S.S.R. but would probably join a group headed by Hon. Lester B. PEARSON.

² Pour une biographie du Dr. James Endicotte, voir: http://en.wikipedia.org/wiki/James_Gareth_Endicott

A clipping from “La Semaine à Radio-Canada” states that Rene LEVESQUE had sent a filmed report direct to the C.B.C. from Moscow. (LEVESQUE gives his impression of the U.S.S.R., some for and some against).

Department of External Affairs Letter no 49 stated that Rene LEVESQUE reported at the Canadian Embassy in Moscow in October 1955. His name appears with those of others members of Mr. PEARSON’S group.

In the August 1957 edition of “Midnight” Pat WALSH, Secretary-Treasurer of the Pan-Canadian Anti-Communist League, stated that Rene LEVESQUE was one of several pro-Communists employed by the C.B.C. Grench network

N.B. Ce paragraphe a été biffé à la main par l’inspecteur Draper qui a écrit dans la marge le mot «delete» avec sa signature.

On the 2-2-58 Jean-Marc LEGER [censuré] was a guest commentator on the T.V. program “Point de Mire” with Rene LEVESQUE. LEVESQUE introduced LEGER as an expert on the Middle East situation and they discussed the meeting of the Bagdad Pact members. (Perusal of File [censuré] indicates that in 1958 LEGER was employed by “Le Devoir” in Montreal and that he wrote a column on International Affairs.

[censuré]

BEN WEIDER³ [censuré] would be appearing on “Point de Mire” where he would be interviewed by Rene LEVESQUE.

In connection with the C.B.C. producers’ strike, it was reported that Rene LEVESQUE was the co-ordinator between the strikers and the unions.

[censuré]

An item appearing in the Montreal Gazette, 3-3-59, stated that Rene LEVESQUE, news commentator, was arrested along with

3 Pour une biographie de Ben Weider, culturiste et historien, voir: http://fr.wikipedia.org/wiki/Ben_Weider

others persons on the 2-359 during a three hour melee with police outside the C.B.C. Dorchester Street Headquarters. He was charged with creating a disturbance by shouting and yelling.

[censuré]

An item in the Montreal Standard dated 18-5-46 listed one Jean Marie NADEAU, K.C., as a member of the newly formed Civil Liberties Association in Montreal.

[censuré]

On October 2, 1959, Rene LEVESQUE acted as Chairman at an open meeting sponsored by the Canadian Commitee for the Control of Radiation Hazards [censuré] at which Dr. Linus Pauling spoke.

[censuré] [...] the Montreal Commitee for the Control of Radiation Hazards with [censuré] René LEVESQUE was a member of the board of Directors of this organization, [censuré]

An item appearing in the Montreal Star stated that in addressing a meeting of the Young Liberals, minister of Public Works, Rene LEVESQUE said ; "Certainly I'm a leftist....the gouvenment I belong to is leftist because it wants things to change....I'll stay in the Liberal Party as long as it stays reformist. But if the Liberals become rightist, I'll abandon them".

[censuré]

April, 1962 : The April 1962 issue of "Canadian Intelligence Service" (Ronald GOSTICK has an item which reads in part :

"Another of his [censuré] friends, Rene "Lefty" LEVESQUE is in charge of Quebec Hydro... Thus we find [censuré] Communist fellow travellers's in key position within the [censuré] largest hydro electric set ups in Canada. Needess to add they have been instrumental in hiring their friends to other key posts. In Quebec, when arrested, the Polish spy Tomasz BEIRNECKI, was working on the vast Manicouagan Power Project, a Hydro-Quebec 20-year electrical supply set up that will rival Grand Coulee and Boulder Dam"

[censuré]

...a "B" Brief was forwarded to Department of National Defence on the 8-1-60.

N.B. Ce paragraphe a été biffé à la main par l'inspecteur Draper qui a écrit dans la marge «Deleted» et «SEE ADDENDUM».

Sur la page frontispice, une note manuscrite de l'inspecteur Draper se lit comme suit :

Noted with interest. Nothing here to really hang on hot, but I still agree with MacLaren's remarks.

On retrouve également, à la fin du rapport, une note manuscrite avec ce qui semble être la signature de l'inspecteur Draper mentionnant qu'il faut biffer les paragraphes indiqués aux pages 5 et 10. Puis une autre note nous indique que le dossier doit être transmis au surintendant Kelley. Enfin, une dernière note signée vraisemblablement par l'inspecteur Draper se lit comme suit: «A brief on Rene Levesque – not conclusive but something to think about – 22.10-62».

Suivent ensuite cinq pages censurées.

Le 5 novembre 1962, on retrouve une note au dossier qui se lit comme suit :

To: S/Sgt (censuré)

To: Insp Draper

From: Clp (censuré)

Remarks ; See A-5 dated 30-10-62 on file (censuré) attached. The information (censuré) has been included in the brief re Levesque (see tab). Insp Draper asked that this file be returned to him when this was done. May theses files be returned to me after Insp Draperd has seen them.

[censuré]

Please return to Cpl [censuré].

Le 7 novembre 1962, une note au dossier se lit comme suit:

To: illisible From: Cpl [censuré]

Remarks : Would you please have the indicated reports extracted to file no. [censuré], attached and return all files to me.

[censuré]

Supp 1 – report dated 3-2-59 pages 1-6 only

Supp 3 – report dated 2-5-59

[censuré]

Memo dated 31-7-58

[censuré]

Le 14 novembre 1962, le gouvernement libéral de Jean Lesage remporte son pari d'élection référendaire sur la nationalisation de l'électricité avec une majorité des sièges et des voix.

Il n'y a rien dans le dossier de sources ouvertes ou dans le dossier interne qui concerne spécifiquement cet événement, sauf qu'il y a trois pages censurées dans le dossier interne entre le 7 novembre 1962 et le 14 mars 1963, date du prochain document.

Le prochain document, daté du 14 mars 1963 est un rapport dont le 4/5 des paragraphes sont censurés, qui concerne le Front de libération du Québec (le FLQ) et qui se lit comme suit:

SECRET

Re: Quebec Liberation Front

The following are3 brief notes ont the information available here dealing with terrorists groups...

(Plusieurs paragraphes censurés)

CHANDERLI⁴ [censuré] was interviewed by Rene LEVESQUE who is now a member of the Quebec Cabinet, however nothing of particular interest developed from the interview.

(Plusieurs paragraphes censurés)

However, if we discount the possibility that the Quebec Liberation Front is a newly formed organization for this purpose, the logical organization to suspect because of its stated aims and methods of achieving them would be (censuré).

(Plusieurs paragraphes censurés).

Suivent cinq autres pages complètement censurées.

Le prochain document que l'on retrouve dans le dossier interne est un document provenant de la Division « C » de Montréal, daté du 3 juin 1963, fortement censuré et qui se lit comme suit :

Date : June 3rd 1963

(Plusieurs paragraphes censurés)

[...] and furthermore, Rene LEVESQUE, the Minister of Power and Natural Resources in the Quebec Government has stated on T.V. (Pierre BURTON's Hour of 30-5-63) « I would not cry not much if Quebec became independent ». At the convocation of the University of Toronto on 31-5-63, LEVESQUE stated: « In five years, if there are no radical changes, Canada will not exist anymore ».

(Plusieurs paragraphes censurés)

S.U.I.

THE COMMISSIONER

RCMP – OTTAWA

Information believed true.

4 Il est possible qu'on fasse allusion à Djamel Chanderli, cinéaste algérien. Voir à ce sujet : http://www.mmsh.univ-aix.fr/pisrsh/centmille_25.ht

(Plusieurs paragraphes censurés)

S.U.I.

MONTREAL

G.H. MILLER Supt.

Officer i/c S.I.B.

Le 21 août 1963, nous retrouvons au dossier interne un document de la Division «O» de Toronto qui se lit comme suit :

Division «O» Division File no (censuré) CODE no 0900

Province Ontario Sub-Divison TORONTO S.I.B.

Date: August 21 st, 1963

*Re: Quebec Liberation Front (le Front de Liberation Quebecois)
– Communiste Activities within – Quebec Province*

INFORMATION

[censuré] *This letter, type in French has been mailed in Trois-Rivières, Quebec [censuré].*

The above mentioned letter was translated into English by Cst [censuré] of this Section. It bore no signature and although appears to have been writtent by someone who is theorizing the separatist movement in Quebec, it mentions several names and places which may or may not be known or of interest to our Force in Quebec.

INVESTIGATION'S COMMENTS

[censuré] *could offer any assistance regarding the origin of the letter in question.*

Attached hereto please find the original letter, as well as a photostat copy of our translated version.

S.U.I. 21-8-63

Le 28 août 1963, un autre document mentionne ceci :

SECRET

Re: Quebec Liberation Front (Le Front Liberation Quebecois)

Communist Activities Within – Quebec Province

The O.C. « C » Div., R.C.M. Police, MONTREAL, P.Q.

FORWARDED, together with a copy of the noted translation.

Copy to the Commissioner.

TORONTO

(N.O. Jones) Supt.

Officer i/c S.I.B.

The Commissioner, R.C.M. Police, OTTAWA, Ontario

FORWARDED, together with the original letter and one copy of the translation. No copy.

S.U.I.

TORONTO

(N.O. Jones) Supt.

Officer i/c. S.I.B.

La lettre anonyme en question contient plusieurs pages dont deux sont au dossier. L'auteur y raconte qu'il existe un réseau international dont l'objectif est de semer la discorde parmi les peuples prospères («prosperous people»). Ce réseau, dit-il, organise des mouvements clandestins dans le but de renverser les gouvernements de ces pays (prospères) comme ils ont réussi à le faire à Cuba.

L'infiltration, poursuit-il, se fait par des immigrants qui approchent des étudiants ou des jeunes qui n'ont pas de buts définis dans la vie ou encore des individus faibles qui ont des opinions douteuses sur les pays dans lesquels ils vivent, comme des avocats, des médecins, des prêtres ou d'autres qui sont en position de partager leurs opinions perverses («perverse opinions») contre le pays.

L'auteur affirme ensuite qu'il y a ainsi un réseau «séparatiste» qui fonctionne dans la région de Trois-Rivières et il nomme certains noms, comme un certain M. Masse, un certain M. Simard, de la famille Simard (de Sorel), et un certain M. Salamanque qui travaille pour l'Encyclopédie Grolier à Montréal. Il dit aussi que de jeunes immigrants à Trois-Rivières sont aussi des «séparatistes».

Puis, l'auteur cite les noms de M^e Raymond Daoust et de René Lévesque de la façon suivante :

[...] Master Raymond Daoust of Montreal, who is a great friend of Castro, and who invited him to the Queen Elisabeth Hotel, is, I suspect, an appointed membrer of the F.L.Q. or some other such movement.

Rene Levesque, minister at Quebec, is of the same type, and is one in having the separatist ideas of «Maîtres chez nous». He associates with the Jews and the English so that he will be better prepared to speak against them when the time comes. It is my opinion that he is a hypocrite who will destroy the Province of Quebec, instead of improving it. He is one of those who has received training from French Communists. (The French Communists want to retake the Province of Quebec, which the English now possess, and are making great progress in this respect by placing their...

Le document se termine là.

Le dossier pour cette période se termine par 15 autres pages complètes censurées et un article du journal anglophone *Globe and Mail* sur un certain Jacques Laroche, propriétaire d'une station de radio à Québec, qui affirme que «le Québec sera socialiste d'ici cinq ans» et que «c'est déjà le cas à Radio-Canada où René Lévesque travaillait».

Commentaires de l'auteur

Malgré le fait que le filtrage sécuritaire de René Lévesque alors qu'il était à l'emploi de Radio-Canada n'ait rien donné de concluant et malgré le fait qu'il ait quitté Radio-Canada en avril 1960 et qu'il soit devenu député à l'Assemblée nationale du Québec et ministre dans le gouvernement libéral de Jean Lesage, la GRC décide de garder ouvert son dossier et de poursuivre sa surveillance.

Je doute fort que le premier ministre Jean Lesage, dont les convictions fédéralistes étaient connues de tous, ait tout de même apprécié d'apprendre qu'un de ses ministres soit l'objet de surveillance clandestine de la part de la GRC, un organisme qui relevait à l'époque du ministre fédéral de la Justice. Disons que ce n'était sûrement pas la meilleure façon de favoriser l'unité nationale du Canada !

La poursuite de cette surveillance est d'autant plus condamnable que l'inspecteur Draper qui fait une révision du dossier en octobre 1962 mentionne de façon très explicite que le résumé du dossier (« brief ») n'indique rien de concluant (« not conclusive ») mais qu'il faut continuer à y penser (« something to think about »).

Il y a dans cette portion du dossier, beaucoup de censure, sous forme de pages entières d'abord, mais aussi sous forme de paragraphes censurés à l'intérieur de documents qui font l'objet d'une certaine divulgation.

Cela nous permet de conclure raisonnablement que le député et ministre René Lévesque a été l'objet de surveillance *clandestine* et *intrusive* puisque même en 2007, le gouvernement fédéral invoque le paragraphe 15 (1) de la Loi d'accès pour en empêcher la divulgation.

Qu'est-ce qu'il y a de si important et de si vital pour que le gouvernement fédéral refuse de divulguer des informations recueillies depuis au moins 47 ans ?

La lettre anonyme provenant de Trois-Rivières est un exemple de stupidité et de bêtise. Selon cette lettre, René Lévesque aurait été à la solde du Parti communiste français qui voulait reprendre la Province de Québec conquise en 1760 par les Anglais ! Faut le lire pour le croire !

Pourtant la GRC semble accorder beaucoup de crédibilité à cette lettre puisqu'elle transite de Toronto où on la traduit jusqu'au bureau du commissaire à Ottawa. C'est d'un ridicule à couper le souffle ! □

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

Pour tout savoir sur les essais publiés au Québec



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans
taxes et expédition comprises

Commande par la poste :
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

À la boutique internet
www.action-nationale.qc.ca

36 pages couleurs
format tabloïd
3 numéros par année

POINTS DE VENTE

MONTREAL

Renaud-Bray St-Denis (Champigny) 4380, rue St-Denis

Renaud-Bray Du Parc, 5117, avenue du Parc

Renaud-Bray Fleury, 1691, rue Fleury Est

Renaud-Bray Côte-des-Neiges, 5252, chemin de la Côte-des-Neiges

Librairie de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant

QUÉBEC

Librairie Pantoute St-Roch, 286, rue Saint-Joseph Est

Zone Université Laval, 2305, rue de l'Université

Librairie Laliberté, 2360, chemin Sainte-Foy

SHERBROOKE

COOP Université de Sherbrooke, 2500, boul de l'Université

TROIS-RIVIÈRES

COOPSCO UQTR, 3351, boul des Forges

RIMOUSKI

Librairie L'Alphabet, 120, rue Saint-Germain Ouest

TERREBONNE

Librairie Lincourt, 191, rue Saint-André

LIRE



QUI A PEUR DE L'HISTOIRE SOCIALE?

L'étude sur l'enseignement de l'histoire dans les cégeps, produite par Gilles Laporte et Myriam Darcy pour la Fondation Lionel-Groulx et publiée dans *L'Action nationale* de février dernier, mérite d'être lue et diffusée. Il était temps qu'une recherche se penche sur la piètre place que ces institutions accordent à l'enseignement de notre histoire nationale. Les auteurs y notent avec justesse la peur de nommer les événements politiques qui ont façonné l'ordre canadien. L'espace restreint occupé par l'enseignement de l'histoire politique depuis quelques années est symptomatique de cette crainte. Une plus grande place accordée à cet enseignement ne répondrait toutefois pas nécessairement aux attentes des tenants d'une histoire nationale québécoise. En témoignent les objets d'étude de Jocelyn Létourneau, qui concernent l'identitaire et le politique.

Les auteurs entretiennent une certaine confusion sur la question de l'histoire sociale. La partie intitulée «Qui a tué l'histoire du Québec?», qui pointe celle-ci comme frein à l'enseignement de l'histoire nationale, fait fausse route. S'appuyant sur l'historien nationaliste canadien et anti-québécois Jack Granatstein, Laporte et Darcy amalgament

* Chercheure associée au Centre d'histoire des régulations sociales, UQAM, et membre du comité de rédaction de *L'Action nationale*.

malencontreusement l'histoire multiculturelle à l'histoire des groupes-victimes. Or si Granatstein s'oppose à l'histoire des minorités (Canadiens français, autochtones, etc.), des femmes et autres groupes marginalisés, c'est précisément parce que cela dérange son image idéale du Canada. Appliquer ses théories à l'histoire du Québec relève d'abord et avant tout du conservatisme.

En quoi souligner l'apport des femmes, qui forment la moitié de la population, à l'histoire du Québec viendrait-il nuire à l'enseignement de notre histoire nationale? Même chose pour l'histoire du mouvement ouvrier, quand on sait que bon nombre de Québécois formaient une main-d'oeuvre à bon marché dans une industrie dominée par la bourgeoisie anglophone. Cela vaut également pour les autochtones qui ont été malmenés par le Canada. On ne parlerait plus de l'histoire de Louis Riel? Et l'histoire des francophones hors Québec, qui forment incontestablement un groupe-victime de l'histoire canadienne, ne mériterait-elle plus d'être enseignée?

L'histoire sociale éclaire l'histoire politique, ajoute à sa compréhension. Elle permet de poser un regard critique sur nos élites qui n'ont pas toujours agi en fonction des intérêts de la population. L'histoire sociale peut ainsi contribuer de façon significative à la construction de l'histoire nationale québécoise. L'histoire de l'éducation constitue en ce sens un exemple intéressant en ce qu'elle révèle des positions des élites quant à la mise en place d'un ordre social. Le rôle joué par les communautés religieuses dans le champ social québécois témoigne de choix politiques dans le contexte du libéralisme économique colonial. De même, on ne peut comprendre l'adoption de lois sociales sans tenir compte de l'histoire des groupes qui ont lutté pour qu'elles adviennent. De nombreux autres exemples pourraient ainsi illustrer

l'importance de l'histoire sociale dans notre compréhension des phénomènes politiques. On se demande en quoi faire une histoire par le haut, qui idéalise les hommes politiques et néglige le rôle joué par tous les acteurs de la société québécoise, servirait la cause de l'histoire nationale. Cela n'a rien à voir avec les tabous politiques sur l'ordre canadien évoqués plus haut. Ni avec la plus grande place que devrait occuper l'histoire politique dans les établissements d'enseignement.

L'attaque contre l'histoire sociale est stérile. Elle a pour effet de stigmatiser des historiens qui ont à cœur la réhabilitation de l'enseignement de l'histoire du Québec. D'ailleurs, il est révélateur que les auteurs ne citent que très peu de spécialistes de l'histoire sociale dans la partie «Qui a tué l'histoire du Québec?» Par contre, ils rappellent auparavant que Micheline Dumont, spécialiste émérite en histoire des femmes, réclame une plus grande place pour l'enseignement de l'histoire nationale. Il serait donc nécessaire d'éclaircir ce malentendu afin de retrouver la cohésion nécessaire pour mener à bien ce dossier. □

FRANÇOIS ROCHER

Guy Rocher. Entretiens, Montréal, Boréal, Coll. « Trajectoires », 2010, 243 pages

Quelques années auront suffi à affaiblir les outils collectifs du peuple québécois. Notre gouvernement ressemble de plus en plus à une coquille vide. En cette époque où, par égoïsme fiscal, la population se fait complice du démantèlement de l'État du Québec, qui donc veut encore en prendre les rênes ? L'époque des grands commis semble révolue. On pourrait parler de la Révolution tranquille comme d'un « âge d'or », mais ce serait mal connaître Guy Rocher qui croit encore aujourd'hui en une société juste et égalitaire fondée sur un État québécois fort et politiquement indépendant.

Cet ouvrage d'entretiens, le premier d'une collection destinée à mettre en valeur l'héritage des acteurs du dernier demi-siècle, pourrait facilement tomber dans l'anecdote et la nostalgie du « bon vieux temps » ; or il n'en est rien. Les principaux souvenirs de l'intéressé se concentrent dans les premiers chapitres du volume et servent surtout à expliquer les premiers pas de cette « trajectoire » peu commune. Le récit de ses rencontres et de ses fréquentations à la JEC (Jeunesse étudiante catholique) où il a œuvré de 1943 à 1947 (Gérard Pelletier, Pierre Juneau, Jean-Paul Lefebvre et Réginald Boisvert) le situe dans cette génération qui, influencée par

le personnalisme européen, a voulu que le Québec se départisse de sa trop grande religiosité. Ses études à la Faculté des sciences sociales du Père Georges-Henri Lévesque – un apôtre de la déconfessionnalisation – n'ont pu que renforcer cette volonté de changement.

Ensuite, Guy Rocher entreprend des études supérieures à l'Université Harvard, où il embrasse sa vocation universitaire. Il devient professeur à l'Université Laval dès 1952, puis à l'Université de Montréal en 1960 où il œuvre encore à ce jour. Sa carrière a de quoi impressionner. Devenu directeur de département après six ans seulement, il est nommé à la commission Parent de 1961 à 1966. Après deux autres années à l'université, il prend un congé sabbatique pour écrire son *Introduction à la sociologie générale*, ouvrage connu et prisé à travers le monde. Il passe ensuite cinq ans au Conseil des arts du Canada avant de revenir à l'université. Durant six ans, il partage sa carrière entre la vie universitaire et des postes de sous-ministre. Son action et sa réflexion traversent la Révolution tranquille et au-delà, années au cours desquelles il rédige ou dirige plus de 20 livres et 200 articles ou chapitre de livres. Qu'il ait ainsi partagé sa vie entre l'observation, l'analyse et l'action démontre qu'il a fait sienne la devise de l'action catholique spécialisée : « Voir, juger, agir ».

On avait déjà commencé à cerner la pensée de Guy Rocher par un colloque, un ouvrage collectif et un premier recueil d'interviews. Mais c'était il y a plus de 20 ans déjà. Son extraordinaire longévité n'est pas que physiologique, elle est aussi intellectuelle, lui qui a « encore des choses à dire » en ce XXI^e siècle. Ainsi, l'ouvrage rédigé par son neveu François Rocher, lui-même politologue aguerri, à partir d'une série d'entretiens entre les deux hommes, ne se présente pas comme un testament, mais comme un éclairage sur le présent à la lumière de l'expérience et de la science

de l'ainé dont le leitmotiv n'a jamais changé : comprendre le changement et y participer à l'occasion.

Il est impossible de rendre compte de la richesse et de la densité des propos échangés dans cet ouvrage, qui se décline en près de 150 questions et réponses regroupées en six thèmes qui ont jonché l'itinéraire du sujet. Le lecteur intéressé devra aller au texte. Il n'en trouvera ici qu'un aperçu.

Le passage de l'identité nationale de Canadien français à Québécois est un de premiers phénomènes qui ont frappé Guy Rocher depuis sa jeunesse. À l'époque où il fréquentait le collège de l'Assomption, il a acquis la conscience de la situation minoritaire de sa nation et de la nécessité qu'elle éprouvait de lutter pour sa survie. On en parlait dans les cercles d'études, comme l'Association catholique canadienne-française et parfois même au sein de *L'Action catholique*, une organisation qui n'était pourtant pas reconnue pour son nationalisme, mais où certains de ses collègues exprimaient leurs convictions. Plutôt influencé par la pensée d'Henri Bourassa, il concevait un Canada binational. Le Canada anglais ne partageant pas ce point de vue, les francophones des autres provinces ont subi l'assimilation. Même au Québec, les Canadiens français ont vécu la discrimination, d'où la nécessité de se comporter en majoritaires, de rehausser le statut de leur langue et d'intégrer les nouveaux arrivants à une langue commune et une culture « nationale », dans le respect des différences qui enrichissent cette dernière. Les pionniers de l'indépendantisme ont été les premiers à soulever cette problématique, notamment devant la commission Parent. La résistance du Canada aux réformes revendiquées par le Québec et l'idéologie maintenant dominante qui rejette le biculturalisme au profit d'un multiculturalisme réducteur rend, à ses yeux, l'indépendance plus que jamais nécessaire.

Guy Rocher est un penseur du changement social et un artisan de réformes. Il déplore que la sociologie se soit penchée davantage sur les révolutions que les réformes qui sont pourtant les principaux vecteurs de changement dans des régimes forts et démocratiques. C'est peut-être parce qu'elles contiennent une part de légitimité et de continuité qu'elle les juge trop «conservatrices». Il a présidé à deux d'entre elles, celles sur l'éducation et sur le statut de la langue française, qui font partie de cette «Révolution tranquille» où l'État – l'essence même du modèle québécois – a joué un rôle de premier plan. Ici, l'utilisation du terme révolution est peut-être exagérée, bien qu'on soit reparti sur des bases entièrement nouvelles. Il s'agissait toutefois de changements planifiés, fondés sur un projet auquel la population et les médias étaient étroitement associés, bien qu'il y eût des opposants. Lui-même en faveur de ces réformes, il a été capable d'être objectif dans les études qui y ont menées. Mais une fois les études faites, il redevenait normatif. Au cours de sa carrière, il s'est souvent retrouvé dans un état de tension entre l'objectivité et ses valeurs.

La culture et la langue revêtent pour lui une grande importance. Il les voit comme un dénominateur commun qui permet l'ordre, la communication, le vivre ensemble. Une collectivité doit avoir un certain nombre de manières de penser, de sentir et d'agir qui lui sont propres. Il y a la culture nationale, mais aussi des cultures locales et même familiales parfois en tension les unes avec les autres. L'émergence du multiculturalisme comme principe définissant le Canada contemporain menace la langue et la culture communes du Québec. Mais l'angoisse que cela provoque est nécessaire et doit motiver à faire des efforts pour atteindre l'unité des Québécois dans la diversité par l'intégration, tant économique que culturelle. Malgré la rupture avec les valeurs du passé, le Québec possède toujours une culture singulière –

qui n'a rien d'ethnique. Ce n'est ni celle de la France, ni celle des États-Unis, malgré leur influence.

Deux des principes de la réforme de l'éducation des années 1960 ont aidé l'épanouissement des élèves québécois : la démocratisation et la polyvalence. Des obstacles demeurent néanmoins, notamment d'ordre socioéconomique. Les garçons éprouvent aussi des difficultés. De plus, bien qu'on ait balayé la culture élitiste d'autrefois, l'éducation d'aujourd'hui apparaît un peu trop influencée par le « paradigme industriel » de la réussite et de la prospérité, alors que son rôle premier demeure d'instruire et de socialiser. Bref, il faudrait mettre l'accent sur la curiosité intellectuelle et le goût de débattre, c'est-à-dire valoriser l'être humain pour en faire un véritable citoyen.

Le professeur a connu plusieurs générations de jeunes, et peut prendre la mesure des changements dans les rapports intergénérationnels. Il était étudiant à l'époque de la culture humaniste d'après-guerre, et constate tout le chemin parcouru jusqu'à la société de consommation et de divertissement qu'il constate avec une pointe de regret. Si l'autorité étouffait la pensée critique à l'époque, sa génération a tôt fait, par la contestation de l'Église notamment, de libérer l'individu de ses entraves. Suivirent trois autres « générations » : la jeunesse turbulente des années 1960, en guerre avec le système, celle qui est arrivée à la fin des années 1970, qui prenait la science au sérieux, et celle de la concurrence, qui cherche le succès et la réussite en travaillant.

Actuellement, Guy Rocher se consacre à l'étude de la sociologie du droit, plus précisément au rapport entre le droit et le changement social. Son passage au gouvernement du Québec lui a fait réaliser que non seulement le droit est le fondement du pouvoir de l'État légitime, mais qu'il pou-

vait être un puissant instrument de changement social. Il consiste à «normer» les comportements. Mais il ne le fait pas seul, ce qui l'amène à étudier «l'internormativité», le rapport entre le droit et les autres normes : technique, éthique, etc. Cela dit, l'efficacité du droit n'est pas immédiate et dépend de ressources mises à sa disposition par le législateur. (Pensait-il à la loi 101 sans la nommer ?) Aussi, le droit ne sert-il pas seulement à rationaliser les rapports économiques même dans une société capitaliste. Il sert à encadrer les droits. Ouvrier, femmes, minorités y ont eu recours dans leurs luttes pour l'égalité. On s'est peut-être rendu un peu loin dans cette veine : nous vivons à notre époque une tendance à la «judiciarisation» des rapports sociaux.

À travers les propos d'un homme qui a vécu la majorité du XX^e siècle, ce sont les moments marquants de l'histoire du Québec moderne, de son évolution sociale que nous revivons à la lecture de ces entretiens, ainsi que l'impact qu'ils ont eu sur sa trajectoire intellectuelle et militante. Or, l'éminent sociologue – dont la durée suscite l'admiration – réussit-il à renouveler ce discours des années 1970 pour convaincre les nouvelles générations que ses combats méritent d'être poursuivis ? Il faudrait demander à plus jeune que moi. Chose certaine, il a actualisé sa pensée, et les valeurs qui ont guidé son action sont toujours de notre temps.

Michel Sarra-Bournet

Chargé de cours en histoire et en science politique à
l'UQAM et à l'Université de Montréal

MICHEL DUCHARME

Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques (1776-1838), Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 350 pages

Dans cet ouvrage, version remaniée de sa thèse de doctorat, Michel Ducharme analyse les différentes conceptions de la liberté dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord de l'indépendance américaine jusqu'aux rébellions de 1837-1838.

Pour l'auteur, il importe de distinguer les deux principales conceptions de la liberté issues des Lumières qui sont deux façons différentes de concevoir l'État, l'ordre social et l'individu : la liberté moderne et la liberté républicaine. La première, émergée au début du Siècle des Lumières, repose sur le respect de certains droits individuels (habeas corpus, liberté de conscience, liberté de presse, etc.), sur le droit à la propriété, le droit à l'accumulation de richesse, de même que le droit à la sécurité des personnes et des biens. À cette liberté moderne s'oppose la liberté républicaine, émergée dans la deuxième partie du Siècle des Lumières, qui a justifié les nombreuses révolutions du monde atlantique et qui repose sur la liberté politique des citoyens de participer à la vie politique, sur l'égalité entre les citoyens et sur l'esprit de communauté.

Outre ces distinctions un peu floues entre les deux concepts de liberté – la liberté républicaine n'ayant jamais remis en cause le droit à la propriété ou le droit de la sécurité des personnes –, la différence significative entre les deux concepts repose sur l'attribution de la souveraineté. Alors que la liberté moderne attribue la souveraineté au Parlement, composé d'un gouvernement mixte où les trois principes – monarchique, aristocratique et démocratique – sont représentés et s'équilibrent, la liberté républicaine fait reposer la

souveraineté sur le peuple, qui élit ses représentants censés le représenter au sein du pouvoir législatif.

Cette distinction entre les deux conceptions de la liberté est cruciale pour Ducharme, car elle permet de réfuter l'idée reçue voulant que «les colons britanniques (au sein de la province de Québec) aient, en refusant la révolution [américaine en 1776], nécessairement refusé la liberté et les idées des Lumières» (p. 7). Cette idée reçue dans l'historiographie plaçait la colonie britannique en marge du monde atlantique et des débats sur la liberté du fait que l'analyse ne tenait compte que de la liberté républicaine. Les Canadiens, selon certains, auraient même été contre-révolutionnaires. Ainsi, Ducharme réfute ces idées reçues par la distinction qu'il fait des deux concepts de liberté, en démontrant que la loyauté canadienne à l'Empire, en 1776, n'empêchait pas les Canadiens d'adhérer et de soutenir une conception de la liberté, la liberté moderne, tout droit issue des Lumières elle aussi.

De même et surtout, cette distinction entre les deux concepts de la liberté permet de revisiter la crise des années 1830 dans les deux Canadas en mettant de l'avant son aspect idéologique, alors que les deux visions de la liberté s'affrontent pour mener aux rébellions de 1837-1838. Finalement, l'ouvrage de Ducharme vise à démontrer les fondements de l'État libéral canadien en mettant en lumière les principes qui en sont à la base.

L'étude de Ducharme se veut donc de l'histoire intellectuelle qui vise à démontrer l'importance de l'idée de liberté au sein du processus ayant mené aux rébellions de 1837-1838 et dans la formation de l'État canadien durant la période étudiée. Pour ce faire, Ducharme préconise d'étudier le Bas et le Haut-Canada conjointement, afin de réconcilier les deux

historiographies – canadienne et québécoise – et parce que les deux expériences vécues au sein des deux colonies se parlent et sont liées, selon lui, du fait qu'elles sont soumises à la même constitution à partir de 1791. De plus, par cette étude, Ducharme explique qu'il désire répondre à l'appel de Jocelyn Létourneau, qui préconisait de réviser le cadre national de l'historiographie québécoise pour la réintégrer au sein du giron canadien (p. 9).

Pour mener à bien son étude, Ducharme utilise diverses sources telles que des documents officiels (pétitions, résolutions, lois adoptées, etc.), des débats parlementaires britanniques ou coloniaux, de même que des sources extra-parlementaires (tracts, brochures, livres).

L'ouvrage se divise en six chapitres, au sein desquels Ducharme retrace l'évolution de l'idée de liberté au sein des colonies britanniques canadiennes de 1776 à 1838. Il démontre comment d'une adhésion – ou du moins d'une acceptation – quasi complète aux principes de la liberté moderne dans le dernier quart du XVIII^e siècle, des mouvements de réforme vont se former dans les colonies britanniques, mouvements qui, devant le refus des autorités britanniques d'acquiescer aux demandes, vont se transformer progressivement en mouvements révolutionnaires revendiquant des réformes majeures selon les principes de la liberté républicaine. De ces mouvements révolutionnaires vont émerger les rébellions de 1837-1838, où l'armée britannique va écraser les opposants et marquer la victoire du concept de liberté moderne sur celui de liberté républicaine au Canada.

L'explication de Ducharme des rébellions de 1837-1838 aux Haut et Bas-Canada, par l'opposition des deux concepts de liberté, est pertinente et il apparaît impossible d'omettre cet aspect idéologique dans toute explication des rébellions. Sa

démonstration du passage d'un discours acceptant les principes de la liberté moderne à un discours prônant la liberté républicaine, par suite des refus constants des autorités britanniques de consentir aux réformes exigées, est convaincante et crédible. Particulièrement lorsqu'il affirme que le passage de la liberté moderne à la liberté républicaine, par le passage de la souveraineté du Parlement au peuple, « permet de contester efficacement l'ordre établi en faisant appel au peuple comme source de toute autorité légitime » (p. 94). Ducharme démontre que les conceptions idéologiques de la liberté défendues par les divers protagonistes – patriotes/radicaux vs constitutionnalistes – sont l'expression de leurs intérêts matériels, car les deux mouvements rebelles s'accommodaient de la liberté moderne de 1791 jusqu'à la fin des années 1820, soit jusqu'à ce que cette conception de la liberté ne soit plus adéquate pour défendre leurs intérêts.

De même, il est indéniable que ces rébellions à teneur républicaine s'inscrivent au sein du mouvement atlantique qui eut lieu à la même époque en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine. Toutefois, l'ouvrage de Louis-George Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, avait déjà exploré cet aspect, pour ce qui est du Bas-Canada.

Bien que Ducharme ait réussi à démontrer que l'opposition des deux concepts de liberté puisse expliquer, en partie, les rébellions, il semble que sa volonté de rapprocher les histoires bas et haut-canadienne et de répondre à l'appel de Jocelyn Létourneau lui fasse oublier d'autres facteurs qui peuvent expliquer ces mêmes rébellions, notamment le fait qu'elles aient été plus importantes dans une colonie que dans l'autre. Bien qu'il reconnaisse qu'« au Haut-Canada, le mouvement radical est beaucoup moins influent et beaucoup moins organisé qu'au Bas-Canada. Il s'agit d'une différence majeure entre les mouvements des deux provinces »

(p. 121), Ducharme ne semble pas voir que l'aspect national peut se trouver derrière cette différence majeure entre les mouvements républicains des deux provinces. En effet, Ducharme écarte le caractère national ou ethnique de la rébellion au Bas-Canada, ce qui pourrait pourtant expliquer le fait que la liberté républicaine ait connu plus de succès dans cette colonie et que la rébellion ait été beaucoup plus forte dans cette colonie que dans l'autre. Ainsi, au regard de l'histoire politique des années 1830 au Bas-Canada, la capacité explicative des concepts de liberté mis de l'avant par Ducharme est limitée du fait que celui-ci écarte la dimension nationale ou ethnique des conflits.

C'est au chapitre 4 de son ouvrage que Ducharme écarte l'aspect ethnique (p. 123-124) et l'aspect nationaliste (p. 156) pour expliquer le mouvement patriote, aspects qui permettraient de le différencier de son pendant radical au Haut-Canada. Tout d'abord, pour Ducharme, le fait que le mouvement républicain bas-canadien était composé à majorité de « Canadiens français » (sic) ne permet pas de conclure à une différence ethnique entre les expériences du Haut et du Bas-Canada. L'argument invoqué par Ducharme pour écarter l'aspect ethnique est que le mouvement patriote se voulait un mouvement inclusif et que des anglophones comme Daniel Tracey, Edmund O'Callaghan et les frères Nelson ont fait partie de ce mouvement. De plus, il avance que « le discours patriote n'est pas [...] nationaliste. Il est simplement républicain » (p. 156). Bien qu'il soit vrai que le mouvement patriote ait été inclusif et que les revendications des 92 résolutions aient majoritairement porté sur la réforme des institutions politiques selon un cadre républicain, son argument ne suffit pas à écarter le caractère national ou ethnique des revendications patriotes du Bas-Canada.

Tout d'abord, deux des quatre anglophones cités par Ducharme – Tracey et O'Callaghan – sont Irlandais, peuple également opprimé par les Britanniques et dont les membres ont de bons motifs nationaux de se ranger derrière un peuple luttant contre un ennemi commun. Quant aux frères Nelson, ils sont assez bien intégrés à la population canadienne pour pouvoir se sentir Canadiens avant d'être Britanniques. Wolfred Nelson vivait d'ailleurs à St-Denis et avait épousé une Canadienne¹. De même, le fait que le mouvement patriote ait été inclusif n'exclut en rien le fait qu'il puisse avoir revêtu une dimension nationale ou ethnique.

En ce qui a trait aux 92 résolutions, plusieurs revendications ont un caractère ethnique, alors que la résolution 52 se veut «une affirmation non équivoque du fait français au Bas-Canada»² et que plusieurs résolutions portent sur «l'inégale répartition des emplois publics»³ entre Canadiens et Britanniques, à la faveur de ces derniers qui sont minoritaires. Ainsi, bien qu'elles ne soient pas majoritaires, les résolutions à caractère ethnique sont bien présentes et témoignent d'une préoccupation des Patriotes quant à ce caractère ethnique français.

D'ailleurs, Ducharme reconnaît, un peu plus loin, que «le fait que les constitutionnels anglophones de la colonie articulaient un principe d'exclusion contre les Canadiens encourage aussi cette division ethnique» (p. 158). Reconnaître ce «principe d'exclusion» pour motif ethnique sans ensuite établir de liens entre cette exclusion et le caractère national ou ethnique particulier du mouvement républicain bas-

1 Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux*, Sillery, Septentrion, 2004, p. 181.

2 Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, tome 2 1791 à 1841, Sillery, Septentrion, 1996, p.285.

3 Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Tome 1 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p.123.

canadien nous apparaît suspect quant à la volonté de l'auteur de ne pas vouloir reconnaître la dimension nationale, ou ethnique, de la rébellion au Bas-Canada. Serait-ce parce que reconnaître cette particularité nationale bas-canadienne empêcherait de répondre adéquatement à l'appel de Jocelyn Létourneau de réintégrer l'histoire québécoise dans l'histoire canadienne? Parfois, à trop vouloir comparer sous le seul motif de mettre en lumière les ressemblances pour banaliser les spécificités, on en vient à occulter ou oublier certaines différences ou particularités fondamentales.

Quoi qu'il en soit, il nous apparaît évident que la teneur particulière des rébellions bas-canadiennes tient en grande partie au motif d'exclusion nationale dont sont l'objet les Canadiens et à son corollaire, la prise de conscience nationale de ces mêmes Canadiens.

De même, Ducharme se méprend lorsqu'il distingue républicanisme et nationalisme en se basant uniquement sur le critère du nationalisme culturel défendu par Maurizio Viroli (p. 156). Ce faisant, Ducharme omet d'inclure l'autre grande tendance du nationalisme qu'est le nationalisme politique ou civique, celui-ci étant très compatible avec le républicanisme, les Français et les Américains n'ayant d'ailleurs pas eu de misère à amalgamer les deux. Il apparaît évident que si on se borne uniquement à la conception culturelle de la nation, comme le fait Ducharme en citant Viroli, ce nationalisme n'est pas compatible avec le discours véhiculé par les Patriotes, qui se voulait sans contredit inclusif. Par contre, si on inclut l'autre variante du nationalisme, le nationalisme politique, on s'aperçoit que celui-ci peut s'apparenter, à plusieurs égards, au discours patriote. Ce nationalisme politique «exprime la fierté et la solidarité de peuples appelés soudain à se gouverner eux-mêmes, en même temps que leur adhésion aux principes et valeurs philosophiques qui

justifient leur liberté nouvelle»⁴. Ainsi, ce type de nationalisme est tout à fait compatible avec le républicanisme et le discours des Patriotes bas-canadiens et il n'est donc plus exclu que le mouvement patriote ait revêtu un caractère nationaliste en même temps que républicain.

En outre, il n'y a aucun doute que la dimension nationale (ou ethnique c'est selon) a contribué à la rébellion bas-canadienne et au fait que celle-ci ait été beaucoup plus forte que celle au Haut-Canada. La prise de conscience nationale des Canadiens, par le jeu des luttes parlementaires contre le pouvoir britannique, est un aspect que semble avoir omis Ducharme et qui peut contribuer à expliquer la rébellion à teneur républicaine bas-canadienne, et le fait que la rébellion ait été beaucoup plus forte, mobilisatrice, organisée et significative dans cette colonie que dans sa consoeur à majorité britannique. Il ne faut pas oublier également que la majorité canadienne du Bas-Canada est colonisée et subordonnée à un peuple conquérant qui gouverne, fait les lois et domine la colonie. Ce motif à lui seul peut expliquer l'adhésion d'un bon nombre de Canadiens à l'idée subversive – d'un point de vue britannique – que représentait la liberté républicaine, ainsi qu'au mouvement patriote qui en était le véhicule.

De même, le fait que la conception républicaine de la liberté ait fait davantage consensus chez les élites canadiennes que chez les élites britanniques s'explique lorsqu'on tient compte du fait que les élites britanniques sont bien souvent des élites marchandes et que les élites canadiennes sont davantage des propriétaires fonciers, notaires, avocats, journalistes. La liberté moderne, reposant en grande partie sur le principe de l'accumulation de richesse, se veut une

4 Guy Hermet, «Nationalisme», dans *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p.802.

conception de la liberté faite sur mesure pour une classe marchande. Or, les marchands importants étaient peu nombreux chez les Canadiens, car les marchands français importants étaient repartis et avaient cédé le pas aux marchands britanniques après la Conquête, si on se fie aux travaux rigoureux de l'école historique de Montréal. Il apparaît donc normal que la liberté républicaine ait moins fait consensus chez les élites marchandes britanniques que chez les élites canadiennes. Indirectement, le caractère national peut donc avoir joué sur le succès des principes républicains au Bas-Canada, comparativement au Haut-Canada où il a connu moins de succès.

De plus, si Ducharme avait consulté l'ouvrage de Gilles Laporte, *Patriotes et Loyalux*, chose qu'il n'a pas faite selon sa bibliographie, il aurait pu prendre connaissance de la démonstration centrale de Laporte, voulant que la mobilisation patriote ait été plus importante dans les comtés où la dualité linguistique était la plus significative au Bas-Canada – soit dans les comtés de la couronne montréalaise. La thèse de Laporte confère indéniablement un aspect national au républicanisme et au mouvement politique des patriotes bas-canadiens en 1837-1838.

En somme, l'ouvrage de Ducharme nous éclaire grandement sur l'aspect idéologique des rébellions de 1837-1838. Toutefois, en excluant l'idée nationale de son analyse, l'étude de Ducharme ne suffit pas à expliquer l'adhésion plus grande des Canadiens à la liberté républicaine et aux rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada, notamment dans le fait qu'elles aient été beaucoup plus importantes qu'au Haut-Canada.

Martin Lavallée

Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAM

Située à New Richmond, en Gaspésie, Serres Jardins-Nature est le plus important producteur de tomate biologiques dans l'est de l'Amérique.



Contient des antioxydants et des investissements des 571 000 propriétaires du Fonds de solidarité FTQ.

Toutes les régions du Québec tirent profit des 6,4 milliards de dollars que les milliers de Québécois confient au Fonds de solidarité FTQ avec un double objectif : créer des emplois

ET FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

www.fondsftq.com

PASCAL NAVARRO

Les femmes en politique changent-elles le monde? Boréal, 2010, 136 pages

PATRICE MANGIN (DIR.)

Il était une fois la forêt, Isabelle Quentin Éditeur, 2010, 92 pages

JACQUES HAMEL, JULIEN FORGUES LECAVALIER ET MARCEL FOURNIER

La culture comme refus de l'économisme. Écrits de Marcel Rioux, PUM, 2010, 586 pages

PIERRE MOUTERDE

La gauche en temps de crise. Contre-stratégies pour demain, Liber, 2011, 124 pages

MARCEL TRUDEL

Mythes et réalités dans l'histoire du Québec (tome 5). HURTUBISE HMH, 2010, 200 pages

JACQUES CARDINAL

Filiation. Folie, masque et rédemption dans l'oeuvre de Michel Tremblay, Lévesque éditeur, 2010, 214 pages

FRANÇOIS OUELLET (DIR.)

En marge. Relire vingt-cinq romanciers méconnus du XX^e siècle, Nota Bene, 2011, 379 pages

JEAN-MARTIN DESLAURIERS, GILLES TREMBLAY, SACHA GENEST DUFALT, DANIEL BLANCHETTE, JEAN-YVES DESGAGNÉS

Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir, PUL, 2011, 428 pages

THOMAS DE KONINCK

Oeuvres de Charles De Koninck. Tome II. La primauté du bien commun. Volume 2, PUL, 2011, 458 pages

CLAUDINE AUDET, DIANE SAINT-PIERRE

Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages, PUL, 2010, 256 pages

RÉAL LA ROCHELLE

Leonard Bernstein. L'œuvre télévisuelle, PUL, 2010, 230 pages

ALAIN DEGENNE, CATHERINE MARRY, STÉPHANE MOULIN

Les catégories sociales et leurs frontières, PUL, 2011, 426 pages

JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ, ALAIN DENECAULT

Georg Simmel et les sciences de la culture, PUL, 2011, 216 pages



Martine Ouellet

Députée de Vachon

Tél.: 450 676-5086

www.martineouellet.org



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Téléphone: (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Télocopieur:
(450) 471-0026
(514) 355-7923

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881

Allard CA inc.

Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone: (514) 385-6601 • Fax: (514) 385-6177
Courriel: allardp@qc.aira.com



Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financem.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

gfb@tlb.sympatico.ca

Prévenez le coût!

L'ACTION NATIONALE volume C numéro 7 – Septembre 2010

POSTE PUBLICATION 40012293
1-00002219
André Laurendeau
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H2X 1X3

1/812XX20
ÉCHÉANCE: 01-03-2011

Septembre 2010
vol. C no 7
**L'Action
NATIONALE**



Note critique
Miron: l'oeuvre dévoyé?
Entrevue avec Lionel Meney
Entre bilinguisme et diglossie
Laïcité et neutralité
Nature, finalités et conséquences

Votre date d'échéance
est indiquée sur votre
étiquette d'adressage

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés

a/s: Jacques Martin

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais , au 1-866-845-8533

CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Henri Joli-Cœur
François-Albert Angers †	Lucie Lafortune †
Gaston-A. Archambault †	Anna Lagacé-Normand †
Robert Ascah	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair †	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
David Boardman	Rosaire Morin †
Antoinette Brassard	Reginald O'Donnell
Henri Brun	Arthur Prévost †
Jean-Charles Claveau	Ghislaine Raymond-Roy
Roch Cloutier	René Richard †
Robert Comeau	Jacques Rivest
Robert Côté	Jean-Denis Robillard
Louis-J. Coulombe	Ivan Roy
Gérard Deguire	Paul-Émile Roy
Bob Dufour	Claudette Thériault
Yves Duhaime	Marcel Trottier †
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin †	André Verronneau
Claude Ghanimé	Claude-P. Vigeant
Paul Grenier	Madeleine Voora
Michel Grimard	André Watier
Yvon Groulx	

Le Club des 100 associés regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

COLLABORATION À LA RÉVISION

Willie Gagnon

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Mathieu Bock-Côté

Christian Gagnon

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Ancil

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Geneviève Dugré

Pierre Graveline

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Alain Laramée

Anne-Michele Meggs

Joëlle Quérin

Guillaume Rousseau

Pierre-Paul Sénéchal

Michel Sarra-Bournet

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier,

Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon †, Hélène Chénier,

Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque,

Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette,

Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean-Marc Léger †,

Georges Meyers, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs à compter de janvier 2011

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	80 \$ (70,22 \$ + taxes)	140 \$ (122,89 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	45 \$ (39,50 \$ + taxes)	80 \$ (70,22 \$ + taxes)
Institution	140 \$ (122,89 \$ + taxes)	235 \$ (206,28 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Abonnement PDF	55 \$ 48,28 \$ + taxes	95 \$ 83,39 \$ + taxes
	TVQ 1012563392 TQ0002	TPS 11901 9545

Nouveauté!

Trois façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP: www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113

À compter de 2011, le gouvernement fédéral cesse toute participation
à l'expédition des publications au Canada.